

**INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE SOUSSE**  
**Mastère recherche en Finances et Commerce International**

# **COURS DE COMMERCE INTERNATIONAL ET ACCORDS COMMERCIAUX**

**Prof. Mustapha BELHARETH\***  
**A.U. 2008/2009**

---

\* Professeur d'économie et Directeur de l'Institut Supérieur du Transport et de la Logistique de Sousse

## **PLAN DU COURS**

### **Introduction**

#### **1. Cadre conceptuel**

##### **1.1. Le côté offre et les possibilités de production d'un pays**

###### **1.1.1. La fonction de production**

###### **1.1.2. La maximisation du profit**

###### **1.1.3. Les possibilités de production dans un monde à deux biens**

###### **1.1.4. Les possibilités de production d'un pays dans un modèle à deux biens**

###### **1.1.5. Le point de production d'un pays**

##### **1.2. Le côté demande et les possibilités d'utilité ou de satisfaction dans un pays**

###### **1.2.1. La fonction d'utilité**

###### **1.2.2. Propriétés des courbes d'indifférence**

###### **1.2.3. La maximisation de l'utilité**

###### **1.2.4. Les problèmes d'agrégation**

###### **1.2.5. Equilibre général dans les économies fermées et ouvertes**

##### **1.3. Les concepts macroéconomiques**

- 1.3.1. Le taux de change
- 1.3.2. Les termes de l'échange (terms of trade ou tot)
- 1.3.3. Le mécanisme du taux de change
- 1.3.4.. Balance des paiements
  
- 2. La théorie pure du commerce international
  - 2.1 Causes et incidences de la division internationale de travail (DIT) : les différentiels des coûts absolus et comparatifs
  - 2.2 Les déterminants de la division de travail et de la structure du commerce international
  - 2.3 Les avantages du commerce international
  - 2.4 Commerce international et répartition
  - 2.5 Commerce international et mobilité des facteurs: „concurrence par les sites“
  
- 3. Les formes du protectionnisme
  - 3.1 Les droits de douanes
  - 3.2 Les subventions
  - 3.3 Les quotas d'importation
  - 3.4 Limitation volontaire des exportations
  - 3.5 Les mesures antidumping
  
- 4 Analyse critique de la protection
  - 4.1 Arguments traditionnels en faveur de la protection
  - 4.2 Politique commerciale stratégique
  - 4.3 Coûts du protectionnisme
  
- 5 L'économie politique du protectionnisme
  - 5.1 Pourquoi le protectionnisme ?
  - 5.2 Quelle structure de protection ?
  
- 6. Les accords commerciaux
  - 6.1 La coopération internationale dans les domaines de l'échange des biens et services et de la mobilité des facteurs
    - A. Problématique et historique
    - B. La charte de la Havane et le GATT
    - C. OMC (WTO)
  - 6.2 Principes, clauses importantes et résultats du GATT

- A. Principes
  - B. Clauses importantes
  - C. Résultats: réussites et problèmes
- 6.3 General Agreement on Trade in Services (GATS)
- A. Problématique
  - B. Réglementations
  - C. Difficultés et problèmes
- 6.4 Trade Related Intellectual Property Rights (TRIPS)
- A. Problématique
  - B. Réglementation
- 6.5 Contrôle et règlement des litiges
- A. Structure organisationnelle de l'OMC
  - B. Trade Policy Review Mechanism (TPRM)
  - C. Dispute Settlement Body (DSB)
- 6.6 Problèmes en suspens
- A. Mise en application des résultats de l'Uruguay-round
  - B. Normes écologiques et sociales
  - C. Concurrence et OMC
  - D. Investissements directs et OMC
  - E. Echec du « Millenium-Round »
7. La politique de change
8. La théorie monétaire du commerce international
- 8.1 Paiements extérieurs, marché de change et ordre monétaire international
- 8.1.1 Particularités des paiements internationaux
  - 8.1.2 Marché des devises, Banque Centrale et interdépendances politiques
  - 8.1.3 Eléments constitutifs de l'Ordre Monétaire International
  - 8.1.4 La configuration des éléments
- 8.2 Régimes de change et réserves de change
- 8.2.1 Choix du régime de change

- 8.2.2 Type de constitution des réserves**
- 8.2.3 Importance des mécanismes de crédit**
  
- 8.3 Le problème d'ajustement et de coordination**
- 8.3.1 Le problème d'adaptation pour un taux de change fixe**
- 8.3.2 Le problème de coordination**
  
- 8.4 Bretton Woods et le Fonds Monétaire International (FMI)**
- 8.4.1 Le système de Bretton-Wood**
- 8.4.2 Le rôle actuel du FMI**

## Bibliographie

### Ouvrages et articles (théorie pure) :

- 1- ADAMS John (1979), *International Economics : A Selfteaching Introduction to the Basic Concepts*. St. Martin's Press, New York, 2<sup>nd</sup> edition, 1979.
- 2- AKIRA Takayama (1972), *International Trade: An Approach to the Theory*. Holt. Rinehardt and Winston, Inc., New York.
- 3- BARRET, S., 1994, *Strategic Environmental Policy and International Trade*, *Journal of Public Economics* 54, 325-338.
- 4- BRANDER, J.A., P.R. KRUGMAN, 1983, *A Reciprocal Dumping Model on International Trade*, *Journal of International Economics* 15, 313-321.
- 5- BRANDER, J.A., B. SPENCER, 1985, *Export Subsidies and International Market Share Rivalry*, *Journal of International Economics* 18, 83-100.
- 6- BELHARETH M. et HERGLI M., (2000), *Adaptation du marché du travail tunisien au nouveau contexte économique*, Centre de Publication Universitaire » (CEPU), Tunis, p.27-57
- 7- BELHARETH M. et HERGLI M., (2003), « *Analyse microéconomique* », CEPU, Tunis, p. 812-819.
- 8- BEN MARZOUKA Tahar,(1994), *Les échanges internationaux*, ENA-CREA, Tunis.
- 9- BORCHART Klaus-Dieter, *L'ABC du droit communautaire*, Commission Européenne, Direction Générale de l'éducation et de la culture.
- 10- CHACHOLIADES M., (1990), *International Economics*, Mc Graw Hill.
- 11- CNUCED, Manuel de statistiques du commerce international et du développement.
- 12- CORDEN W.M., (1977), *La théorie de la protection*, Paris, Economica,.
- 13- DIXIT A.K., (1996), *The Making of Economic Policy*, Cambridge etc..
- 14- FAULHABER G.; TAMBURINI G., (1991), *European Economic Integration*, Kluwer.
- 15- EATON, J., G.M. GROSSMAN, (1986), *Optimal Trade and Industrial Policy under Oligopoly*, *Quarterly Journal of Economics* 102, 383-406.
- 16- FUJITA, MASAHISA, Paul KRUGMAN and Anthony VENABLES, (1999), *The spatial economy: cities, regions and international trade*, Cambridge (MA) etc.. ,

- 17- GANDOLFO G., (1996), *International Trade Theory and Policy*, London, New York.
- 18- GATT, le commerce international, rapports annuels.
- 19- GREENAWAY David and Alan WINTERS (1994), *Surveys in International Trade*, Blackwell, Oxford, U.K.
- 20- GROSSMAN G. and K. ROGOFF (ed.), (1995), *Handbook on International Economics*, T.3, Amsterdam etc..
- 21- GROSSMAN G., E. HELPMAN, (1995), *Technology and Trade*, in: GROSSMAN G. and K. ROGOFF (ed.), *Handbook on International Economics*, T.3, Amsterdam etc.. , 1995, 1279-1337.
- 22- HELPMAN, E., P.R. KRUGMAN, (1985), *Market Structure and Foreign Trade*, Cambridge: MIT Press.
- 23- HELPMAN, E., P.R. KRUGMAN, (1989), *Trade Policy and Market Structure*, Cambridge: MIT Press.
- 24- HERGLI M. et BELHARETH M., (1997), « *Croissance et Développement* », CREA-ENA, Tunis, p.427-450
- 25- HORSTMAN, I.J., J.R. MARKUSEN, (1992), *Endogenous Markets Structures in International Trade (Nature Facit Saltum)*, *Journal of International Economics* 32, 109-129.
- 26- Jean-Jacques LAFFONT ; Jean TIROLE, (1994), *A theory of incentives in procurement and regulation*, MIT Press, Cambridge.
- 27- Jean-Jacques LAFFONT ; Jean TIROLE, (2000), *Competitions in telecommunications*, MIT Press, Cambridge, Mars.
- 28- KAR YIU Wong (1995), *International Trade in Goods and Factor Mobility*, The MIT Press, Cambridge, Massachussets.
- 29- KENEN, P. B., *The International Economy*, 3ème ed., Cambridge 1996.
- 30- KINDLEBERGER Ch. P., *International Public Goods without international Government*. A.E.R., 76, 1986,
- 31- KRUGMAN P.R., 1995, *Increasing Returns, Imperfect Competition and the Positive Theory of International Trade*, in: GROSSMAN G. and K. ROGOFF (ed.), *Handbook on International Economics*, T.3, Amsterdam etc.. , 1995, 1243-1277.
- 32- KRUGMAN P., and M. OBSTFELD, *International Economics*, Reading (MA), etc.. , 1997.
- 33- KRUGMAN P., *The Narrow and Broad Arguments for Free Trade*, AER, 83, 1994,p. 365.
- 34- KRUGMAN P. et OBSTFELD M., *Economie internationale*, 1ère édition française, De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1992.
- 35- KRUGMAN P. et OBSTFELD M., *International Economics*, Reading (A) etc.., 1997.
- 36- KRUGMAN P. et OBSTFELD M. (2003), *International Economics : Theory and Policy*. Harper and Collins, New York, 6<sup>th</sup> edition
- 37- LAFAY G., HERZOG C., *Commerce International: la fin des avantages acquis*, Paris, Economica, 1989.

- 38- LAROCHE Pierre, Competition Law and Regulation in European Telecommunications, Oxford 2000.
- 39- MAGGI, G., Strategic Trade Policy with endogenous Market Mode of Competition, American Economic Review 86, p. 237-258.
- 40- NATIONS-UNIES, International Trade Statistics Yearbook.
- 41- OBSTFELD M. and K. ROGOFF, Foundations of International Macroeconomics, Cambridge (MA), London 1996.
- 42- OLIVIER Jean Blanchard and Stanley FISCHER (1992), Lectures on Macroeconomics, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- 43- RAUSHER, M., 2001, International Trade, Foreign Investment and the Environment. Rostock: Thünen Working Paper Nr. 29.
- 44- RICARDO David (1817), The Principles of Political Economy and Taxation, London: J.M. Dent & Sons LTD. (Reprint).
- 45- TAYLOR J. and Michael WOODFORD (ed.), handbook of Macroeconomics, T.1C, Amsterdam etc., 1999.
- 46- TURNOVSKY S., International Macroeconomic Dynamics, Cambridge (MA), London 1997.

### Articles :

- 1- BARRO R., Are government bonds net wealth ?, in: Journal of Political Economy 82, 1974, p.1095-1117.
- 2- BERNHEIM D., Ricardian equivalence: an evaluation of theory and evidence, NBER Working Paper N°.2330.
- 3- DEARDORFF Alan (1980), The General Validity of Law of Comparative Advantage. Journal of Political Economy, 88, 941-957.
- 4- DIXIT A. and J. Stiglitz, Monopolistic competition and optimum product diversity, in: American Economic Review 67, 1977, p.297-308.
- 5- DORNBUSCH, Expectations and exchange rate dynamics, in: Journal of Political Economy 84, 1976, p.1161-76.
- 6- FLOOD R. P. and P. GARBER, Collapsing exchange rate regimes: some linear examples, Journal of International Economics 17, 1984, p.1-13.
- 7- FRENKEL Jacob, A monetary approach to the exchange rate: doctrinal aspects and empirical evidence, in: Scandinavian Journal of Economics 8, 1976, p.200-229.
- 8- GARBER P. and L. SVENSSON, The Operation and Collapse of Fixed Exchange Rate Regimes, 1995, in: GROSSMAN G. and K. ROGOFF (1995), p. 1865-1910.
- 9- HAYASHI F., Tobin's marginal and average q: a neoclassical interpretation, Econometrica 50, 1982, p.213-224.

- 10-KIRMAN A., Whom or what does the representative individual represent ?, in: Journal of Economic Perspectives 6, 1992, p.117-136.
- 11-KRUGMAN P., Increasing returns, monopolistic competition, and the pattern of trade, in: Journal of International Economics 9, 1979, p.469-479.
- 12-KRUGMAN P., Scale economics, product differentiation, and the pattern of trade, in: American Economic Review 70, 1980, p.950-959.
- 13-KRUGMAN P., Increasing returns and Economic Geography, in: Journal of Political Economy 99, 1991a, p.483-499.
- 14-KRUGMAN P., Target zones and exchange rate dynamics, Quaterly Journal of economics 106, 1991b, p.669-682.
- 15-MANKIW M. and D. ELMENDORF, Ricardian equivalence, 1999, in: TAYLOR J. and Michael WOODFORD (ed.), handbook of Macroeconomics, T.1C, Amsterdam etc., 1999.
- 16-MUSSA Michael, The exchange rate, the balance of payments, and monetary and fiscal policy under a regime of controlled floating, in: Scandinavian Journal of Economics 78, 1976, p.229-248.
- 17-OBSTFELD M., Dynamic Optimization in Continuous-Time Economic Models, Berkeley, 1992.  
<http://elsa.berkeley.edu/users/obstfeld/index.html>.
- 18-OBSTFELD M., The Logic of Currency Crises, in: Cahiers Economique et Monétaire 43, 1994, p. 189-213.
- 19-OBSTFELD M., Models of Currency Crises with Self-Fulfilling Features, in: European Economic Review 40, 1996, p. 1037-1047.
- 20-OBSTFELD M. and ROGOFF K., The intertemporal approach of the current account, in: GROSSMAN G. and K. ROGOFF (ed.), Handbook on International Economics, T.3, Amsterdam etc., 1995a, p.1731-1799.
- 21-OBSTFELD M. and ROGOFF K., Exchange Rate Dynamic Redux, in: Journal of Political Economy 103, 1995b, p.524-660.
- 22-OHYAMA Michihiro (1972), Trade and Welfare in General Equilibrium. Keio Economic Studies, 2, 37-73.
- 23-SUMMERS L., Distinguished Lecture on Economics in Government: Reflections on Managing Global Integration. JEP, 13
- 24-TOBIN J., Monetary Policies and the Economy: The Transmission Mechanism, Southern Economic Journal, 1977, p.421-431.

### **Bibliographies (théorie monétaire):**

- 1- Cordon, W.M., 1994, Economic Policy, Oxford: Oxford University Press.
- 2- Cordon, W.M., 1993, Exchange Rate Policies for Developing Countries, Economic Journal 103, 198-207.

- 3- Corbet, J., D. Vines, 1999, Asian Currency and Financial Crisis: Lessons from Vulnerability, Crisis and Collapse, *The World Economy* 22, 155-177.
- 4- De Grauwe, P., 1994, *The Economics of Monetary Integration*, Oxford: Oxford University Press.
- 5- De Grauwe, P., 1996, *International Money*, Oxford: Oxford University Press.
- 6- De Grauwe, P., 1996, The Economics of Convergence: Towards Monetary Union in Europe, *Weltwirtschaftliches Archiv* 132, 1-27.
- 7- Dominguez, K.M., J.A. Frankel, 1993, Does Foreign-Exchange Intervention Matter, *American Economic Review*, 83-1356-1359.
- 8- Dornbush, R., 1988, *Exchange Rates and Inflation*, Cambridge, MA, MIT-Press.
- 9- Eichengreen, B., 1994, *International Monetary Arrangements for the 21<sup>st</sup> Century*, Washington: Brookings.
- 10-Edwards, S., 1997, *The Mexican Peso Crisis ? How Much Did We Know? When Did We Know It?* Cambridge, MA: NBER Working Paper N°. W6334.
- 11-Edwards, S., 2000, *Interest Rates, Contagion and Capital Controls*, Cambridge MA: NBER Working Paper N°. W7801.
- 12-Frankel, J. A., 1996, *How Well do Foreign Exchange Markets Function: Might a Tobin Tax Help?*, Cambridge MA: NBER Working Paper N°. W5422.
- 13-Garber, P.M., L.E.O. Svensson, 1995, The Operation and Collapse of Fixed Exchange Rate Regimes, in: G.M. Grossman, K. Rogoff, eds., *Handbook of International Economics Vol. III*, Amsterdam: Elsevier, 1865-1911.
- 14-Gandolfo, G., 1994/5, *International Economics, Vol. 2*, Berlin: Springer.
- 15-Hallwood, C.P., MacDonald, R., 2000, *International Money and Finance*, 3<sup>rd</sup> ed., Oxford.
- 16-Krugman, P. R; *Target Zones and Exchange Rate Dynamics*, *Quarterly Journal of Economics* 106, 669-682.
- 17-Krugman, P. R; M. Miller, 1992, *Exchange Rate Bands and Currency Targets*, Cambridge University Press.
- 18-Levich, R.M., 1985, *Empirical Studies on Exchange Rates: Price Behavior, Rate Determination, and Market Efficiency*, in: R.W. Jones, P.B. Kenen, eds. *Handbook of International Economics, Vol. 2*, Amsterdam: Elsevier, 979-1040.
- 19-MacDonald, R., 1988, *Floating Exchange Rates: Theory and Evidence*, London: Unwin Hyman.
- 20-Svensson, L.E.O., 1992, *An Interpretation of Recent Research on Exchange Rate Target Zones*, *Journal of Economic Perspectives* 4, 119-144.
- 21-Williamson, J., 1993, *Exchange Rate Management*, *Economic Journal* 103, 188-197.

## Introduction

La théorie du commerce international est une application de l'analyse économique aux phénomènes spécifiques des relations économiques entre pays en tenant compte des frontières géographiques, des barrières commerciales et de la mobilité des facteurs.

On distingue entre la théorie pure ou réelle et la théorie monétaire du commerce international. La première analyse les transactions qui portent uniquement sur les biens et services sans tenir compte des flux monétaires, de change ou de crédit. Elle cherche à identifier les déterminants structurels, quantitatifs et sélectifs du commerce international et essaye d'en déduire les incidences en termes de bien-être sur les pays échangistes.

La deuxième analyse les déterminants de la balance des paiements à travers l'apport extérieur. Les variables centrales sont le taux de change, le niveau général des prix, les revenus qui sont elles-mêmes influencées par le commerce international. On examine aussi la compatibilité entre l'équilibre extérieur et l'équilibre intérieur, l'efficacité des politiques monétaire et fiscale dans les économies ouvertes en tenant compte de l'importance et de l'élasticité des mouvements de capitaux entre les pays concernés. Nous allons présenter dans ce qui suit la théorie traditionnelle du commerce international, les accords commerciaux et la théorie monétaire du commerce international.

L'accès à ce cours nécessite la maîtrise de certains concepts clés qui sont d'ordre micro-, méso- et macroéconomique.

### 1. Le cadre conceptuel :

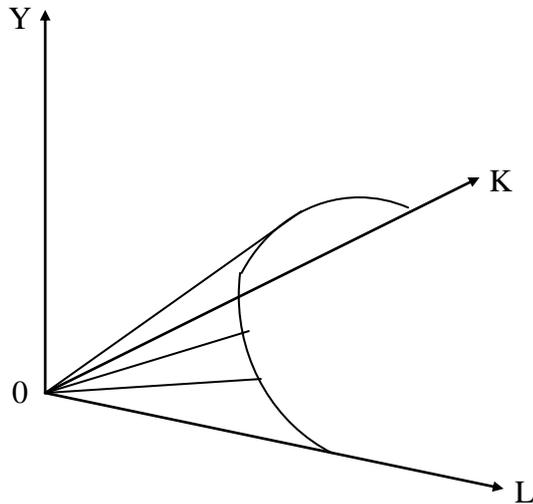
#### 1.1. Le côté offre et les possibilités de production d'un pays

##### 1.1.1. La fonction de production :

C'est le concept le plus important qui décrit le côté offre d'un pays. Il exprime les liens technologiques entre les facteurs de production (inputs) travail  $L$  et capital  $K$ , d'une part, et la production (l'output) d'un certain bien  $Y$ , d'autre part :

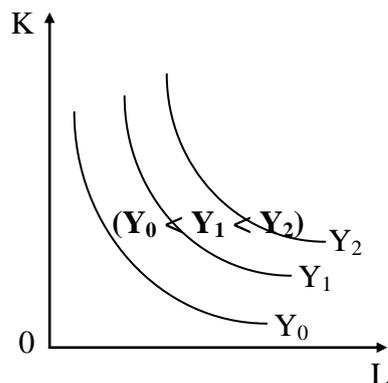
$$Y = F(K ; L), \text{ ou } Y = F(K ; L ; T)$$

Pour une technologie donnée  $T = \bar{T}$ , l'on peut combiner certaines quantités de K et L pour produire un certain output Y. Ceci peut être représenté graphiquement comme suit :



Généralement, l'on réduit la représentation tridimensionnelle à une présentation bidimensionnelle en supposant constante l'une des trois variables.

**a- Présentation des isoquantes** : une isoquante représente toutes les combinaisons possibles du capital et du travail, grâce auxquelles, l'on peut produire un certain output  $\bar{Y}$ . Comme les facteurs de production sont, par hypothèse, substituables, il y a un grand nombre de combinaisons pour chaque niveau de production. Plus les isoquantes sont éloignées de l'origine et plus le niveau de production est élevé, soit graphiquement :



**Les isoquantes ont les propriétés suivantes :**

- Elles sont représentées par des courbes décroissantes et convexes par rapport à l'origine. En substituant de façon continue le travail au capital, chaque unité de capital doit être remplacée toujours par une quantité plus grande de travail. La pente des isoquantes est ce qu'on qualifie de taux marginal de substitution technique (TMST) et elle est égale à  $\frac{dK}{dL}$ . Ce taux correspond à la valeur inverse du rapport des productivités marginales des deux facteurs dans la production d'un bien. En effet, comme le niveau de production est le même le long de l'isoquante de sorte que :

$$dY = \frac{\partial Y}{\partial L} \cdot dL + \frac{\partial Y}{\partial K} \cdot dK = 0$$

L'on peut déduire aisément que :

$$\frac{dK}{dL} = - \frac{\frac{\partial Y}{\partial L}}{\frac{\partial Y}{\partial K}} = - \text{TMST}_{L,K}$$

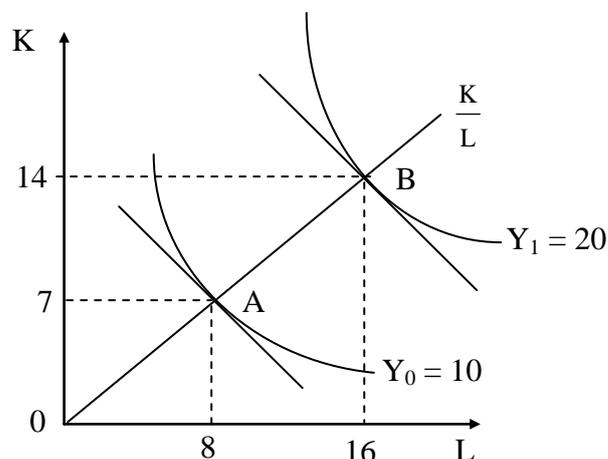
- Elles se positionnent l'une par rapport à l'autre. Il s'agit d'examiner la distance entre les isoquantes en fonction de leurs niveaux d'output relatifs. Autrement dit, il s'agit de la question des incidences d'un accroissement proportionnel de l'emploi de tous les facteurs de production sur l'output. Formellement, l'on décrit ceci par les rendements à l'échelle. Il est à remarquer que les variations proportionnelles de l'emploi de tous les facteurs provoquent des variations proportionnelles de la quantité d'output. L'on parle, dans ce cas, de fonctions de production homogènes.

L'on dit que la fonction de production est *homogène de degré k* lorsqu'elle vérifie la relation suivante :

$$\lambda^k \cdot Y = F(\lambda \cdot K ; \lambda \cdot L). \text{ L'on a les cas suivants :}$$

- **k = 1** : la fonction de production est homogène et linéaire (homogène de degré 1). Les rendements à l'échelle sont, ici, constants. Un accroissement proportionnel de tous les facteurs

de production conduit au même accroissement proportionnel de l'output (voir graphe suivant). Toutes les isoquantes, dont les niveaux d'output se distinguent par un écart constant (exemple : 10), sont, donc, équidistantes, et ce, comme le montre le graphe ci-après :

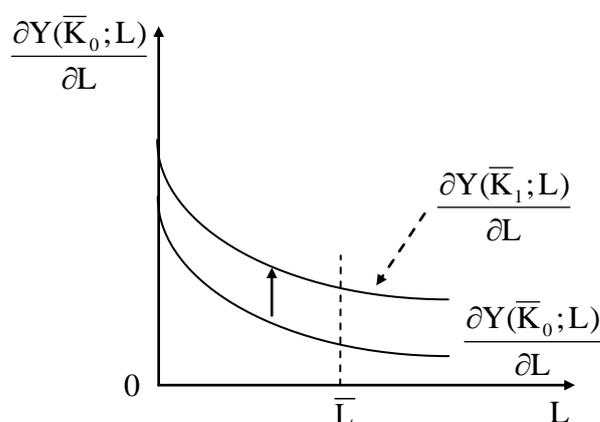


- $k > 1$  : la production est à rendements à l'échelle croissants. Un accroissement proportionnel des facteurs d'output conduit à un accroissement plus que proportionnel de l'output. Les isoquantes, dont les niveaux se distinguent par un écart constant, se distancient de moins en moins l'une de l'autre lorsque le niveau de l'output augmente ; et
- $k < 1$  : La production est à rendements à l'échelle décroissants. Un accroissement proportionnel de l'emploi de tous les inputs conduit à un accroissement moins que proportionnel de l'output.

**Remarque** : Les fonctions de production homogènes ont une propriété très « pratique » : les tangentes aux points d'intersection entre les isoquantes et un rayon quelconque de pente  $\frac{K}{L}$  partant de l'origine correspondent à la même pente. C'est-à-dire qu'en se référant au graphe ci-haut, les tangentes aux points A et B ont la même pente, car A et B se trouvent sur le même rayon passant par l'origine. Si l'on connaît, ainsi, la forme d'une isoquante, l'on peut, alors, en déduire toutes les autres. La distribution des isoquantes dans le diagramme dépend, par contre, du degré d'homogénéité de la fonction de production.

**b- Dérivée partielle et productivité marginale** : si l'on maintient constante la quantité employée d'un des deux facteurs, l'on peut analyser, alors, l'effet d'une variation de la quantité de l'autre input sur la quantité d'output. Ce phénomène est représenté

formellement par la productivité marginale ( $\frac{\partial Y}{\partial L}$  et  $\frac{\partial Y}{\partial K}$ ). Pour cette forme de production, il s'avère que le rapport entre quantité d'input et quantité d'output est positif, mais que pour un accroissement de l'input du facteur variable, l'output augmente dans une proportion de plus en plus faible. L'on parle, ici, de *loi des rendements marginaux décroissants*. Graphiquement, la productivité marginale correspond toujours à la pente en un point de la courbe  $F(\bar{K}_0; L)$ , telle que :



Une représentation analogue est possible aussi pour les quantités variables du capital.

Il est évident, que la productivité marginale d'une quantité donnée de travail est d'autant plus grande que la quantité maintenue constante du facteur capital est grande, quantité avec laquelle est combinée le travail.

### 1.1.2. La maximisation du profit

Jusque là, des propositions ont été faites sur les conditions et les possibilités de production sans voir comment l'on produit de fait. Ceci est obtenu à partir du calcul de maximisation de l'entrepreneur. L'on suppose qu'un offreur représentatif est confronté à la contrainte des coûts (budget  $C_0$ ).

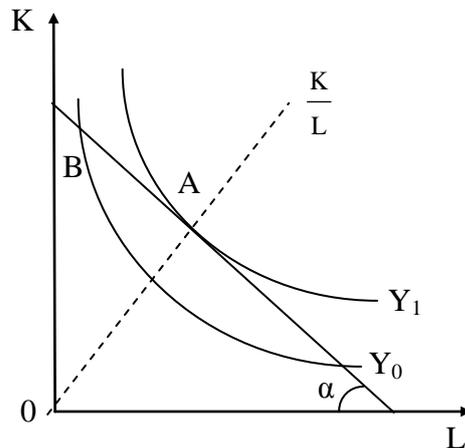
Il y a donc des coûts dans la mesure où les facteurs de production doivent être rémunérés. Sur la base de cette condition, l'offreur cherche à maximiser son output. L'on suppose que les prix des facteurs : taux de salaire et taux d'intérêt, sont donnés pour l'entrepreneur. De la sorte :

$$C_0 = w \cdot L + r \cdot K$$

et :

$$K = \frac{C_0}{r} - \frac{w}{r} \cdot L$$

La ligne d'isocoût représente la contrainte sous laquelle l'offreur maximise son output, dont le niveau est donné par une isoquante. Le maximum de profit est atteint, ici, au point de tangence de l'*isocline* avec l'isoquante la plus élevée possible (point A sur le graphe ci-après) :



Le point de tangence est donné, par définition, par l'égalité entre le rapport taux de salaire-taux d'intérêt ( $\frac{w}{r}$ ) qui est, en même temps, la pente de l'isocline et la pente de l'isoquante et correspond donc au rapport des productivités marginales du travail et du capital.

### 1.1.3. Les possibilités de production dans un monde à deux biens :

L'on suppose, maintenant, que deux biens 1 et 2 sont produits en quantités  $Y_1$ , respectivement,  $Y_2$ , et ce, en employant les deux facteurs travail et capital. Les fonctions de production sont telles que :

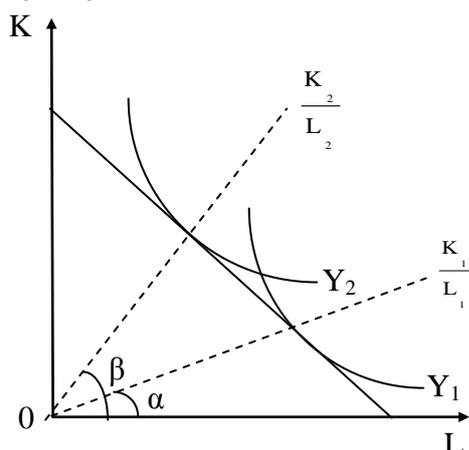
- $Y_1 = F_1 (K_1 ; L_1)$
- $Y_2 = F_2 (K_2 ; L_2)$

L'on suppose aussi que les fonctions de production sont linéaires et homogènes. Les biens se distinguent dans le processus de production par leurs intensités factorielles respectives. Le fait qu'un bien soit plus intensif en capital par rapport à un autre signifie que, pour un rapport salaire-taux d'intérêt donné, une production efficiente se fait à un rapport capital-travail relatif plus élevé. Pour les fonctions de production homogènes toutes les combinaisons de facteurs qui minimisent les coûts de production, pour un rapport salaire-taux d'intérêt donné, se trouvent sur un sentier d'expansion. Partant, le sentier d'expansion pour un bien intensif en capital doit être plus raide que celui pour un bien intensif en travail. Dans ce qui suit, l'on suppose que  $Y_1$  est le bien intensif en travail et  $Y_2$  le bien intensif en capital.

L'on a alors, pour tout rapport taux de salaire-taux d'intérêt :

$$\frac{K_2}{L_2} > \frac{K_1}{L_1}, \text{ où } \text{tg } \beta > \text{tg } \alpha$$

Soit graphiquement :

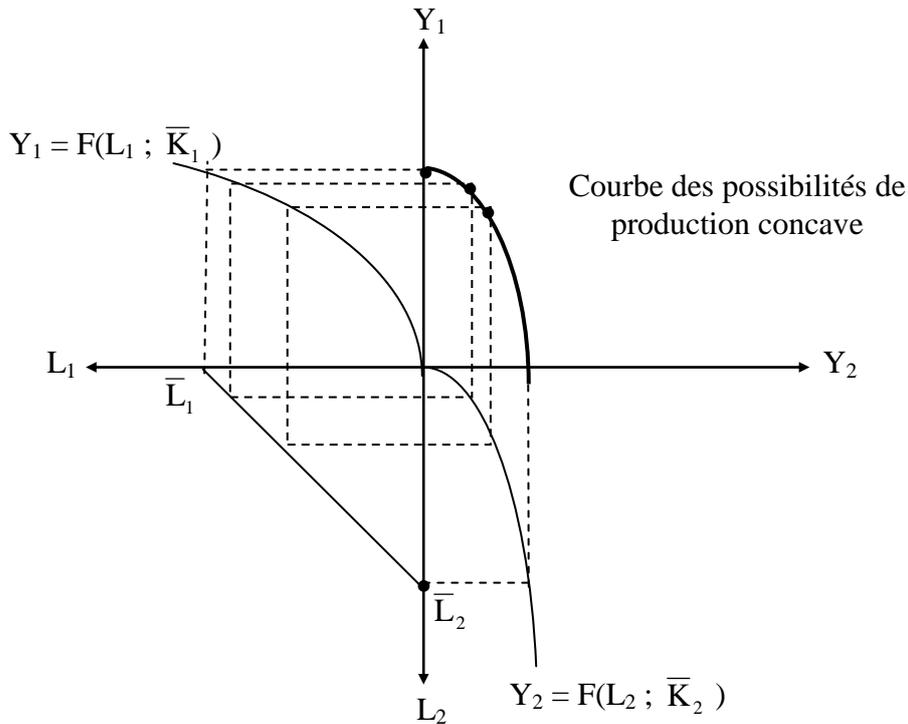


#### 1.1.4. Les possibilités de production d'un pays dans un modèle à deux biens :

Nous passons maintenant à un niveau agrégé des producteurs ou à celui du pays. Ceci ne change rien aux réflexions précédentes tant que l'on suppose la concurrence parfaite. Dans ce cas, le pays comporte un grand nombre de petits offreurs qui ont tous un comportement concurrentiel (price taker) au sens de la maximisation du profit. Le pays considéré dispose d'une dotation donnée de travail et de capital ( $K_1 ; L_1$ ) et ( $K_2 ; L_2$ ) et l'on cherche le plein-emploi de tous les facteurs de production. Les facteurs de production sont consacrés à la production de deux biens  $Y_1$  et  $Y_2$ , qui se distinguent, comme indiqué ci-haut, par leurs intensités factorielles. Notre objectif est de déduire, à partir du stock donné

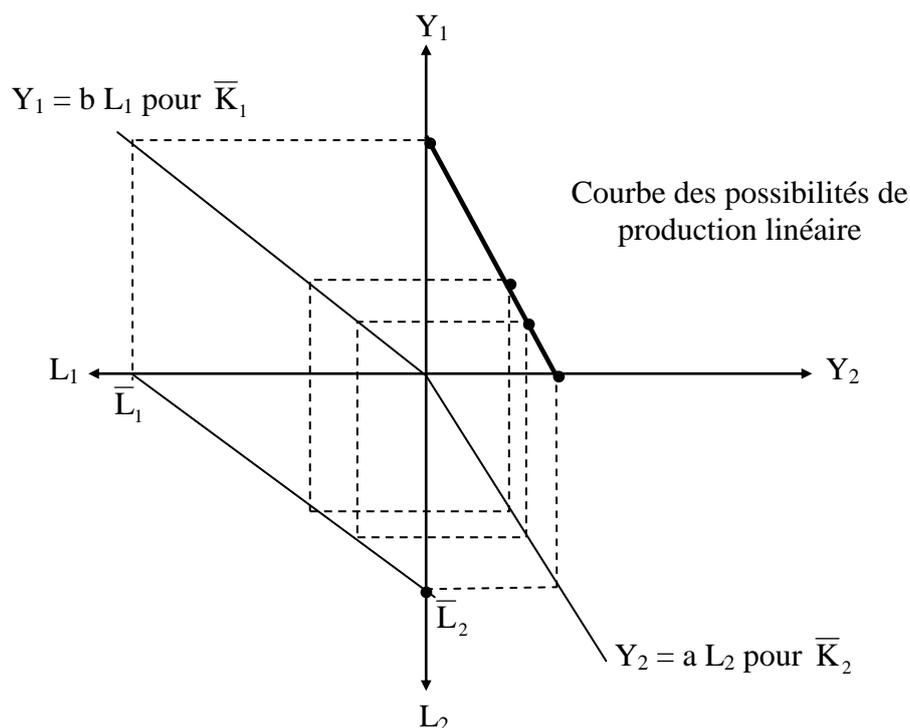
des facteurs<sup>1</sup>  $\bar{K} = \bar{K}_1 + \bar{K}_2$  et  $\bar{L} = \bar{L}_1 + \bar{L}_2$  et des fonctions de production reflétant le lien entre les marchés de facteurs et les marchés des biens et la combinaison de biens que peut produire un pays. Soit graphiquement :

a- Pour deux fonctions de production concaves (rendements à l'échelle décroissants)



b. Pour des fonctions de production linéaires (rendements à l'échelle constants)

<sup>1</sup> Les modèles traditionnels de la théorie du commerce extérieur supposent des facteurs de production immobiles. Ce qui justifie l'hypothèse d'un stock donné de facteurs.



L'on arrive, ainsi, au concept de la courbe de possibilités de production ou de *courbe de transformation* qui représente le lieu géométrique de toutes les combinaisons de biens pour lesquelles les facteurs de production sont pleinement employés, sachant que pour une quantité produite d'un bien, celle de l'autre est maximisée. A partir de ces rapports, la déduction de la courbe de transformation se fait à partir des conditions sur le marché des facteurs, car tous les points sur la courbe de transformation reflètent une allocation efficiente des facteurs<sup>2</sup>.

#### 1.1.4.1. La courbe de transformation ou la courbe des possibilités de production

Face à la rareté relative des ressources, la décision de produire une plus grande quantité d'un bien correspond, en même temps, à la décision de produire une moins grande quantité d'un autre bien. En effet, il est illogique de considérer que tout est prioritaire. Personne n'a les moyens de s'offrir ce qui existe.

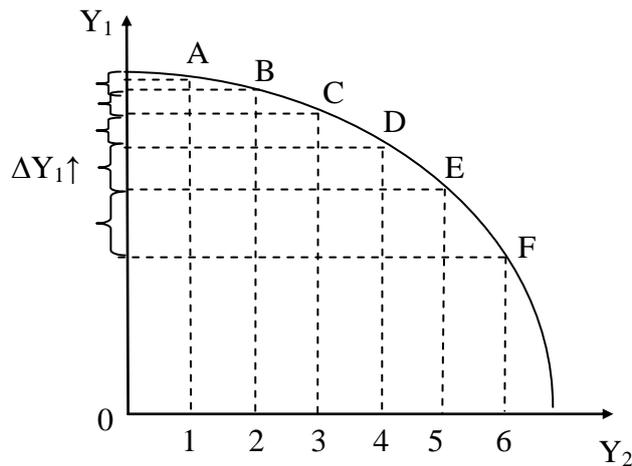
<sup>2</sup> Le cas des fonctions de production à rendements d'échelle croissants et les courbes de possibilités de production convexes sera traité ultérieurement.

Prendre une décision optimale, c'est choisir la possibilité la plus favorable parmi toutes celles que permettent les ressources disponibles. Ainsi, le seul coût pertinent d'une décision, c'est le coût de renonciation (coût d'opportunité). Il équivaut à la valeur de la meilleure possibilité de production ou de consommation qu'on écarte par décision. Tout processus décisionnel rationnel<sup>3</sup> doit être fondé sur le calcul du coût de renonciation, exemple: le coût réel d'une voiture ne correspond pas au prix du marché, mais bien à la valeur des autres produits (réfrigérateurs par exemple) qui auraient pu être fabriqués. Ce coût de renonciation représente le vrai sacrifice que l'économie doit faire pour obtenir une voiture. Dans un système de prix efficace, si le coût de renonciation d'une voiture est élevé, les ressources entrant dans la fabrication d'une voiture, et les voitures elles-mêmes, afficheront un prix élevé ; bref si le marché fonctionne correctement, un coût de renonciation élevé correspondra à un prix élevé et un faible coût de renonciation correspondra à un prix moindre. Toutefois, ce serait une erreur de croire que le coût de renonciation d'un produit est identique au prix affiché; dans certains cas, le marché ne fonctionne pas correctement et les prix ne traduisent pas réellement le coût de renonciation. Ce serait donc une erreur de croire, dans un tel cas, que le coût de renonciation d'un produit est identique au prix affiché.

La pente de la courbe des possibilités de production constitue une représentation graphique de la notion de coût de renonciation (coût d'opportunité). La forme de la courbe illustre un principe économique fondamental, celui de l'accroissement des coûts : quand nous avons besoin d'une quantité croissante d'un bien, il nous faut habituellement payer un coût plus élevé pour l'obtenir et nous devons, à cet effet, sacrifier une quantité croissante d'autres biens. Le coût de renonciation, c'est ce sacrifice consenti pour obtenir une production supplémentaire d'un bien quelconque. D'après, le principe de l'accroissement des coûts, au fur et à mesure que la production d'un bien augmente, le coût de renonciation d'une unité additionnelle de ce bien augmente aussi. Soit graphiquement :

---

<sup>3</sup> Une décision rationnelle est une décision qui sert au mieux l'objectif du décideur quelque soit cet objectif. Le qualificatif « rationnel » ne prend, ici, aucune valeur morale d'approbation ou de désapprobation. Il est intéressant d'examiner ici la théorie du choix quand il s'agit de variables discrètes notamment dans le domaine du transport, voir : Moshe Ben-Aktira, Steven. R. Leegan., (2000) : « Discrete choice analysis: theory and application to travel demand ». MIT Press, Cambridge, Massachusetts, London, England.



où  $\Delta Y_2 = + 1$

Le passage de A à B, de B à C, de C à D, de D à E et de E à F implique un coût de renonciation  $\frac{\Delta Y_1}{\Delta Y_2} = \Delta Y_1$  croissant.

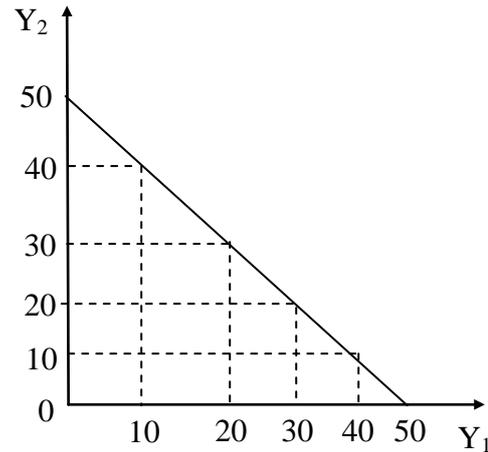
Le principe de l'accroissement des coûts est fondé sur le fait que *les facteurs de production ne sont pas parfaitement adaptés à tous les usages sans distinction (facteurs spécifiques)*. Ainsi, une partie de leur productivité se perd lorsque nous les détournons d'une production pour laquelle ils sont adaptés (spécialisés) vers une production pour laquelle ils sont relativement moins adaptés. Comme les ressources matérielles sont mieux adaptées à certaines activités qu'à d'autres, la courbe des possibilités de production, dans notre exemple, est probablement inclinée vers le bas et présente la forme d'un arc.

Il existe, cependant, des cas où les facteurs de production ne sont pas spécialisés. L'on peut examiner une situation où les facteurs de production sont parfaitement flexibles et parfaitement adaptés à la production du premier et du second bien. La courbe des possibilités de production devient, en fait, une droite

La modification de la production n'entraîne aucune perte de productivité, puisque les ressources sont parfaitement souples.

La courbe de transformation est, dans ce cas, une droite dont la pente (coût d'opportunité) est constante<sup>4</sup>, et ce, comme le montre le graphe suivant :

<sup>4</sup> Dire que le coût d'opportunité est constant signifie que les termes de l'échange ou les prix relatifs sont constants.



Il s'agit de choisir la meilleure allocation des facteurs capital et travail qui permet la réalisation de l'output au moindre coût (allocation efficiente des facteurs). La notion d'efficacité ne permet pas de déterminer lequel des points situés sur la courbe des possibilités de production représente la situation optimale.

Simplement, l'on peut savoir qu'un point qui n'est pas sur la courbe ne peut pas correspondre à une situation optimale parce qu'il caractérise une situation de gaspillage des ressources (inefficente). Il s'agit, dans ce cas, d'une situation de sous-emploi des facteurs disponibles ou encore d'une utilisation inefficace des ressources. Le pays n'est plus placé sur la courbe de transformation définie plus loin, mais bien quelque part à l'intérieur.

Une économie dispose de ressources limitées et d'une technologie donnée. Si la société souhaite construire plus d'usines et de biens manufacturés, elle devra renoncer à une partie de ses actions dans la lutte contre la pollution. Il s'agit, en fait, de choisir entre le désir de respirer l'air non pollué et le désir de disposer de biens manufacturés<sup>5</sup>.

La position et la forme d'une courbe des possibilités de production ou de transformation qui régit les choix d'une société dépendent des ressources matérielles de cette économie, de son

<sup>5</sup> Cette problématique est traitée selon des approches relevant de l'économie néo-institutionnelle et notamment le théorème de Coase, voir : Coase. R.H., (1937) : « The nature of the firm », *Economica* 4, pp. 386-405 et Coase. R.H., (1972) : « Industrial organization : A proposal for research », in V.R. Fuchs (eds), « policy issues and research opportunities in industrial organization », National Bureau of Economic Research.

savoir et de sa technologie, de son ardeur au travail et de ses investissements dans les usines, la recherche et l'innovation.

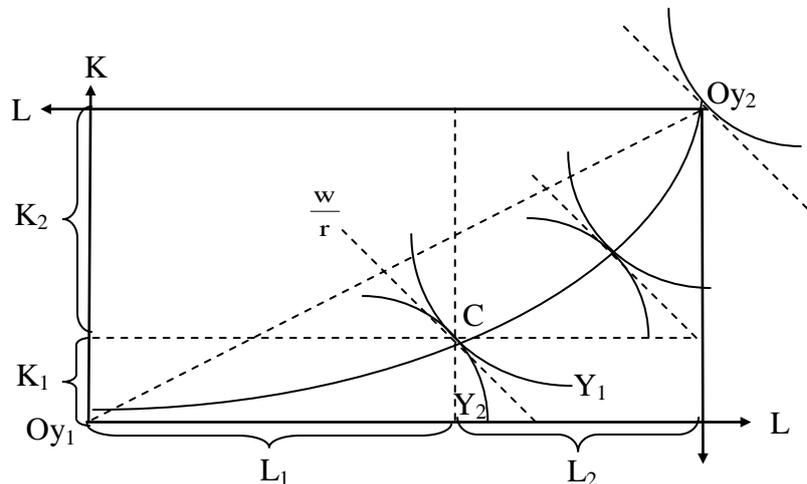
Parmi les choix économiques qu'une société doit faire, il y en a un qui illustre magistralement la notion de coût de renonciation à savoir : «Quel rythme de croissance une économie doit-elle maintenir» ?. Il s'agit d'un arbitrage entre le présent et le futur. En décidant de consacrer une partie des ressources à la satisfaction des besoins futurs au lieu de les consommer immédiatement, une société choisit, dans le cadre de certaines limites, son rythme de croissance économique. On peut illustrer ceci par une courbe des possibilités de production des biens de consommation immédiate (alimentation, vêtements, etc..) par rapport aux biens d'équipement (usines, machines etc..) qui représentent les possibilités de consommation futures (marchés de l'alimentation et des vêtements). Les biens d'équipement sont des biens qu'une société choisit de consacrer à la production future de biens ou services plutôt que de les consommer immédiatement. Ainsi, la croissance économique d'un pays n'est possible que si les habitants acceptent d'investir, en prévision de l'avenir, une partie des biens qu'ils pourraient consommer immédiatement. Plus le coût de renonciation est élevé, plus la croissance est rapide. En d'autres termes, plus l'investissement sera important, plus la courbe des possibilités de production se dirigera vers la droite. A partir de ce déplacement des courbes des possibilités de production, l'on peut comparer les rythmes de croissance entre différentes économies pour distinguer celles qui sont développées de celles qui sont moins ou sous-développées.

Il est évident qu'après avoir déterminé comment utiliser ses ressources efficacement la société doit choisir la combinaison à produire, c'est-à-dire sélectionner un point précis sur la courbe des possibilités de production et établir quelle quantité de chacun des biens sera distribuée à chacun des membres de la collectivité.

### 1.1.4.2. La diagramme d'Edgeworth

Les conditions sur le marché des facteurs sont représentées, graphiquement, dans le diagramme d'Edgeworth<sup>6</sup>. Les côtés du diagramme représentent le niveau donné des facteurs du pays. Le diagramme est une construction composée de deux diagrammes factoriels pour les deux biens. Le diagramme factoriel du bien intensif en travail est exposé diagonalement au diagramme factoriel du bien intensif en capital. Les deux origines sont diamétralement opposées. Cette représentation est choisie, car elle permet de voir, en même temps, les conditions de production et la condition de plein-emploi des stocks de facteurs donnés.

Chaque point sur le diagramme d'Edgeworth représente une certaine allocation du stock des facteurs affectés à la production des deux biens.



Les points de production efficaces se caractérisent par le fait qu'il n'est pas possible d'accroître la production d'un bien sans réduire celle de l'autre. C'est le cas en tout point où les deux isoquantes sont tangentes. Aux points de tangence, les TMST sont les mêmes pour les deux biens produits. L'on sait, par ailleurs, que la pente des tangentes aux isoquantes correspond, pour une production efficace, au rapport taux de salaire-taux d'intérêt  $\frac{w}{r}$ . Il est évident, dans le graphe ci-haut, qu'en cas de maximisation du profit, un certain rapport factoriel (ou intensité factorielle) correspond à chaque rapport taux de salaire-taux

<sup>6</sup> La façon de construire ce diagramme sera traitée dans les pages suivantes.

d'intérêt. Selon le prix relatif des facteurs (valable pour chaque secteur de production), il y a un grand nombre de points de production efficients, dont le lieu géométrique est la courbe d'efficacité (courbe des contrats). Dans le modèle à deux facteurs et deux biens, l'on obtient une courbe d'efficacité voûtée, lorsque les deux biens se distinguent nettement pour ce qui est de leur intensité factorielle. Plus les intensités factorielles sont différentes et plus fort est le cintrage de la courbe d'efficacité.

### 1.1.4.3. La spécialisation

Il existe une source d'efficacité qu'il convient d'isoler et de mettre en lumière: il s'agit de la spécialisation et de la division de travail qui en découle. La division du travail désigne le processus qui consiste à diviser une tâche en un certain nombre de tâches plus restreintes et plus spécialisées de telle sorte que chaque travailleur puisse développer des aptitudes de plus en plus appropriées à l'exécution de son travail. Pour Adam Smith<sup>7</sup>, une telle division du travail permettait à chacun des travailleurs de devenir expert en son domaine d'activité et se traduisait par une importante amélioration de la productivité (courbe d'apprentissage). A cause de la division du travail, les gens ne produisaient plus uniquement ce qu'ils souhaitaient consommer. Il a fallu donc mettre au point un mécanisme qui assurait l'échange. *Sans ce système d'échange, l'accroissement de la productivité résultant de la division du travail serait resté sans utilité pour la société. C'est grâce à ce système que le niveau de vie a enregistré une formidable poussée. Même si l'échange, en soi, ne produit aucun bien supplémentaire, le bien-être de la société s'en trouve accru du fait que chaque individu a pu se procurer des biens mieux adaptés à ses besoins ou à ses goûts. Ce système d'échange fonctionne plus efficacement si l'ensemble des individus concernés s'entend sur un bien commun (numéraire) pouvant servir de monnaie d'échange pour l'achat ou la vente de biens ou de services. Ainsi, la monnaie fait son apparition.*

La spécialisation et l'échange avec l'aide de la monnaie, ont donné lieu à une formidable amélioration du bien-être de l'humanité. Ce processus prend toute son ampleur lorsque les habitants d'un pays échangent leurs produits contre ceux des habitants d'un autre pays. L'on peut prouver que, même si les habitants d'un pays sont en mesure de tout produire plus

---

<sup>7</sup> Smith. A., (1937) : «The Wealth of Nations ». New York, Random House, Modern Library edition, p.4.

efficacement que ceux d'un autre pays, les deux pays peuvent tirer parti de la spécialisation et de l'échange. *En effet, un pays peut atteindre un point situé au-delà de sa courbe des possibilités de production grâce au commerce international.*

Adam Smith propose une façon d'organiser et de coordonner les activités économiques, à savoir les marchés et les prix. Il constate que les individus savent très bien comment s'y prendre pour défendre leurs propres intérêts et qu'un système des prix constitue un excellent moyen pour orienter les activités économiques. La volonté d'enregistrer des profits incite les entreprises à utiliser les ressources le plus efficacement possible. Les ressources précieuses (utiles et rares) se vendent cher, ce qui oblige les producteurs à s'en servir parcimonieusement. Le système des prix aide également les entreprises et les ménages à prendre des décisions rationnelles en matière de production et de consommation.

Si l'on revient au diagramme ci-haut, l'on constate qu'une spécialisation du pays dans la production du bien intensif en travail se traduit graphiquement par un déplacement de la courbe d'efficience de la partie gauche et basse vers la droite et le haut<sup>8</sup>. L'on assiste, en même temps, à un accroissement du rapport taux de salaire-taux d'intérêt, car le travail est plus demandé que le capital. Si le rapport taux de salaire-taux d'intérêt augmente, une production intensive en capital devient attractive dans les deux branches.

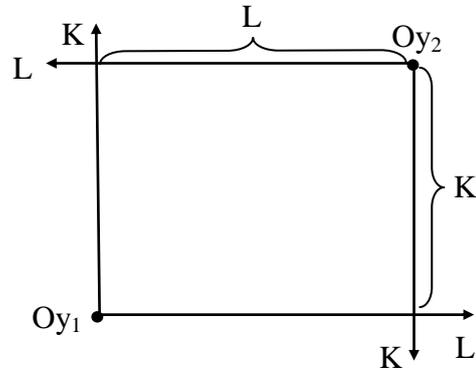
Le rapport maximal taux de salaire-taux d'intérêt est atteint lorsque le pays se spécialise totalement dans le produit intensif en travail. Graphiquement, c'est le cas lorsque l'isoquante la plus élevée possible du bien 1 passe par le point d'origine  $Oy_2$  du diagramme factoriel. De la même manière, un rapport minimal taux de salaire-taux d'intérêt est réalisé lorsque le pays se spécialise entièrement dans la production du bien intensif en capital. C'est graphiquement le cas lorsque l'isoquante la plus élevée possible du bien 2 passe par le point d'origine  $Oy_1$  du diagramme factoriel.

Le diagramme d'Edgeworth est en mesure de nous fournir un grand nombre d'informations importantes sur les quantités et les prix relatifs. En effet :

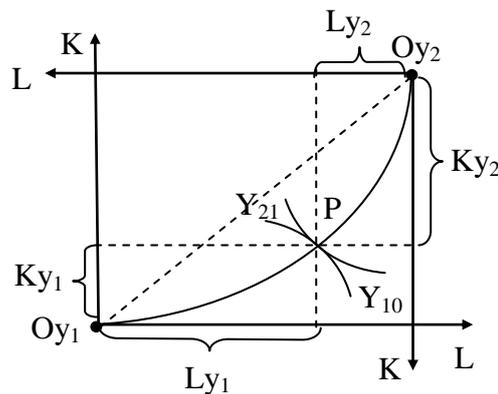
---

<sup>8</sup> Ce changement structurel induit par la croissance sera traité ultérieurement dans le chapitre traitant du lien entre la croissance économique et le commerce international.

- Il caractérise le pays à travers sa dotation factorielle (grandeur du diagramme) et sa technologie (forme et position des isoquantes).



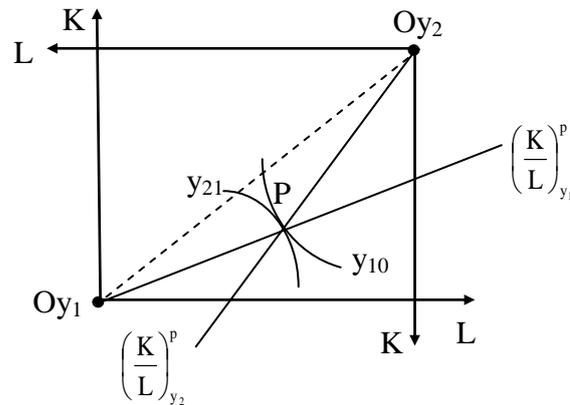
Dotation factorielle du pays représentée par les axes K et L.



D'après ce graphe, il y a lieu de noter que :

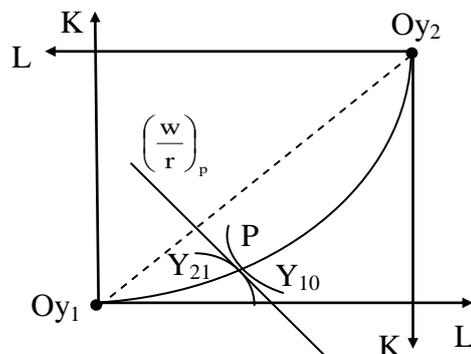
- la technologie de production est représentée par la position des isoquantes ; et
- que l'emploi de K et L dans la production de  $Y_1$  et  $Y_2$  est donné par le point de production P.

- Il donne des informations sur l'allocation des facteurs de production entre les deux biens en cas de production efficiente (structure de production du pays). L'on ne se limite pas à la connaissance des quantités employées dans la production de chaque bien, mais l'on peut aussi voir dans le diagramme les quantités de biens produits. C'est le cas, parce qu'à chaque isoquante correspond un certain output, comme le montre le graphe ci-après.



- L'intensité factorielle en un certain point de production P ;
- Quantité d'output de  $Y_1$  et  $Y_2$  au point de production représentées par les isoquantes.

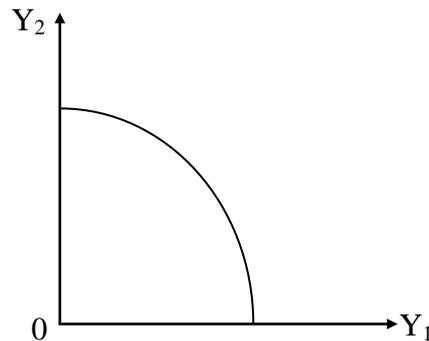
• **A chaque point de production efficient correspond un certain prix relatif des facteurs qui est lisible à travers la pente de la tangente aux deux isoquantes. A ce prix relatif des facteurs correspond une intensité factorielle déterminée (fixe) pour chacun des deux biens.**



- Rapport taux de salaire-taux d'intérêt au point de production P : tous les offreurs maximisent l'output pour des coûts donnés (pente de la ligne d'isocoûts  $\frac{w}{r}$ ). L'optimum correspond donc au point de tangence entre les l'isoquantes.

En dépit du grand intérêt de ce diagramme, il ne permet pas d'avoir une information importante, à savoir le prix relatif des biens donné en un point. Comme le prix relatif est décisif pour la forme

que prend la structure du commerce, l'on construit la courbe de transformation. Pour cela, l'on procède de la façon suivante : l'on prélève à chaque point sur la courbe d'efficacité les quantités produites des deux biens et on les porte sur le système de coordonnées correspondant. A chaque point sur la courbe de transformation correspond une certaine combinaison des deux biens, combinaison que l'on retrouve sur le diagramme d'Edgeworth, telle que :



Il s'avère que la courbe de transformation est concave pour des rendements à l'échelle décroissants et pour différentes intensités factorielles relatives à la production des deux biens. Pour un stock de facteurs donné, l'accroissement de la production d'un bien implique toujours une limitation de la production de l'autre bien. La concavité de la courbe de transformation signifie que, pour une spécialisation croissante dans un bien, il importe de renoncer à des quantités toujours plus grandes de l'autre bien (coûts d'opportunité croissants).

Ce rapport est exprimé mathématiquement par le taux marginal de transformation (TMT). Il s'agit en fait de la pente de la courbe de transformation en un certain point.

Le taux marginal de transformation indique de combien la production d'un bien doit-elle être réduite pour garantir un accroissement marginal de la production de l'autre bien.

**Remarques :**

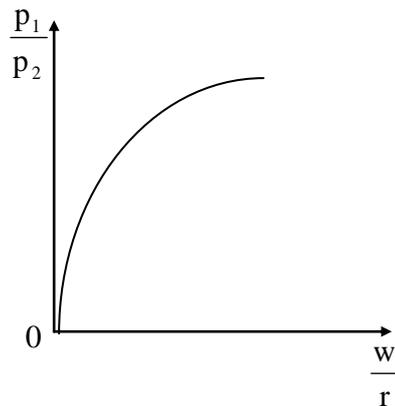
- A chaque point de la courbe de transformation correspond un point dans le diagramme d'Edgeworth qui se trouve sur la courbe d'efficacité ;

- A chaque point de la courbe de transformation peut correspondre un certain prix relatif des biens (dans la mesure où un pays ne se spécialise pas totalement dans la production d'un bien) qui n'est valide que pour ce point de la courbe de transformation.

- De même chaque point de la courbe d'efficience est lié à un certain rapport taux de salaire-taux d'intérêt qui n'est donné que pour ce point de la courbe d'efficience.

Il s'ensuit que, pour une technologie donnée, à chaque prix relatif des biens correspond un certain rapport des prix des facteurs.

Il existe donc un rapport évident entre les prix relatifs des biens et les prix relatifs des facteurs : en cas de spécialisation dans la production du bien intensif en travail, le rapport taux de salaire-taux d'intérêt augmente, il en est de même pour le rapport des prix des biens  $\left(\frac{p_1}{p_2}\right)^9$ . Soit graphiquement :



Déduction mathématique du taux marginal de transformation :  
comme

- $Y_1 = F_1(L_1 ; K_1)$  (1.a)

alors :

$$dY_1 = \frac{\partial Y_1}{\partial L_1} \cdot dL_1 + \frac{\partial Y_1}{\partial K_1} \cdot dK_1 \quad (1.b)$$

<sup>9</sup> Ceci est important pour la suite du cours lorsqu'on arrive à la conclusion suivante : lorsque les prix relatifs des biens sont égalisés moyennant le commerce international entre pays qui disposent de la même technologie de production, alors les prix relatifs des facteurs doivent aussi s'égaliser.

soit :

$$dY_1 = \frac{\partial Y_1}{\partial L_1} \cdot dL_1 \cdot \left(1 + \frac{dK_1}{dL_1} \cdot \frac{\partial Y_1}{\partial K_1} / \frac{\partial Y_1}{\partial L_1}\right)$$

$$\bullet Y_2 = F_2(L_2 ; K_2) \quad (2.a)$$

alors :

$$dY_2 = \frac{\partial Y_2}{\partial L_2} \cdot dL_2 + \frac{\partial Y_2}{\partial K_2} \cdot dK_2 \quad (2.b)$$

soit :

$$dY_2 = \frac{\partial Y_2}{\partial L_2} \cdot dL_2 \cdot \left[1 + \frac{dK_2}{dL_2} \cdot \frac{\partial Y_2}{\partial K_2} / \frac{\partial Y_2}{\partial L_2}\right]$$

A chaque point de la courbe d'efficienne, les taux marginaux de substitution et, par là, les rapports des productivités marginales dans les deux secteurs sont égaux, de sorte que :

$$\frac{\frac{\partial Y_1}{\partial K_1}}{\frac{\partial Y_1}{\partial L_1}} = \frac{\frac{\partial Y_2}{\partial K_2}}{\frac{\partial Y_2}{\partial L_2}} \quad (3)$$

En outre, les quantités de travail et de capital retirées d'un secteur doivent correspondre aux quantités ajoutées à l'autre secteur. De la sorte, l'on a :

$$dL_1 = -dL_2, \quad (4.a), \quad \text{respectivement,} \quad dK_1 = -dK_2 \quad (4.b)$$

Placées dans les formules ci-dessus (par exemple **1.b**), l'on obtient :

$$dY_1 = \frac{\partial Y_1}{\partial L_1} \cdot (-dL_2) \cdot \left[1 + \frac{dK_2}{dL_2} \cdot \frac{\partial Y_2}{\partial K_2} / \frac{\partial Y_2}{\partial L_2}\right] \quad (1.c)$$

Si l'on divise les deux formules (**1.c/2b**), l'on obtient le taux marginal de transformation suivant :

$$\frac{dY_2}{dY_1} = (-1) \cdot \frac{\frac{\partial Y_2}{\partial L_2}}{\frac{\partial Y_1}{\partial L_1}} = (-1) \cdot \frac{\frac{\partial Y_2}{\partial K_2}}{\frac{\partial Y_1}{\partial K_1}}$$

Ainsi, le taux marginal de transformation correspond au rapport négatif des productivités marginales aussi bien de l'un comme de l'autre des deux facteurs de production.

### 1.1.5. Le point de production d'un pays

Il s'avère donc que chaque pays est, en principe, confronté à une série de points de production efficaces possibles. La question porte sur le choix que va prendre un pays où il y a une concurrence parfaite sur les marchés des biens et des facteurs. Si l'on admet la condition déduite ci-haut pour le TMT et si l'on considère que, dans une concurrence parfaite, les facteurs de production sont rémunérés réellement à leur productivité marginale, l'on obtient :

$$\frac{\partial Y_1}{\partial L_1} = \frac{w}{p_1} \text{ et } \frac{\partial Y_2}{\partial L_2} = \frac{w}{p_2}$$

il s'ensuit :

$$\frac{dY_2}{dY_1} = - \frac{p_1}{p_2}$$

A l'équilibre concurrentiel, un pays produit au point de la courbe de transformation où le TMT (tangente à la courbe de transformation) correspond au rapport inverse des prix des biens (l'inverse du prix relatif des biens).

**Remarque :**

- Le taux marginal de substitution technique (TMST) exprime le rapport des productivités marginales des deux facteurs de production dans un et le même processus de production.

Il s'agit ici de la pente des isoquantes en un certain point, tel que :

$$|\text{TMST}| = \frac{\frac{\partial Y_1}{\partial L_1}}{\frac{\partial Y_1}{\partial K_1}}$$

• Le taux marginal de transformation (TMT) exprime le rapport des productivités marginales d'un facteur dans les deux emplois (ou productions). Il s'agit, ici, de la pente de la *courbe de transformation* en un certain point :

$$|\text{TMT}| = \frac{\frac{\partial Y_2}{\partial L_2}}{\frac{\partial Y_1}{\partial L_1}} = \frac{\frac{\partial Y_2}{\partial K_2}}{\frac{\partial Y_1}{\partial K_1}}$$

▪ **Récapitulatif**

Pour un pays I, l'on a :

\* Relation entre les rémunérations relatives et le TMT de deux productions  $Y_1$  et  $Y_2$  :

$$\left[ \begin{array}{l} \text{TMT} = \frac{\frac{\partial Y_1}{\partial L_1}}{\frac{\partial Y_2}{\partial L_2}} = \frac{\frac{\omega}{p_1}}{\frac{\omega}{p_2}} = \frac{p_2}{p_1} \end{array} \right]_I ; \text{ soit } \left[ \text{TMT} = \frac{p_2}{p_1} \right]$$

et :

$$\left[ \begin{array}{l} \text{TMT} = \frac{\frac{\partial Y_1}{\partial K_1}}{\frac{\partial Y_2}{\partial K_2}} = \frac{\frac{r}{p_1}}{\frac{r}{p_2}} = \frac{p_2}{p_1} \end{array} \right]_I$$

\* Relation entre les rémunérations relatives et le TMST des facteurs : Comme les facteurs sont rémunérés à leur productivité marginale, l'on a :

$$\left( \frac{\omega}{r} \right)_I = \left[ \frac{\frac{\partial Y}{\partial L} \cdot p}{\frac{\partial Y}{\partial K} \cdot p} \right]_I = \left( - \frac{dK}{dL} \right)_I = \left[ \frac{\frac{\partial Y}{\partial L}}{\frac{\partial Y}{\partial K}} \right]_I = (\text{TMST})_I$$

Soit pour le produit 1, respectivement, 2 :

$$\left[ \text{TMST} = \frac{\frac{\partial Y_1}{\partial L_1}}{\frac{\partial Y_1}{\partial K_1}} = - \frac{dK_1}{dL_1} \right]_I , \text{ et } \left[ \text{TMST} = \frac{\frac{\partial Y_2}{\partial L_2}}{\frac{\partial Y_2}{\partial K_2}} = - \frac{dK_2}{dL_2} \right]_I$$

En procédant de la même manière pour un pays II, l'on aura :

$$\left[ \text{TMT} = \frac{p_2}{p_1} \right]_{II}$$

soit :

$$\left( \frac{\omega}{r} \right)_{II} = \left( - \frac{dK}{dL} \right)_{II} = (\text{TMST})_{II}$$

ou  $\left( \frac{\omega}{r} \right)_I$  et  $\left( \frac{\omega}{r} \right)_{II}$  sont les rémunérations factorielles relatives dans les pays I et II.

## 1.2. Le côté demande et les possibilités d'utilité ou de satisfaction dans un pays

### 1.2.1. La fonction d'utilité

Comme la fonction de production du côté de l'offre, la fonction d'utilité est centrale pour les consommateurs d'un pays.

Elle représente le rapport entre la quantité consommée des deux biens et l'utilité tirée par les consommateurs, de sorte que :

$$U = U(Y_1 ; Y_2)$$

Par hypothèse, l'utilité croit pour une consommation croissante de l'un ou des deux biens, mais dans une proportion décroissante (utilité marginale décroissante). Comme la fonction de production, la fonction d'utilité est représentée par une courbe tridimensionnelle. La seule différence est que l'utilité n'est pas mesurable de façon cardinale comme c'est le cas pour le niveau de l'output. L'on peut aussi représenter la courbe dans un espace bidimensionnel si l'on maintient constante l'une des trois variables. De façon analogue aux isoquantes, l'on obtient les courbes d'indifférence comme lieu géométrique de toutes les combinaisons de biens qui procurent aux consommateurs la même utilité. Comme la mesure de l'utilité ne peut être qu'ordinaire, l'on peut tirer des conclusions à partir de l'éloignement des courbes d'indifférence. Plus les courbes d'indifférence sont éloignées de l'origine du système des coordonnées et plus l'utilité est élevée.

### 1.2.2. Propriétés des courbes d'indifférence :

- *Les courbes d'indifférence sont convexes* : en effet, une baisse de la consommation d'un bien peut être compensée par l'accroissement de la consommation de l'autre bien. Pour un assortiment de biens comportant une grande quantité  $Y_2$  du bien 2 et une quantité relativement faible  $Y_1$  du bien 1, lorsqu'on renonce à une unité de 2, la baisse d'utilité est plus petite que l'accroissement d'utilité obtenu suite à une unité additionnelle du bien 1 qui est relativement rare.

- *La pente de la courbe d'indifférence est le taux marginal de substitution subjectif (TMSS)* : Elle correspond à la relation inverse des utilités marginales des deux biens 1 et 2, de sorte que :

$$dU = \frac{\partial U}{\partial Y_1} dY_1 + \frac{\partial U}{\partial Y_2} dY_2 = 0$$

soit :

$$\frac{dY_2}{dY_1} = - \frac{\frac{\partial U}{\partial Y_1}}{\frac{\partial U}{\partial Y_2}}$$

Le taux marginal de substitution subjectif donne une information sur le nombre d'unités d'un bien auquel l'agent économique serait disposé à renoncer pour obtenir une unité additionnelle de l'autre bien, sans que le niveau d'utilité change. Si l'on suppose une utilité marginale décroissante (première loi de Gossen), il sera évident que le taux marginal de substitution subjectif (en valeur absolue) est décroissant.

Enfin, *les courbes d'indifférence d'un ordre de préférence ne se coupent pas.*

### 1.2.3. La maximisation de l'utilité

La maximisation de l'utilité des agents économiques est soumise aux deux conditions suivantes :

- Les utilités individuelles des agents économiques sont représentées par un système de courbes d'indifférence.
- Les possibilités de consommation objectives sont déterminées par le revenu  $R$  du ménage et par les prix des biens.

L'on cherche, ici, à maximiser l'utilité avec des moyens limités (le revenu  $R$  est consacré entièrement à la consommation des biens ; il n'y a pas d'épargne). Alors que les niveaux d'utilités sont représentés graphiquement par les courbes d'indifférence, la contrainte revenu correspond à la droite budgétaire (pour des prix donnés des biens). Aussi, l'on a :

$$R = p_1 \cdot Y_1 + p_2 \cdot Y_2$$

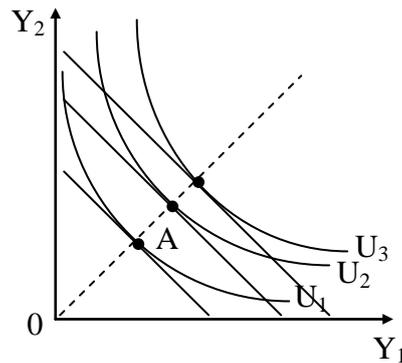
soit :

$$Y_2 = \frac{R}{p_2} - \frac{p_1}{p_2} \cdot Y_1$$

La droite budgétaire est déterminée par le revenu donné (position de la droite) et le prix relatif des deux biens (pente de la droite). Une consommation additionnelle d'un bien nécessite une réduction de la consommation de l'autre bien, d'où la pente négative de la droite budgétaire.

L'utilité est maximale au point de tangence entre la droite budgétaire et la courbe d'indifférence la plus élevée possible. En ce point, le taux marginal de substitution subjectif correspond à la

pente de la droite budgétaire donc au rapport des prix des deux biens (prix relatif). Les utilités marginales des deux biens se comportent entre elles en ce point, à l'instar du prix relatif des biens<sup>10</sup>. Soit graphiquement :



Pour différents revenus, l'on obtient différents points maximisant l'utilité. En joignant ces points optimaux, l'on trouve la courbe d'Engel ou la courbe revenu-consommation. Si celle-ci est linéaire et passe par l'origine, cela signifie que le consommateur réagit à un accroissement du revenu par un accroissement proportionnel de la consommation des deux biens. L'on parle, dans ce cas, d'une fonction de demande homothétique. Une telle fonction sera supposée dans ce qui suivra.

#### 1.2.4. Les problèmes d'agrégation

<sup>10</sup> La démonstration se fait de façon analogue à celle du taux marginal de substitution technique (TMST).

Jusqu'ici, l'on a considéré les courbes d'indifférence d'un seul individu. Cette démarche correspond, du côté de l'offre, à la considération de la fonction de production d'un offreur individuel. La théorie traditionnelle du commerce international opère cependant au niveau des pays. Ceci ne pose pas de problèmes du côté de la production en cas de concurrence parfaite. Le pays se compose d'un grand nombre de petits offreurs identiques de sorte que l'offreur individuel, a un comportement représentatif de celui des autres et peut donc être utilisé analytiquement pour tirer des conclusions sur le comportement du pays.

Un problème similaire se pose au niveau de la déduction des systèmes agrégés de courbes d'indifférence du côté de la demande.

Pour que de telles courbes d'indifférence agrégées soient déduites à partir des préférences (demandes) individuelles de façon précise, différentes conditions sont nécessaires, à savoir :

- Les individus doivent avoir des préférences identiques. Autrement, la structure de la demande dépendrait de la répartition du revenu entre les individus ;

- La structure de préférence des individus doit être homothétique, c'est-à-dire indépendante du revenu. Cela signifie que la demande des consommateurs est proportionnelle au revenu pour des prix relatifs donnés. Le taux marginal de substitution est donc indépendant du niveau du revenu.

## **1.2.5. Equilibre général dans les économies fermées et ouvertes**

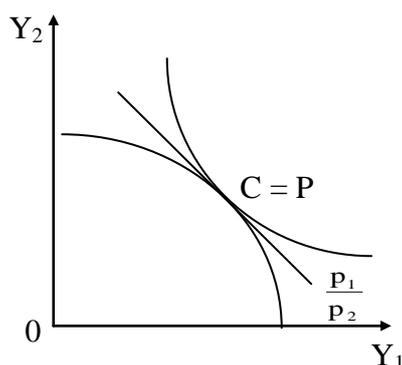
### **1.2.5.1. Economie fermée : équilibre autarcique**

Les analyses précédentes ont permis la déduction de deux conditions de maximisation :

- Maximisation du profit des producteurs (offreurs) : cette condition est remplie lorsque le taux marginal de transformation (TMT) correspond au prix relatif des biens ;

- Maximisation de l'utilité des consommateurs : cette condition est remplie lorsque le taux marginal de substitution (pente de la courbe d'indifférence) correspond au prix relatif des biens.

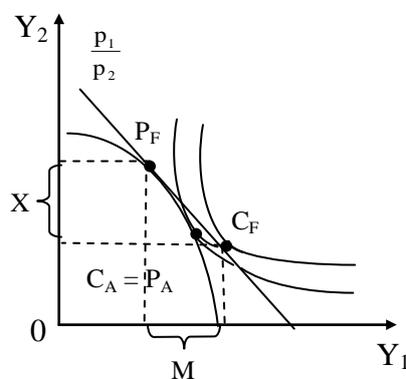
L'on arrive, ainsi, à la condition d'équilibre du marché : dans une économie fermée, les quantités consommées (demandées) doivent correspondre aux quantités produites (offertes) souhaitées. Le point de production est identique au point de consommation et il est représenté dans une économie fermée par le point de tangence entre la courbe de transformation et la courbe d'indifférence, et ce, comme le fait ressortir, clairement, le graphe ci-après :



#### **1.2.5.2. Economie ouverte : commerce international**

Dans le cas d'une liberté de mouvement des biens entre pays, le commerce international devient possible et l'économie n'est plus obligée de consommer ce qu'elle produit. Le point de production peut différer du point de consommation (dissociation de C et P). Une partie de la production peut être exportée alors que certains biens de consommation peuvent être importés. Ceci a toujours un sens lorsque le prix relatif du bien exporté sur le marché mondial est plus élevé que celui dans le pays (en cas d'équilibre autarcique), ou bien lorsque le prix relatif du bien importé sur le marché mondial est inférieur à celui dans le pays (en cas d'équilibre autarcique).

Pour que la balance commerciale soit équilibrée, il suffit que la valeur des exportations corresponde à la valeur des importations. Graphiquement, cela signifie qu'on ne doit plus produire au point où la courbe de transformation et la courbe d'indifférence sont tangentes. La condition d'équilibre du marché dans le cadre national n'est plus à l'ordre du jour. Il est, cependant, toujours nécessaire que l'on produise là où la droite des prix (prix relatif) et la courbe de transformation sont tangentes et que l'on consomme là où la courbe d'indifférence et la droite des prix sont tangentes, et ce, comme le montre le graphe, ci-après :



A l'état autarcique

l'on a :  $P_A = C_A$

où X désigne les exportations et M, les importations.

Cette dissociation entre le point de consommation et le point de production en cas de commerce libre (F : Free-commerce) a toujours lieu lorsque certains pays remplissent certaines conditions qui leur permettent de produire des biens à des prix relatifs meilleurs que ceux du marché mondial. Nous disons dans ce cas, que le pays a un *avantage comparatif* dans la production du bien concerné. Dans ce cas, ces pays se spécialiseront dans la production de ces biens (mouvement sur la courbe de transformation de  $P_A$  vers  $P_F$ ) pour échanger, ensuite, les excédents non consommés sur le marché mondial contre des biens que ces pays ne peuvent pas produire aux conditions du marché mondial. Sur le plan international, le différentiel des prix relatifs entre l'état autarcique et le marché mondial constitue une condition pour qu'il y ait commerce international.

Comme on l'a vu, les prix relatifs à l'état autarcique sont déterminés dans une économie par les conditions d'offre

(représentées par les courbes de transformation) et les conditions de demande (représentées par les courbes d'indifférence).

Nous présenterons, dans ce qui suit, des modèles qui prétendent expliquer le sens et l'ampleur du commerce réel entre les économies nationales. Cela signifie que chacun de ces modèles doit être en mesure d'expliquer, à partir des conditions d'offre et de demande des pays, pourquoi ces derniers ont-ils à l'état autarcique différents prix relatifs des biens.

L'on montrera, aussi, que le commerce libre conduit à un accroissement du bien-être du pays. Le bien-être peut être mesuré par la position de la courbe d'indifférence réalisée. Le bien-être est donc toujours plus élevé lorsque la courbe d'indifférence atteinte est plus éloignée de l'origine.

C'est le cas dans tous les modèles lorsqu'un pays est en mesure d'échanger à des prix différents de ces prix autarciques. Alors qu'en état d'autarcie, les possibilités de consommation sont déterminées par la courbe de transformation (à cause de la correspondance du point de consommation au point de production), elles le sont en cas de commerce libre uniquement par la position de la droite des prix (prix relatif ou *termes de l'échange*). *L'on peut, ainsi, atteindre des points de consommation qui se situent au-dessus de la courbe de transformation.* Le niveau des gains de bien-être à travers le commerce libre dépendra, dans tous les modèles présentés, du différentiel entre les prix relatifs autarciques et les prix relatifs mondiaux (termes de l'échange).

Ce qui importe cependant, c'est qu'on peut constater que le commerce libre conduit à des accroissements du bien-être au niveau des pays échangistes. Ainsi, la représentation du diagramme d'Edgeworth nous a montré qu'avec chaque variation des prix relatifs des biens et, par là, avec toute spécialisation inhérente, les prix relatifs des facteurs varient. Cela signifie, que la commerce libre n'est pas nécessairement porteur de bien-être pour tous les individus au sens de leur dotation factorielle : alors que le facteur, qui est utilisé de façon intensive dans la branche de spécialisation du pays, est certainement mieux rémunéré en cas de commerce libre qu'en cas d'autarcie, les propriétaires des autres facteurs (non demandés) subiront des pertes de bien-être.

### 1.2.5.3. Les avantages liés à l'échange et à la spécialisation : analyse microéconomique

#### 1.2.5.3.1. Avantage de l'échange : accroissement du bien-être

Comme la dotation en ressources disponibles ne suffit, généralement, pas à satisfaire les besoins (rareté) de façon autarcique et comme les états futurs de l'environnement ne sont pas parfaitement prévisibles (risque), il faut donc combattre la rareté et le risque moyennant l'échange :

- **Dotation en ressources et échange** : l'idée est que, pour une dotation initiale en biens dont l'utilité marginale est décroissante, l'utilité peut être accrue grâce à l'échange.

**Exemple** : Soient deux individus  $i = 1 ; 2$  et deux biens A et B,  $X_{Ai}$  et  $X_{Bi}$  sont les quantités du bien A, respectivement, du bien B qui sont à la disposition de l'individu  $i$ . La fonction d'utilité de l'individu  $i$  est telle que :

$$U_i = x_{Ai}^{1/2} \cdot x_{Bi}^{1/2}$$

La dotation initiale des deux individus est :

Bien	Individu 1	Individu 2
A	80	50
B	30	60

Le niveau d'utilité de la dotation initiale est calculé pour les deux individus tel que :

- $U_1 = (80)^{1/2} \cdot (30)^{1/2} = 48,99$
- $U_2 = (50)^{1/2} \cdot (60)^{1/2} = 54,77$

**Soit l'échange suivant :  $\Delta A = -30$ ,  $\Delta B = + 20$  pour l'individu 1 et  $\Delta A = + 30$ ,  $\Delta B = -20$  pour l'individu 2.**

La dotation après l'échange devient, alors :

Bien	Individu 1	Individu 2
A	50	80
B	50	40

Le niveau d'utilité après l'échange devient tel que :

- $U_1 = (50)^{1/2} \cdot (50)^{1/2} = 50$
- $U_2 = (80)^{1/2} \cdot (40)^{1/2} = 56,57$

Les deux individus ont donc profité de l'échange et ont augmenté leur bien-être respectif.

### 1.2.5.3.2. Avantages de la spécialisation

Si deux individus peuvent produire des biens à des coûts différents (prix relatifs des facteurs différents), celui qui a les coûts relatifs les plus bas devra se spécialiser dans la production du bien intensif en facteur dont le prix relatif est plus bas.

**Exemple** : soient deux producteurs  $i = 1 ; 2$ , deux biens A et B ;  $X_{Ai}$  et  $X_{Bi}$  les quantités du bien A, respectivement, du bien B qui sont fabriquées par le producteur  $i$ ,  $Q_i$  la quantité du facteur de production que le producteur  $i$  peut employer dans la production des biens A et B. La fonction d'utilité du producteur  $i$  est telle que :

$$U_i = x_{Ai}^{1/2} \cdot x_{Bi}^{1/2}$$

Cette fonction dépend des quantités de A et de B, obtenues après la production ou éventuellement après l'échange et mises à disposition.

**Hypothèses** :  $Q_i = 40$  et les coefficients de production (quantité du facteur  $i$  nécessaire à la production des biens A et B ou intensité factorielle correspondante au prix relatif des facteurs), sont tels que :

Bien	Producteur 1	Producteur 2
A	2	1
B	1	2

Si chaque producteur maximise son utilité de façon autarcique, le problème se définit comme suit :

- $U_1 = x_{A1}^{1/2} \cdot x_{B1}^{1/2} \xrightarrow{\max_{x_{A1} x_{B1}}} \text{sous la contrainte : } 2x_{A1} + x_{B1} = 40$
- $U_2 = x_{A2}^{1/2} \cdot x_{B2}^{1/2} \xrightarrow{\max_{x_{A2} x_{B2}}} \text{sous la contrainte : } x_{A2} + 2x_{B2} = 40$

Soit en formant le Lagrangien pour le premier producteur :

$$\max \mathcal{L} (x_{A1}^{1/2} \cdot x_{B1}^{1/2} - \lambda (2x_{A1} + x_{B1}))$$

L'on obtient les conditions nécessaires de premier ordre telles que :

$$\bullet \frac{\partial \mathcal{L}}{\partial x_{A1}} = \frac{1}{2} x_{A1}^{-1/2} \cdot x_{B1}^{1/2} - 2\lambda = 0 \quad (1)$$

$$\bullet \frac{\partial \mathcal{L}}{\partial x_{B1}} = \frac{1}{2} x_{B1}^{-1/2} \cdot x_{A1}^{1/2} - \lambda = 0 \quad (2)$$

$$\bullet 2x_{A1} + x_{B1} = 0 \quad (3)$$

L'on déduit de (1) et (2) :

$$\frac{\frac{\partial \mathcal{L}_1}{\partial x_{A1}}}{\frac{\partial \mathcal{L}_1}{\partial x_{B1}}} = \frac{x_{A1}^{-1/2} \cdot x_{B1}^{1/2}}{x_{A1}^{1/2} \cdot x_{B1}^{-1/2}} = \frac{x_{B1}}{x_{A1}} = 2$$

De même, l'on déduit de (3) :

$$x_{B1} = 2x_{A1}$$

En remplaçant dans (3), l'on obtient les solutions :

$$x_{A1} = 10 \quad ; \quad x_{B1} = 20 \quad \text{et} \quad U_1 = (10)^{1/2} \cdot (20)^{1/2} = 14,4$$

L'on procède de la même manière pour le second producteur :

$$\max \mathcal{L} (x_{A2}^{1/2} \cdot x_{B2}^{1/2} - \lambda (x_{A2} + 2x_{B2}))$$

L'on obtient les conditions nécessaires de premier ordre telles que :

$$\bullet \frac{\partial \mathcal{L}}{\partial x_{A2}} = \frac{1}{2} x_{A2}^{-1/2} \cdot x_{B2}^{1/2} - \lambda = 0 \quad (1)$$

$$\bullet \frac{\partial \mathcal{L}}{\partial x_{B2}} = \frac{1}{2} x_{A2}^{-1/2} \cdot x_{B2}^{-1/2} - 2\lambda = 0 \quad (2)$$

$$\bullet x_{A2} + 2x_{B2} = 40 \quad (3)$$

(1)/(2) donne :

$$\frac{x_{B2}}{x_{A2}} = \frac{1}{2}$$

et :

$$2x_{B2} = x_{A2}$$

En remplaçant dans (3), l'on obtient les solutions suivantes :

$$x_{A2} = 20 \quad ; \quad x_{B2} = 10 \quad \text{et} \quad U_2 = (20)^{1/2} \cdot (10)^{1/2} = 14,4$$

Les solutions obtenues pour les deux producteurs sont :

- $x_{A1} = 10 \quad ; \quad x_{B1} = 20 \quad ; \quad U_1 = 14,4$
- $x_{A2} = 20 \quad ; \quad x_{B2} = 10 \quad ; \quad U_2 = 14,4$

Si l'on tient compte de l'avantage comparatif, le producteur 1 se spécialise dans la production de B et réalise une production de :

$$x_{B1} = 20 + (2x_{A1}) = 20 + 2 \cdot 10 = 40$$

Tandis que le producteur 2 se spécialise, lui, dans la production de A et réalise une production de :

$$x_{A2} = 20 + (2x_{B2}) = 20 + 2 \cdot 10 = 40$$

L'on obtient, ainsi, une production totale de 40 unités de chaque bien. Si chacun reçoit, moyennant l'échange 20 unités de chaque bien, les deux producteurs réaliseront, chacun, un niveau d'utilité de :

$$U_1 = (20)^{1/2} \cdot (20)^{1/2} = 20 \quad \text{et} \quad U_2 = (20)^{1/2} \cdot (20)^{1/2} = 20$$

D'où l'avantage de la spécialisation. Mais celle-ci ne contribue à l'accroissement du bien-être que grâce au commerce.

### 1.2.5.3.3. Les coûts relatifs

L'on suppose, au départ, qu'un individu est en mesure de produire les deux biens A et B à des coûts absolus moindres par rapport à ceux des autres producteurs.

La réalisation de l'optimum consiste, donc, à transférer les facteurs de production (ou les ressources) vers le producteur ayant les coûts de production les plus bas.

Cependant, un tel transfert n'est pas possible pour des raisons techniques. **Exemple** : le facteur travail est  $Q_i = 40$ , les coefficients de production sont tels que :

Bien	Producteur 1	Producteur 2
A	2	10
B	1	2

Si chaque producteur maximise sa production individuelle de façon autarcique, le problème se formulera comme suit :

- $U_1 = x_{A1}^{1/2} \cdot x_{B1}^{1/2} \xrightarrow{\max_{x_{A1}x_{B1}}} \text{sous la condition : } 2x_{A1} + x_{B1} = 40$
- $U_2 = x_{A2}^{1/2} \cdot x_{B2}^{1/2} \xrightarrow{\max_{x_{A2}x_{B2}}} \text{sous la condition : } 10x_{A2} + 2x_{B2} = 40$

**Pour le producteur 1**, l'on écrit le Lagrangien, tel que :

$$\max \mathcal{L} [(x_{A1}^{1/2} \cdot x_{B1}^{1/2} - \lambda (2x_{A1} + x_{B1}))]$$

et l'on obtient, comme on l'a démontré ci-haut :

$$x_{A1} = 10 \quad ; \quad x_{B1} = 20 \quad \text{et} \quad U_1 = 14,4$$

Pour le producteur 2, et par analogie, l'on écrit le Lagrangien, tel que :

$$\max \mathcal{L} [x_{A2}^{1/2} \cdot x_{B2}^{1/2} - \lambda (10x_{A2} + 2x_{B2})]$$

L'on obtient les conditions nécessaires de premier ordre suivantes :

$$\bullet \quad \frac{\partial \mathcal{L}}{\partial x_{A2}} = \frac{1}{2} x_{A2}^{-1/2} \cdot x_{B2}^{1/2} - 10\lambda = 0 \quad (1)$$

$$\bullet \quad \frac{\partial \mathcal{L}}{\partial x_{B2}} = \frac{1}{2} x_{A2}^{1/2} \cdot x_{B2}^{-1/2} - 2\lambda = 0 \quad (2)$$

$$\bullet \quad 10x_{A2} + 2x_{B2} = 40 \quad (3)$$

(1)/(2) donne :

$$\frac{x_{B2}}{x_{A2}} = 5$$

ce qui permet d'avoir :

$$x_{B2} = 5x_{A2} ; x_{A2} = 2 \quad \text{et} \quad x_{B2} = 10$$

aussi :

$$U_2 = (2)^{1/2} \cdot (10)^{1/2} = 4,75$$

La solution est donc :

- $x_{A1} = 10 \quad ; \quad x_{B1} = 20 \quad ; \quad U_1 = 14,4 \quad ; \quad \text{et}$
- $x_{A2} = 2 \quad ; \quad x_{B2} = 10 \quad ; \quad U_2 = 4,75$

Si tous les facteurs de production (inputs) pouvaient être transférés vers le producteur 1, le plan de production optimal sera de :

$$x_{A1} = 20 \quad ; \quad x_{B1} = 40$$

$$x_{A2} = 0 \quad ; \quad x_{B2} = 0$$

La répartition définitive des biens produits après échange n'est pas bien définie. Si l'on suppose, par exemple, une répartition 70 : 30, l'on aura :

- $x_{A1} = 14 \quad ; \quad x_{B1} = 20$  ; et

- $x_{A2} = 6 \quad ; \quad x_{B2} = 12$

et les utilités, respectives, après l'échange, seront de :

$$U_1 = 19,8, \text{ et } U_2 = 8,5$$

C'est le producteur 1 qui profite de ce partage.

Si, par contre, les inputs ne pouvaient pas être transférés, l'on obtiendra, en cas de coordination optimale  $\left( \frac{\Delta x_{B1}}{\Delta x_{A1}} = \frac{\Delta x_{B2}}{\Delta x_{A2}} = -5 \right)$ , Les quantités suivantes :

$$x_{A1} = 15 \quad ; \quad x_{B1} = 10$$

$$x_{A2} = 0 \quad ; \quad x_{B2} = 20$$

Le producteur « *moins cher* » produira, donc, aussi bien le bien A que le bien B. Le producteur « *plus cher* » produira, par contre, uniquement le bien B.

La répartition définitive de la production après échange n'est pas bien définie. Si l'on admet, par exemple, un partage de 75 : 25, le producteur 1 en profitera et les utilités après échange seront de :

$$U_1 = 15,9 \text{ et } U_2 = 5,3$$

Ces utilités sont inférieures à celles obtenues en cas de transfert total des facteurs au producteur 1, mais plus grandes que celles réalisées dans le cas d'une production sans coordination.

#### 1.3.3.4. Avantage de la spécialisation et de l'échange

A travers la production répétitive d'un bien, la quantité de facteur employée par unité de production baisse (baisse des coefficients de production)<sup>11</sup>. Mais la spécialisation est avantageuse même si la dotation initiale et les coefficients de production demeurent les mêmes.

Exemple :

Soient deux producteurs  $i = 1 ; 2$  deux biens A et B ;  $X_{Ai}$  et  $X_{Bi}$  les quantités du bien A, respectivement, du bien B qui sont fabriquées par le producteur  $i$ ,  $Q_i$  la quantité du facteur de production que le producteur  $i$  peut employer dans la production des biens A et B. La fonction d'utilité du producteur  $i$  est telle que :

$$U_i = x_{Ai}^{1/2} \cdot x_{Bi}^{1/2}$$

L'utilité du producteur est fonction des quantités des biens A et B, qui sont à sa disposition après la production et éventuellement après l'échange.

**Hypothèses :**  $Q_i = 40$  et les coefficients de production (quantité du facteur  $i$  nécessaire à la production d'une unité des biens A et B) dépendent du niveau d'apprentissage (de la qualification) et sont tels que :

Bien	Producteur 1	Producteur 2
A	$60/(60 + x_{A1})$	$60/(60 + x_{A2})$
B	$80/(40 + x_{B1})$	$80/(40 + x_{B2})$

La maximisation de l'utilité individuelle est formulée comme suit :

$$U_i = x_{Ai}^{1/2} \cdot x_{Bi}^{1/2} \max_{x_{Ai}, x_{Bi}} \rightarrow \text{sous la condition}$$

$$(60/(60 + x_{Ai})) \cdot x_{Ai} + (80/(40 + x_{Bi})) \cdot x_{Bi} = 40,$$

ce qui donne :

$$x_{Bi} = (960 - 8 x_{Ai}) / (24 + x_{Ai})^{12}$$

<sup>11</sup> Voir courbe d'expérience ou d'apprentissage reproduite dans notre manuel d'exercices d'analyse microéconomique. CPU, Tunis 2004. Cf : exercice n°129 avec corrigé, pp. 284-285.

<sup>12</sup> Le calcul est simple :

En remplaçant dans la fonction d'utilité, l'on obtient :

$$U_i = \sqrt{x_{Ai} \cdot \frac{960 - 8x_{Ai}}{24 + x_{Ai}}}$$

$$\left(\frac{60}{60 + x_{Ai}}\right) \cdot x_{Ai} + 80 \left(\frac{80}{40 + x_{Bi}}\right) \cdot x_{Bi} = 40$$

$$\bullet x_{Bi} \left(\frac{80}{40 + x_{Bi}}\right) = 40 - \left(\frac{60}{60 + x_{Ai}}\right) \cdot x_{Ai} = \frac{40(60 + x_{Ai}) - 60x_{Ai}}{60 + x_{Ai}} = \frac{2400 - 20x_{Ai}}{60 + x_{Ai}}$$

$$\bullet \frac{x_{Bi}}{40 + x_{Bi}} = \frac{2400 - 20x_{Ai}}{80(60 + x_{Ai})} = \frac{2400 - 20x_{Ai}}{4800 - 80x_{Ai}} = \frac{24 - \frac{1}{5}x_{Ai}}{48 - \frac{4}{5}x_{Ai}}$$

**d'où l'on tire :**

$$x_{Bi} = \frac{\left(24 - \frac{1}{5}x_{Ai}\right)}{\left(48 - \frac{4}{5}x_{Ai}\right)} \cdot (40 + x_{Bi})$$

**soit :**

$$x_{Bi} = \frac{960 + 24x_{Bi} - 8x_{Ai} - \frac{1}{5}x_{Bi}x_{Ai}}{\left(48 - \frac{4}{5}x_{Ai}\right)}$$

**ce qui donne :**

$$x_{Bi} = \frac{960 - 8x_{Ai} + x_{Bi} \left(24 - \frac{1}{5}x_{Ai}\right)}{\left(48 - \frac{4}{5}x_{Ai}\right)}$$

**ou encore :**

$$x_{Bi} = \frac{960 - 8x_{Ai}}{\left(48 - \frac{4}{5}x_{Ai}\right)} + \frac{x_{Bi} \left(24 - \frac{1}{5}x_{Ai}\right)}{\left(48 - \frac{4}{5}x_{Ai}\right)}$$

**soit :**

$$x_{Bi} \cdot \left[1 - \frac{\left(24 - \frac{1}{5}x_{Ai}\right)}{48 - \frac{4}{5}x_{Ai}}\right] = \frac{960 - 8x_{Ai}}{\left(48 - \frac{4}{5}x_{Ai}\right)}$$

**et :**

$$x_{Bi} \left[\left(48 - \frac{4}{5}x_{Ai}\right) - \left(24 - \frac{1}{5}x_{Ai}\right)\right] = 960 - 8x_{Ai}$$

$$x_{Bi} = (24 - x_{Ai}) = 960 - 8x_{Ai}$$

**soit enfin :**

$$x_{Bi} = \frac{960 - 8x_{Ai}}{24 - x_{Ai}}$$

La maximisation par rapport à la quantité de production  $x_{Ai}$  conduit aux résultats suivants :

$$x_{Ai} = 34,79 \quad ; \quad x_{Bi} = 11,6 \quad ; \quad U_i = 20,08, \text{ pour } i = 1,2$$

Si les deux producteurs se spécialisent chacun dans la production d'un bien, l'on pourrait produire, dans l'ensemble, 120 unités de A et 40 unités du bien B. Pour une répartition égalitaire des biens après l'échange, l'on obtient pour les deux producteurs, un niveau d'utilité de 34,64 au lieu de 20,08, d'où *l'avantage de la spécialisation et de l'échange*.

#### 1.2.5.3.4. L'avantage des garanties ou des assurances réciproques

Si les deux possibilités de consommation futures des deux individus sont incertaines et la corrélation positive entre elles n'est pas parfaite, les deux individus pourront réduire cette incertitude à travers des engagements de paiement réciproques et augmenter, par là, leurs utilités.

**Exemple** : deux individus  $i = 1, 2$  ; deux états de l'environnement A et B ;  $C_{Ai}$  et  $C_{Bi}$  les consommations de l'individu  $i$  dans l'état de l'environnement A, respectivement B,  $P_A$  et  $P_B$  les probabilités de l'état de l'environnement A, respectivement, B ;  $\mu_i$  l'espérance mathématique des possibilités de consommation de l'individu  $i$  ;  $\sigma_i^2$  variance des possibilités de consommation de l'individu  $i$  et  $U_i = \mu_i - 0,1 \sigma_i^2$  est la fonction d'utilité de l'individu  $i$ .

- ***Distribution des possibilités de consommation sans assurance***

i	Etats de l'environnement				$U_i$
	A : ( $P_A = 0,5$ )	B : ( $P_B = 0,5$ )	$\mu_i$	$\sigma_i^2$	
1	15	25	20	25	17,5
2	20	20	20	0	20

- ***Distribution des possibilités de consommation avec assurance***

Dans ce cas, l'individu 1 paye une prime d'assurance de 3,5 à l'individu 2 et obtient, pour cela, dans l'état de l'environnement A, un montant d'assurance de 5, ce qui donne :

i	Etats de l'environnement				
	A : ( $P_A = 0,5$ )	B : ( $P_B = 0,5$ )	$\mu_i$	$\sigma_i^2$	$U_i$
1	$15 - 3,5 + 5 + 5$	$25 - 3,5$	19	6,25	18,375
2	$20 + 3,5 - 5$	$20 + 3,5$	21	6,25	20,375

Ainsi, le contrat d'assurance permet d'accroître l'utilité des deux individus, d'où l'*avantage de l'échange*.

### 1.3. Les concepts macroéconomiques

#### 1.3.1. Le taux de change :

Le taux de change nominal  $k$  est le prix relatif d'une monnaie exprimée en une autre monnaie, de sorte que :

Notification en prix	Notification en quantité
Prix à payer en monnaie locale (en Euros) pour une unité de la monnaie étrangère (\$)	Quantité en unité de monnaie étrangère qu'on obtient pour une unité de monnaie locale
Exemple : $k = \frac{x \text{ Euros}}{1\$}$ (1,80 Euros/\$)	Exemple : $\varepsilon = \frac{1}{k} = \frac{x \$}{1 \text{ Euro}}$ (1,07 \$/Euro)
Re-évaluation de l'Euro : $k$ baisse	Re-évaluation de l'Euro : $\varepsilon$ augmente

Le taux de change réel  $k^r$  est le rapport des prix de deux biens (identiques) dans deux zones monétaires différentes. Il est de :

$$k^r = \frac{k p^*}{p}$$

Le taux de change réel n'est intéressant que si les niveaux des prix demeurent constants.

- **Law of one price** : si  $p^*$ , respectivement,  $p$  sont les prix donnés d'un et du même bien en monnaie étrangère, respectivement, en monnaie locale et si l'on fait abstraction des coûts du transport, le taux de change dans le cadre de l'échange libre serait égal à un.

Si, par contre,  $p^*$ , respectivement,  $p$  sont les prix de deux biens différents, l'un fabriqué localement et l'autre à l'étranger, le taux de change réel correspondra à l'inverse des *terms of trade*.

### 1.3.2. Les termes de l'échange (terms of trade ou tot)

Les tot désignent le rapport d'échange réel. Ils sont alors les rapports des prix entre les exportations et les importations exprimés dans les mêmes unités de monnaie. Ils expriment quel volume d'importation peut être acquis en échange d'une unité d'exportation de biens.

Lorsque la valeur du bien exporté doit être égale à la valeur des importations, l'on doit alors avoir :

$X^{\text{Exp}} p = X^{\text{Imp}} kp^*$ , l'on obtient alors pour les terms of trade (tot), en supposant  $X^{\text{Exp}} = 1$  :

$$\text{tot} = \frac{X^{\text{Imp}}}{1^{\text{Exp}}} = \frac{p}{kp^*}$$

La re-évaluation de la monnaie locale (k baisse) entraîne une augmentation des « tot ».

Exemple : Exportation du vin tunisien (5,40 DT/l) et Importation des jeans américains (30 \$/pc). Partant, l'on a :

$$\text{tot}^{\text{Vin/Jeans}} = \frac{p}{kp^*} = \frac{5,40 \frac{\text{DT}}{\ell}}{1,80 \frac{\text{DT}}{\$} \cdot 30 \frac{\$}{\text{pc}}} = \frac{1 \text{ pc}}{10 \ell} = \frac{1}{10} \frac{\text{pc}}{\ell}$$

Les terms of trade montrent, combien d'unités du bien importé (pièce jeans) l'économie nationale peut échanger en contrepartie d'une unité du bien exporté (1 litre de vin).

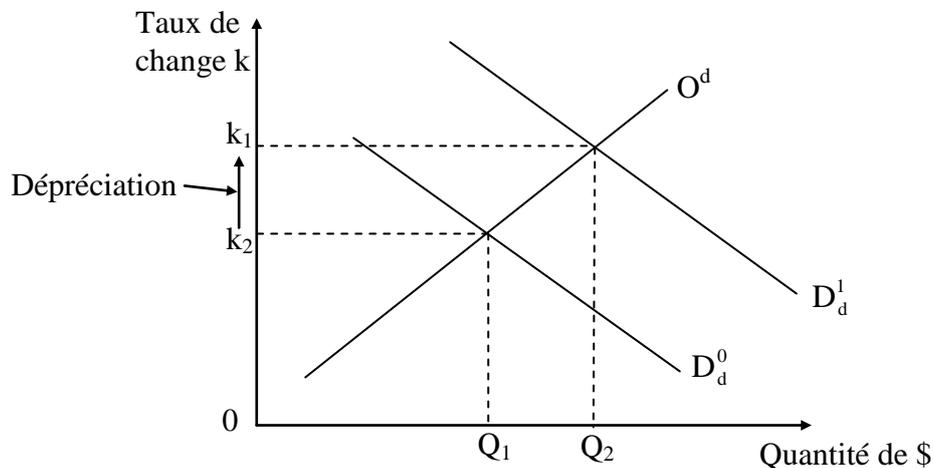
### 1.3.3. Le mécanisme du taux de change

Dans la théorie monétaire du commerce extérieur, le niveau du taux de change est déterminé sur le marché de change par l'offre et la demande de devises. Les devises sont, en règle, des dépôts à vue des agents non bancaires auprès des banques commerciales.

Offre de devises ( $O^d$ ) = valeur des exportations + importations du capital

Demande de devises ( $D^d$ ) = valeur des importations + exportation du capital

Soit graphiquement :



L'on distingue entre les taux de change flexibles et les taux de change fixes :

- **Taux de change flexible** : l'idée de base est que le taux de change devrait être déterminé sur le marché de change. Il n'y a pas d'interventions publiques pour fixer le cours. L'indicateur pertinent pour la flexibilité des taux de change est la constance des réserves de change à la Banque Centrale. Le taux est déterminé selon la théorie de la parité des pouvoirs d'achat (PPA) :

$$\text{Version absolue : } k = \frac{p}{p^*}$$

$$\text{Version relative : } \hat{k} = \pi - \pi^*, \text{ avec } \pi = \hat{p} \text{ et } \pi^* = \hat{p}^*$$

L'écart entre  $k$  et la PPA s'explique par :

- Les difficultés d'arbitrage entre les biens internationaux ;
- L'existence d'un grand secteur d'activité intérieure ;
- Les barrières commerciales, le contrôle de change, etc .. ;
- Les mouvements de capitaux à court et long termes : selon cette théorie (PPA), le taux de change est constant lorsqu'on a :
  - en version absolue:  $k_r = k \cdot p^* / p = 1$ , et
  - en version relative:  $\hat{k}_r = \hat{k} + \pi^* - \pi = 0$

La flexibilité du taux de change reflète la neutralité de la monnaie à l'échelle internationale. Des taux d'inflation différents n'auraient aucun effet sur la DIT. Pour un taux d'inflation intérieur  $\pi$  et un taux d'inflation extérieur  $\pi^* = 0$ , l'on obtient, selon cette théorie, l'équation fondamentale du commerce international :

$$(1 + \pi) \cdot \frac{p_1}{p_1^*} < (1 + \pi) \cdot k < (1 + \pi) \cdot \frac{p_2}{p_2^*}$$

ou encore :

$$\frac{p_1}{p_1^*} < k < \frac{p_2}{p_2^*}$$

$p_1$ , respectivement,  $p_1^*$  et  $p_2$ , respectivement,  $p_2^*$  sont exprimés dans les monnaies des pays concernés.

L'inflation n'a donc aucun effet sur l'allocation des ressources à l'échelle internationale.

Le problème fondamental de l'approche des taux de change flexibles réside dans la non validité de l'hypothèse de base. En effet, les taux de change flexibles dépendent des différentiels d'inflation internationaux. Au lieu de constituer un mécanisme d'ajustement, ces taux flexibles sont devenus un facteur de perturbation de l'allocation internationale des ressources. C'est ce qui explique l'intervention de beaucoup d'Etats sur le marché de change pour protéger leurs propres monnaies.

• **Les taux de change fixes** : Cette approche est considérée, en général, comme étant peu réaliste. La seule exception est le rattachement unilatéral d'une monnaie nationale au Dollar ou à l'Euro, auquel cas, il n'y a plus (de facto) une monnaie nationale propre (« Currency Board, Dollarisation»). La question qui se pose à ce niveau est la suivante : un pays peut-il défendre sa propre monnaie contre le marché de change ? Ce qui est décisif dans ce cas c'est la nature de l'intervention. En cas d'intervention pour stériliser une dépréciation de sa propre monnaie, la Banque d'émission doit offrir des devises dont elle ne dispose qu'en quantité limitée. Elle agit, donc, sous contrainte budgétaire. En cas d'intervention pour stériliser une appréciation de sa propre monnaie, la Banque d'émission doit offrir sa propre monnaie dont elle dispose en quantité illimitée. Il n'y a donc plus de contrainte budgétaire.

Ce qui importe le plus dans ces cas, ce sont les incidences sur le stock national des réserves en or et devises. La

représentation explicite se trouve dans le modèle de Mundell-Fleming. La proposition fondamentale de ce modèle est qu'il n'est pas possible pour un petit pays d'avoir, dans le cas précité, une politique monétaire autonome. Le modèle traite les cas d'une pression à l'appréciation ou à la dépréciation en faisant abstraction des possibilités de stérilisation.

- **Modèle de change keynésien** : modèle de Mundell-Fleming<sup>13</sup>

$$Y = E(Y ; i) + G + X(Y ; k) \quad (1) \quad (IS)$$

$$M/p = L(Y ; i) \quad (2) \quad (LM)$$

$$0 = X(Y ; k) + K(i) \quad (3) \quad (BP)$$

sous les hypothèses suivantes :

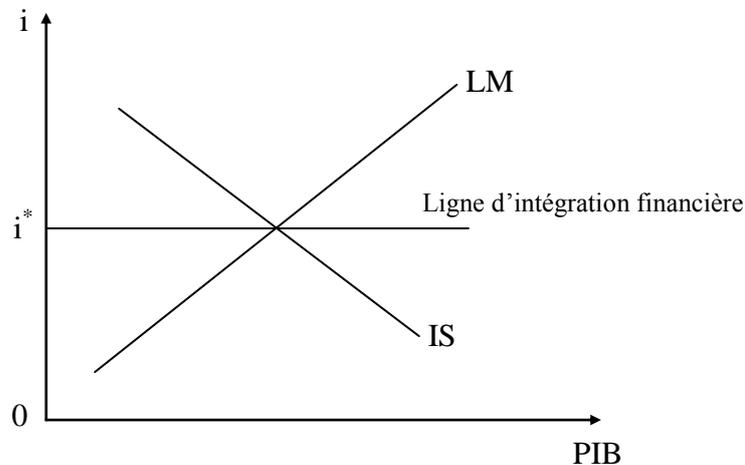
$H_1$  : rigidité des prix des biens ;

$H_2$  : il s'agit d'un petit pays.

Sachant que  $Y ; i$  et  $i^*$  sont des facteurs réels.

- **Mundell-Fleming : équilibre général**

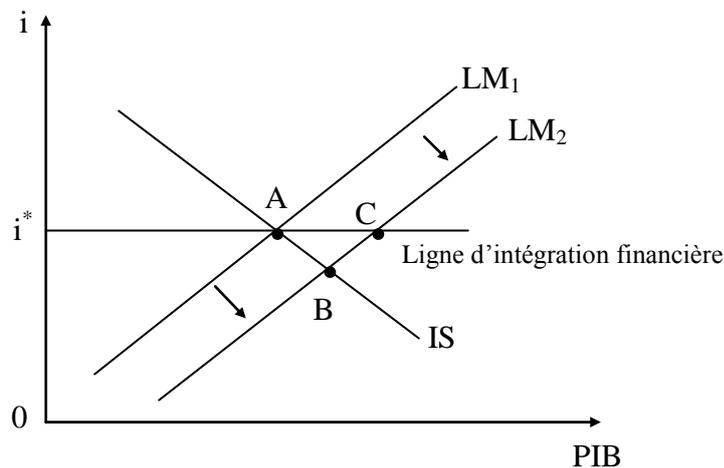
A l'équilibre, l'on a graphiquement :



<sup>13</sup> Pour plus de détails, voir notre cours d'analyse macroéconomique.

Lorsque le marché des biens et le marché monétaire sont équilibrés et les différentiels d'intérêt disparaissent grâce aux opérations d'arbitrage, le PIB réel et le taux d'intérêt seront déterminés par le point d'intersection entre les trois courbes, la courbe IS, la courbe LM et la ligne d'intégration financière (ligne d'arbitrage).

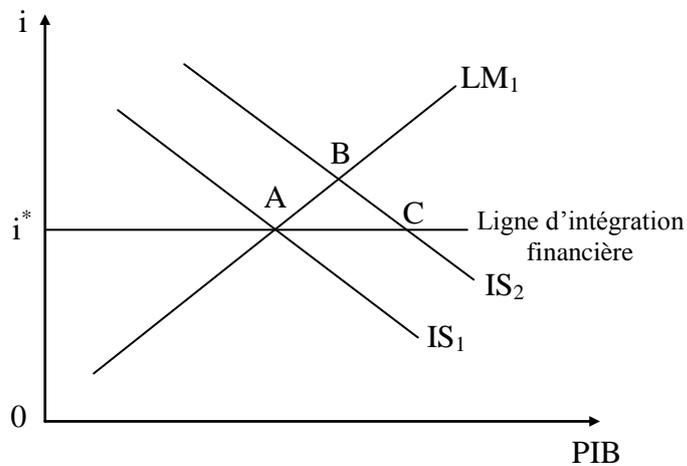
- **Mundell-Fleming 2 : choc d'offre monétaire pour un taux de change fixe** : graphiquement, l'on a :



Un accroissement de l'offre de monnaie signifie un déplacement vers la droite de la courbe LM de  $LM_1$  vers  $LM_2$ .

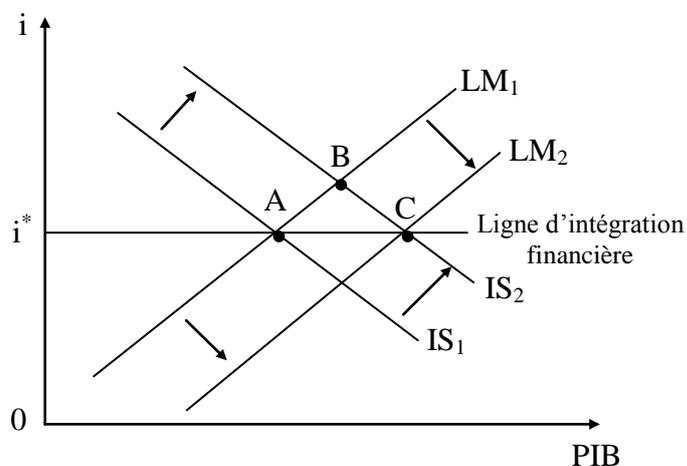
Au point  $i < i^*$ , les flux de capitaux poussent la Banque centrale à intervenir et la masse monétaire se réduit jusqu'à ce que l'économie revienne au point A. La politique monétaire est, ici, inefficace.

- **Mundell-Fleming 3 : choc de demande monétaire pour un taux de change fixe** : graphiquement, l'on a :



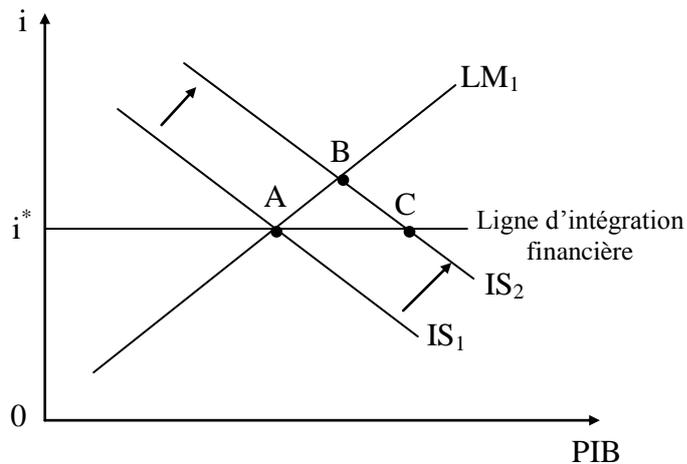
L'expansion de la demande se traduit par le déplacement de la courbe IS de  $IS_1$  vers  $IS_2$ . Au point B les marchés des biens et de la monnaie sont en équilibre, mais le taux d'intérêt se trouve au-dessus du niveau international. Les entrées de capitaux et les interventions sur le marché de change impliquent un accroissement de l'offre de monnaie et la courbe LM se déplace vers la droite et le bas. Le processus se poursuit jusqu'à ce que la courbe LM passe par le point C.

**Mundell-Fleming 4 : Policy-Mix** : graphiquement, ceci peut être visualisé comme suit :



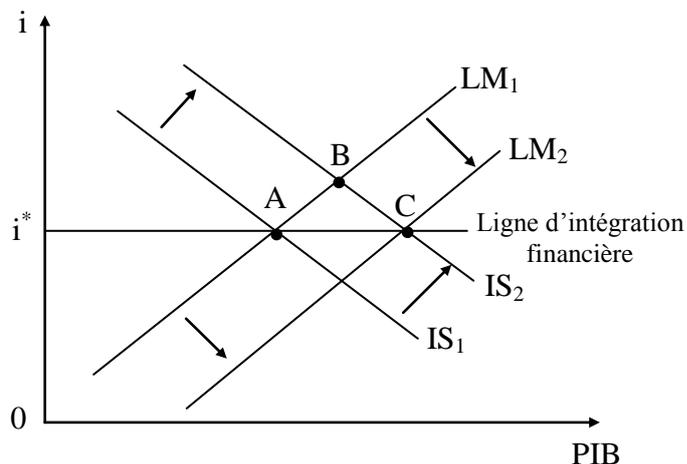
Lorsque les mesures de politique monétaire et de politique fiscale sont combinées, l'économie se déplace du point A vers le point B. Le résultat est en fait le même que pour une expansion isolée moyennant la politique fiscale (Mundell Fleming 3). Mais en cas de la Policy-Mix, l'accroissement de l'offre de monnaie est réalisé moyennant l'achat de titres financiers par la Banque Centrale.

**Mundell-Fleming 5 : choc de demande pour des taux de change flexibles** : graphiquement, l'on a :



Lorsque la demande réelle de biens augmente, la courbe IS se déplace vers la droite, il y aura des entrées de capitaux et une réévaluation de la monnaie nationale ce qui réduit la compétitivité internationale. La demande d'exportation nette baisse jusqu'à ce que la courbe IS revienne à sa position initiale  $IS_1$ . Le choc de demande initial a un effet d'éviction sur les exportations.

**Mundell-Fleming 6 : choc d'offre pour des taux de change flexibles** : soit graphiquement :



Suite à l'accroissement de la masse monétaire, la courbe LM se déplace de  $LM_1$  vers  $LM_2$ . Au point B, l'on assiste à une baisse du taux d'intérêt et donc à une dépréciation de la monnaie nationale ce qui améliore la balance courante. Il en résulte un déplacement de la courbe IS vers la droite jusqu'au point C où le taux d'intérêt national correspond au taux des placements financiers extérieurs  $i^*$ .

**Tableau des résultats du modèle de Mundell-Fleming**

Policy instrument	Exchange rate system	
	Fixed exchange rate	Flexible exchange rate
<b>Fiscal policy</b>	Yes	No (full crowding out via exchange rate)
<b>Monetary Policy</b>	No (forced sterilization through intervention)	Yes

**Does policy instrument affect output ?**

*"Which instrument affects output depend of the exchange rate system. Fiscal policy works when exchange rates are fixed. If they are flexible, full crowding out of net exports occurs via exchange rate appreciation. Monetary policy works when exchange rates are flexible. Under fixed exchange rates, monetary policy is not really available. The obligation to intervene takes money-supply control out of the hands of the Central Bank".*

Ce modèle est critiquable dans la mesure où il ne tient pas compte des effets d'anticipation et des effets de patrimoine. Il se limite aux flux de capitaux sans analyser les effets sur la structure du portefeuille patrimonial. Le modèle de portefeuille<sup>14</sup> se présente comme suit :

<sup>14</sup> Helpman, Elhanan et Paul R, Krugman., (1986), "*Market structure and foreign trade*", Cambridge, Massashusetts, MIT, Press.

Hypothèse 1 : actifs financiers intérieurs et extérieurs (ne sont pas des substituts parfaits) :

Hypothèse 2 : prix des biens (sont rigides) ;

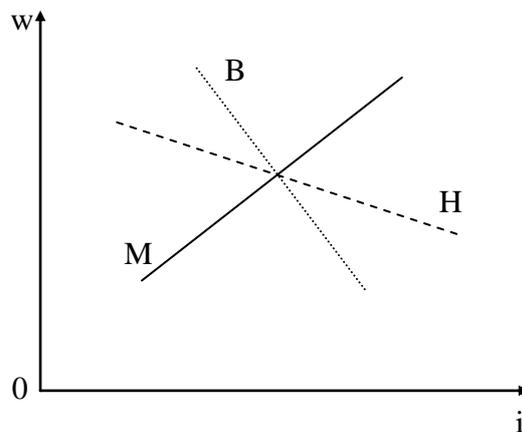
W: patrimoine financier (de toute l'économie) ;

$$W = M + B + w \cdot H$$

où l'on a :

- $M = m(i; i^*; \alpha) W$
- $B = b(i; i^*; \alpha) W$
- $H = h(i; i^*; \alpha) W$

Soit graphiquement :



### **Marché et taux de change :**

- Marché au comptant (spot)
- Marché à terme (forward)

*Exemple de taux de change :*

- Notification en prix: 1,11 €/€
- Notification en quantité: 0,90 \$/€

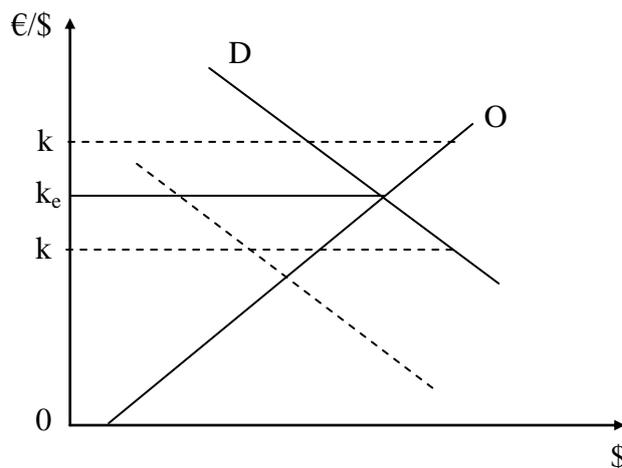
L'on distingue entre le taux à l'achat, le taux à la vente et le taux moyen.

Par ailleurs, l'on note que :

- Taux à terme - Taux au comptant  $> 0$ , il y a, donc, un report ;

- Taux à terme - Taux au comptant  $< 0$ , il y a, dans ce cas, un dépôt ;
  - Taux du swaps :
- $S^* = \text{taux à terme} - \text{taux au comptant}$

Soit graphiquement :



$$\$_D = E_X - K_{im} + Tr_{RM-A}$$

$$\$_D = \epsilon_0 = Im + K_{ex} + Tr_{RM}$$

$$\$_0 = \epsilon_D$$

Régimes de change :

A- L'étalon-or (Goldstandard).

B- Système de taux de change *fixe*

C- Système de taux de change *flexible*

D- Système des zones cibles (optimales).

E- Autres systèmes.

ad.A- L'étalon-or

- Parité de l'or ; exemple: DM = 0,3584226 g ; £ = 7,32.. g ; 20,43DM/£

- Garantie d'achat et de vente des billets de banque.

- Rapport constant entre la masse monétaire et le stock d'or (exemple :  $\text{Ang.}_{\text{ex}} > \text{All.}_{\text{ex}}$ , donc  $\text{£}_D > \text{DM}_D$ , soit +/- 0,37%) et automatisme monétaire.

#### **ad.B- Système de taux de change fixe ; conditions :**

- Garantie publique : parité monétaire ;
- Marge pour les fluctuations ;
- Droit d'intervention ; réserves ;
- Mécanisme de crédit ;
- Soumission à d'autres grandes lignes de la politique économique ;
- Ré- et dévaluations ;
- Petit respectivement grand risque de change : spéculation, réalignement, intervention ; exemple : achat de \$ d'où quantité d'Euros qui augmente, d'où recours à la politique de stérilisation ; inversement vente de \$ d'où une baisse de la quantité d'Euros, etc  
.. .

#### **ad.C- Système de taux de change flexible :**

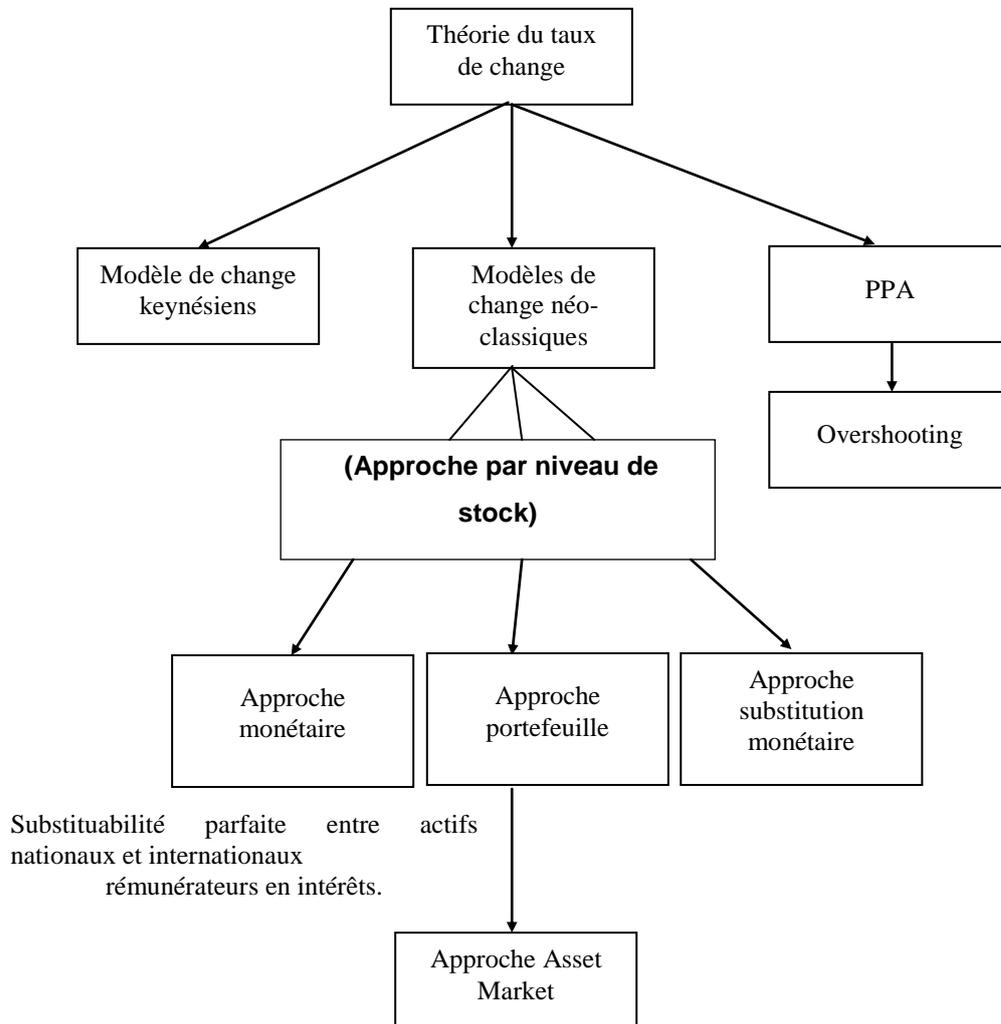
- Equilibre automatique de la Balance des paiements conformément au marché ;
- Indépendant sur le plan de la politique économique ;
- Absorbe et ralentit les chocs, mais risque de change, spéculation et instabilités.

ad.D- Système de zones cibles (optimales) : tentative d'exploiter les avantages des systèmes B et C.

ad.E- Autres systèmes: Managed Floating, Economie de devises ; Currency Board.

#### **Systèmes de change dans la réalité**

- FMI - Bretton-Woods ;
- Floating sale ;
- Flexibilité progressive (par étape) ;



### 1.3.4.. Balance des paiements

Dans la balance des paiements sont portées les transactions entre les nationaux et les étrangers (où l'on distingue entre les résidents quelle que soit leur nationalité et les nationaux quel que soit leur lieu de résidence).

Dans cette balance des paiements, l'on n'appréhende pas les stocks à un certain temps déterminé, au sens de balance, mais les transactions ont lieu, plutôt, dans un intervalle de temps et sont saisis en termes de flux. Il s'agit, donc, d'un calcul de flux.

En partant du principe que seules les transactions doivent être représentées et non les variations en valeur, la variation de l'actif extérieur net de la Banque Centrale sera représentée dans la balance des paiements par les valeurs des transactions.

#### **1.3.4.1. Les compartiments importants de la balance des paiements**

- **La balance courante**

$(Ex - Imp) + TRM = \text{Apport extérieur}$

Le solde de la balance courante (SBC) correspond au solde entre l'épargne et l'investissement net.  $SBC = S - I^N$

- **Les transferts de patrimoines**

Avec le solde de la balance courante, ils fournissent les variations du patrimoine étranger dues aux transactions.

- **La balance des capitaux**

Le classement des mouvements de capitaux se fait selon des critères fonctionnels :

- Investissements directs étrangers ;
- Investissements indirects étrangers ;
- Mouvement des crédits (à court et à long termes) ; et
- Distinction pour ce qui est de la position nette : transactions courantes (patrimoniales) et transactions purement financières.

- **La balance des devises**

- Saisie de la variation de la position nette de la banque d'émission.

Variation des réserves de change (stocks en or et en devises) de la banque d'émission.

Débit	Balance des paiements	Crédit
<b>Exportation de biens</b> - Vente de biens au Reste du monde		<b>Importation de biens</b> - Achat de biens du Reste du monde
<b>Exportation de services</b> - Tourisme étranger		<b>Importation de services</b> - Voyages touristiques des nationaux à l'étranger
- Revenus du travail, du capital et de la propriété reçus du Reste du monde (revenus des facteurs) - Rendements des capitaux (reçus); - Revenus du travail autonome (reçus).		- Revenu du travail, du capital et de la propriété versés au Reste du monde (revenus des facteurs) - Rendements des capitaux (versés); - Revenus du travail autonome (versés)
<b>Transferts courants reçus du Reste du monde</b> -Virements des travailleurs tunisiens à l'étranger - Pensions de retraite ; et - Aide au développement.		<b>Transferts courants versés au Reste du monde</b> -Virements des travailleurs étrangers en Tunisie - Pensions de retraite
<b>Transferts non courants reçus du Reste du monde</b>		<b>Transferts non courants versés au Reste du monde</b>
- Héritage		- Annulation de dettes (dons)
<b>Importation des capitaux</b>		<b>Exportation des capitaux</b>
-Accroissement des engagements -Baisse des créances -Investissements directs et indirects dans le pays (actions, parts de capitaux, etc ..). -Achat de bons de Trésor par les étrangers		- Accroissement des créances - Baisse des engagements - Investissements directs et indirects à l'étranger (actions, parts de capitaux, etc ..). - Crédit fournisseur aux étrangers

Baisse des réserves de change et en or	Accroissement des réserves de change et en or
$\Sigma$	

### 1.3.4.2. La Balance des paiements et ses comptes

La Balance des paiements (BP) est une représentation macro-comptable des transactions économiques entre les nationaux et les étrangers dans une période déterminée. Ces transactions se répartissent comme suit :

- L'échange des biens et services y compris les droits de propriété intellectuelle ;
- Revenus du travail, du capital et de la propriété ;
- Transferts courants ;
- Transferts patrimoniaux (en capital) ;
- Créances et engagements vis-à-vis du Reste du monde, y compris l'achat et la vente de devises (moyens de paiements internationaux).

Ce qui se traduit par les comptes suivants (en termes de soldes entre les ressources et les emplois) :

#### Balance des paiements

(1). Solde de la balance commerciale

(2). Solde de la balance des services

**Apport extérieur = (1) + (2).**

(3). Solde des revenus du travail, du capital et de la propriété

**Apport au PNB = (1) + (2) + (3).**

(4). Solde des transferts courants avec le Reste du monde

(5). Solde de la Balance courante = Epargne - Investissement net  
= (1) + (2) + (3) + (4)

(6). Solde des transferts patrimoniaux avec le Reste du monde

Solde financier = (5) + (6)

(7). Solde de la Balance des capitaux

(8). Solde des opérations non classables statistiquement

(9). Variation de la position extérieure nette (balance des devises) de la Banque Centrale.

**Solde de la Balance des paiements = 0**

## 2. La théorie pure du commerce international :

Dans son œuvre *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), Adam Smith dégage les traits fondamentaux suivants : la division du travail et la spécialisation multiplient les talents, les métiers et les produits ce qui constitue la base de l'échange. La division et la spécialisation du travail permettent de travailler de façon plus efficace, c'est-à-dire de produire les biens en moins de temps que si chacun effectuait lui-même toutes les tâches. En étendant ce principe à l'échange, Adam Smith<sup>15</sup> avance la théorie des avantages absolus. Selon cette théorie, si un pays A peut fournir à un pays B un bien X à meilleur coût que ce dernier est en mesure de le produire, il vaut mieux pour B acheter la marchandise de A et se concentrer sur la production et la vente des marchandises qu'il produit plus efficacement. Cette théorie allait à l'encontre des principes du mercantilisme, théorie alors dominante, qui préconisait d'exporter le plus possible tout en se gardant d'importer, afin d'accumuler des réserves d'or. Le pays A possède un avantage absolu dans la production du bien X, car il produit la même quantité que le pays B, en moins de temps. Le pays B quant à lui, produit Y en moins d'heures que le pays A. Ce dernier se concentrera donc sur la production de X et importera Y, tandis que le pays B produira Y et importera X. La théorie des avantages absolus est, somme toute, assez facile à admettre. Ce n'est pas le cas pour la théorie des avantages comparatifs de Ricardo (D. Ricardo 1772 – 1823, dans ses *Principes de l'économie politique et de l'impôt, publié en 1817*), où l'on a mis plus de temps à accepter l'idée que l'on puisse aussi importer des biens que l'on produit à meilleur coût chez soi. Cette théorie stipule qu'un pays a intérêt à exporter et à importer des produits même s'il détient un avantage absolu pour chacun des produits. Il suffit, selon Ricardo, qu'un pays bénéficie d'un avantage comparatif c'est-à-dire qu'il soit relativement plus efficace dans la production de certains biens.

---

<sup>15</sup> « La maxime de tout chef de famille prudent est de ne jamais essayer de faire chez soi la chose qui lui coûtera moins cher à acheter qu'à faire... Si un pays étranger peut nous fournir une marchandise à meilleur marché que nous ne sommes en état de l'établir nous-même, il vaut bien mieux que nous la lui achetions avec quelque partie du produit de notre propre industrie, employée dans le genre dans lequel nous avons quelque avantage », Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Gallimard, 1976, Coll. Idées.

## 2.1 Causes et incidences de la Division Internationale du Travail: les différentiels des coûts absolus et comparatifs

- A. Un théorème central de l'économie postule que le commerce international repose sur les différentiels des coûts comparatifs

Entre deux pays A et B, un commerce avantageux peut se développer si A produit de façon moins efficace que B.

Considérons l'exemple suivant:

Dans A et B on produit respectivement des biens industriels (machines) et des biens agricoles (blé). Les coûts des machines et du blé dans A et B sont respectivement:

	Pays A	Pays B
Machines X	1 000 €	200 \$ (600 €)
Blé Y	10 €	5 \$ (15 €)
Prix des machines en blé	100	40

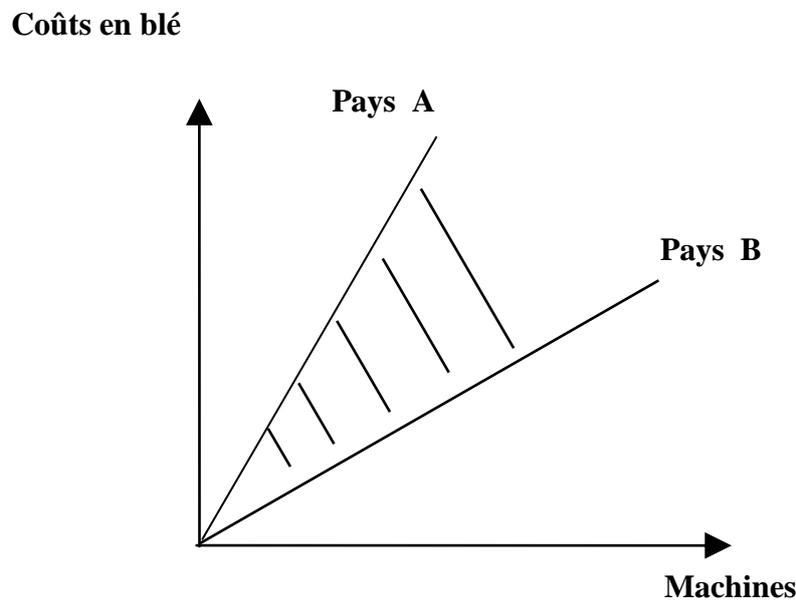
Si les machines dans B ne coûtent que 40 unités de blé (coûts d'opportunité), dans A par contre elles coûtent 100, il sera rentable de produire les machines dans B et le blé dans A. Le blé coûte dans A 1/100 machine, dans B 1 / 40 Machine.

Autrement dit le bien X coûte<sup>16</sup> moins cher en termes de Y dans B, alors que Y coûte moins cher en termes de Y dans A. Par conséquent, le pays A a intérêt à acheter le bien X dans le pays B et le pays B a intérêt à acheter le bien Y dans le pays A.

<sup>16</sup> Coûts comparés = rapport de prix internes = prix relatif

Contrairement à la conception mercantiliste qui considère l'échange comme un jeu à somme nulle où un pays gagnerait ce que l'autre pays perdrait, l'approche classique (Smith, Ricardo) le considère comme un jeu à somme positive où tous les pays échangistes gagnent suite à l'ouverture de leur économie par rapport à la situation d'autarcie sous la condition d'un prix mondial situé entre les deux prix autarciques. Les deux pays auront intérêt à pratiquer l'échange car, ils pourront se procurer relativement moins cher, auprès de leur partenaire, le produit pour lequel ils n'ont pas d'avantage comparatif.

Le gain de l'échange est défini ainsi par une zone où l'échange est profitable pour les deux pays:



Si A peut acheter les machines chez B moins chers que 100 unités de blé et B peut vendre les machines à A plus chers que 40 unités de blé, l'échange est alors profitable pour les deux (zone hachurée). Les deux pays y gagnent à la spécialisation et à l'échange.

Un pays a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle son avantage est plus marqué et abandonner aux autres la production pour laquelle son avantage comparé est moins fort.

B. En réalité, l'échange ne se fait pas entre les machines et le blé mais les deux biens s'échangent contre la monnaie.

Les paiements se font dans A en € et dans B en Dollars.

Si 1 Dollar vaut par exemple 3 €, les machines de B coûteront 600 €, et le blé de B coûtera 15 € (les données entre parenthèses dans le tableau). Pour ce taux de change, la situation se présente comme suit :

Dans le pays A, pour avoir une unité de machines, il faut 1000 € et pour obtenir une unité de blé il faut 10 €, d'où le prix relatif (autarcique)  $p_X/p_Y=1000/10=100$ , d'où une machine=100 unités de blé.

Dans le pays B, pour avoir une unité de machines il faut 600 € et pour obtenir une unité de blé il faut 15 €, d'où le prix relatif (autarcique)  $p_X/p_Y=600/15=40$ , d'où une machine=40 unités de blé.

Pour ce taux de change, A peut encore acheter les machines chez B moins chers que 100 unités de blé et B peut vendre les machines à A plus chers que 40 unités de blé, l'échange est alors profitable pour un prix international  $P^* = (p_X/p_Y)^*$  tel que  $40 < P^* < 100$ . En comparant les coûts de ces deux biens dans les deux pays, on trouve que le coût absolu d'une machine en A représente  $1000/600=1,66$  fois le coût d'une machine en B alors que le coût absolu d'une unité de blé en A représente  $10/15=0,66$  fois le coût d'une unité de blé en B. D'où B détient un avantage comparatif pour les machines et A détient un avantage comparatif pour le blé ce qui est exprimé par la relation précédente qui signifie que le pays B a un avantage comparatif dans le bien X et le pays A dans le bien Y. Ceci implique que le pays B exporte le bien X et importe le bien Y et inversement pour le pays A.

L'échange n'est bénéfique et possible que si le prix relatif mondial est compris entre les prix relatifs autarciques des deux pays, c'est-à-dire si :

$$(p_X / p_Y)_B < P^* < (p_X / p_Y)_A$$

*Dans le modèle de Ricardo, l'échange se fait de façon profitable lorsque le rapport des coûts de production (l'emploi du facteur travail) de deux biens dans un pays diffère du rapport des coûts de production des deux biens dans un autre pays et il se forme un rapport d'échange qui se situe entre les deux. Ricardo recommande donc ce qui suit : un pays doit se spécialiser et exporter les biens pour lesquels il a un coût relatif plus bas et importer les biens pour lesquels ses coûts relatifs sont plus élevés.*

Le prix mondial pourrait être au plus égal à l'un des deux prix autarciques. Dans ce cas, le pays dont les prix sont équivalents aux prix internationaux, serait indifférent à l'échange car il ne pourrait ni réaliser des gains, ni subir des pertes. L'ouverture sur l'extérieur et la comparaison des prix autarciques avec le prix au niveau mondial, permettent de déterminer le gain à l'échange. Le pays A peut acquérir le bien X chez le pays B à un prix  $(p_X/p_Y)^*$ , en revanche le pays B importera le bien Y à partir de A. Ainsi la demande du bien X fabriqué par le pays B augmente puisque la demande étrangère vient s'ajouter à la demande locale. De son côté, la demande pour la production de Y dans le pays A s'accroît puisque la demande du pays A pour le bien Y s'ajoute à la demande locale. Par conséquent, le prix relatif de X en termes de Y dans le pays B va augmenter en situation de libre échange par rapport à la situation d'autarcie et tend ainsi vers le prix mondial. D'autre part, le prix relatif de X en termes de Y tend à baisser dans le pays A par rapport à la situation d'autarcie et tend également vers le prix mondial.

La vente du blé de A à B est apparemment rentable pour ce cours du Dollar et de même la vente des machines de B à A.

L'échange est-il toujours rentable? Il n'est rentable que lorsqu'il y a pour toute prestation une contrepartie donc il n'y a pas un pays où les deux biens sont moins chers. Sinon ce pays ne pourrait pas avoir une contrepartie pour ses livraisons et devrait donc en faire cadeau. S. Mill a complété la loi des coûts comparés par le mécanisme permettant de déterminer le prix international et le gain de l'échange tiré par chacun des pays coéchangistes. En effet et conformément à la loi de l'offre et de la demande, le rapport d'échange international doit se modifier jusqu'à ce que l'offre et la demande des deux biens s'égalisent.

**Solution:**

Le taux de change<sup>17</sup>  $k$  doit fluctuer, pour notre exemple, dans les limites suivantes:

$$\frac{10 \text{ Euro}}{5\$} = 2 \text{ Euro}/\$ \leq k \leq \frac{1000 \text{ Euro}}{200\$} = 5 \text{ Euro}/\$$$

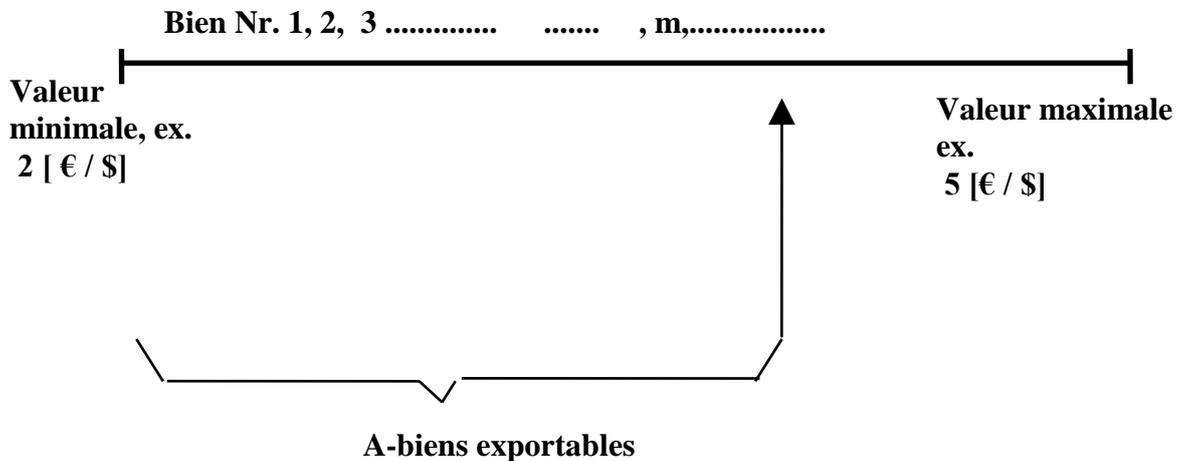
**B est moins  
cher pour les deux**

**A est moins cher  
pour les deux**

Si  $k$  se trouve dans cet intervalle, il y aura un échange profitable. Sinon, il n'y aura pas d'échange.

- C.** Pour plus de deux biens le cours du Dollar doit fluctuer de sorte qu'il y aurait suffisamment de biens et de quantités impliqués dans l'échange pour pouvoir payer les importations par les recettes d'exportation<sup>18</sup>.

Coûts des biens<sup>4</sup> à l'intérieur et à l'extérieur du pays



**plus  $k$  est élevé, plus large est le spectre  
des biens de A exportables**

<sup>17</sup> Le taux de change désigne le prix d'une unité de monnaie étrangère exprimé en unités de monnaie locale (cotation à l'incertain). Soit  $w_1$  le cours en Euro du dollar (notification quantitative du point de vue de l'UE) et  $w_2$  le cours en dollar de l'Euro (notification quantitative du point de vue des USA), on aura ainsi :  $w_1 = 1/w_2$  avec  $w_1 = \text{Euro}/\$$  et  $w_2 = \text{\$/Euro}$

<sup>18</sup> Ceci est valable aussi sur le plan inter-temporel, lorsqu'on achète à crédit, c'est-à-dire lorsque les soldes courants sont datés.

<sup>4</sup> Biens classés selon l'ordre de croissance des coûts.

Des différentiels de coûts absolus peuvent être compensés par le taux de change.

Si l'on peut faire du commerce avantageux est une question liée aux différentiels des coûts relatifs (comparatifs).

**D.** Les explications des différentiels des coûts relatifs résident dans les différences des productivités factorielles dans A et B.

Par hypothèse, il s'agit du plein emploi du seul facteur travail disponible ( $L_A, L_B$ ). La quantité de travail nécessaire pour produire une machine respectivement une unité de blé dans A ( $l_{XA}, l_{YA}$ ) et dans B ( $l_{XB}, l_{YB}$ ):

	<b>A</b>	<b>B</b>
<b>Machines X</b>	<b>200 h. <math>l_{XA}</math></b> <b>(1/200) (<math>a_{XA}</math>)</b>	<b>40 h. <math>l_{XB}</math></b> <b>(1/40) (<math>a_{XB}</math>)</b>
<b>Blé Y</b>	<b>2 h. <math>l_{YA}</math></b> <b>(1/2) (<math>a_{YA}</math>)</b>	<b>1 h. <math>l_{YB}</math></b> <b>(1) (<math>a_{YB}</math>)</b>

Entre parenthèses: Output par heure de travail (productivité du travail) ou encore  $a_{XA}=1/l_{XA}$ ,  $a_{XB}=1/l_{XB}$  et  $a_{YA}=1/l_{YA}$ ,  $a_{YB}=1/l_{YB}$ .

Ainsi, l'on peut définir les conditions de production de chaque pays soit par les coefficients de production ( $l_X, l_Y$ ) soit par les productivités des facteurs ( $a_X, a_Y$ ).

	<b>A</b>	<b>B</b>
<b>X</b>	$l_{XA}=1/a_{XA}$	$l_{XB}=1/a_{XB}$
<b>Y</b>	$l_{YA}=1/a_{YA}$	$l_{YB}=1/a_{YB}$

Soient encore  $x_A, y_A$  et  $x_B, y_B$  les quantités des biens X et Y produites dans les pays A et B ;  $L_A$  et  $L_B$  les quantités de travail L totales disponibles dans les pays A et B ;  $L_{XA}, L_{YA}$  et  $L_{XB}, L_{YB}$  les quantités du facteur L utilisées dans la production des biens X et Y dans les pays A et B. On peut alors écrire les relations suivantes :

$$L_{XA} = l_{XA} \cdot x_A = (1/a_{XA}) \cdot x_A \quad \text{et} \quad L_{XB} = l_{XB} \cdot x_B = (1/a_{XB}) \cdot x_B \quad (1)$$

$$L_{YA} = l_{YA} \cdot y_A = (1/a_{yA}) \cdot y_A \quad \text{et} \quad L_{yB} = l_{yB} \cdot y_B = (1/a_{yB}) \cdot y_B \quad (2)$$

$$L_A = L_{XA} + L_{YA} = l_{XA} \cdot x_A + l_{YA} \cdot y_A \quad \text{et} \quad L_B = L_{XB} + L_{yB} = l_{XB} \cdot x_B + l_{yB} \cdot y_B \quad (3)$$

Comme il n'y a pas de choix possible entre différentes combinaisons de facteurs, les prix relatifs des facteurs n'interviennent pas dans les fonctions de production. A partir de (1), (2) et (3), on peut déduire la relation entre les quantités produites  $x$  et  $y$  dans les deux pays A et B, soit :

$$Y_A = -(l_{XA}/l_{YA}) \cdot x_A + (L_A/l_{YA}) \quad \text{et} \quad Y_B = -(l_{XB}/l_{yB}) \cdot x_B + (L_B/l_{yB}) \quad (4)$$

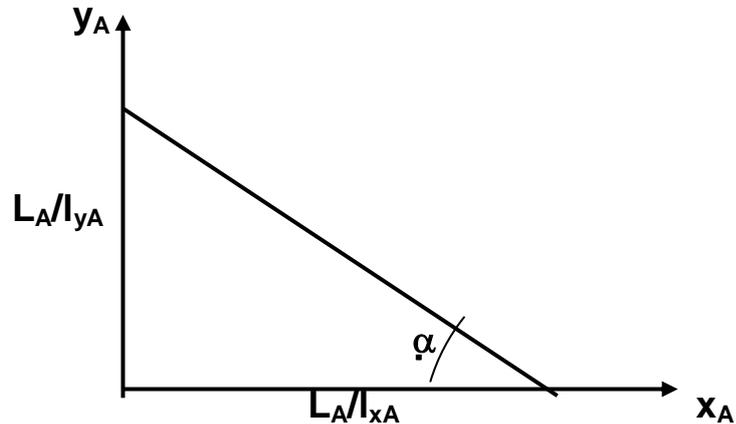
Cette relation représente l'équation de la courbe des possibilités de production (courbe de transformation) de chaque pays A ou B qui donne les combinaisons possibles de ( $x_A$  et  $y_A$ ) ou de ( $x_B$  et de  $y_B$ ) réalisables sous les conditions techniques définies par les coefficients  $(l_x, l_y)_A$  ou  $(l_x, l_y)_B$  et les disponibilités en facteur travail  $L_A$  ou  $L_B$  de chaque pays. (4) peut s'écrire également comme suit :

$$Y_A = -(a_{yA}/a_{xA}) \cdot x_A + a_{yA} \cdot L_A \quad \text{et} \quad Y_B = -(a_{yB}/a_{xB}) \cdot x_B + a_{yB} \cdot L_B \quad (5)$$

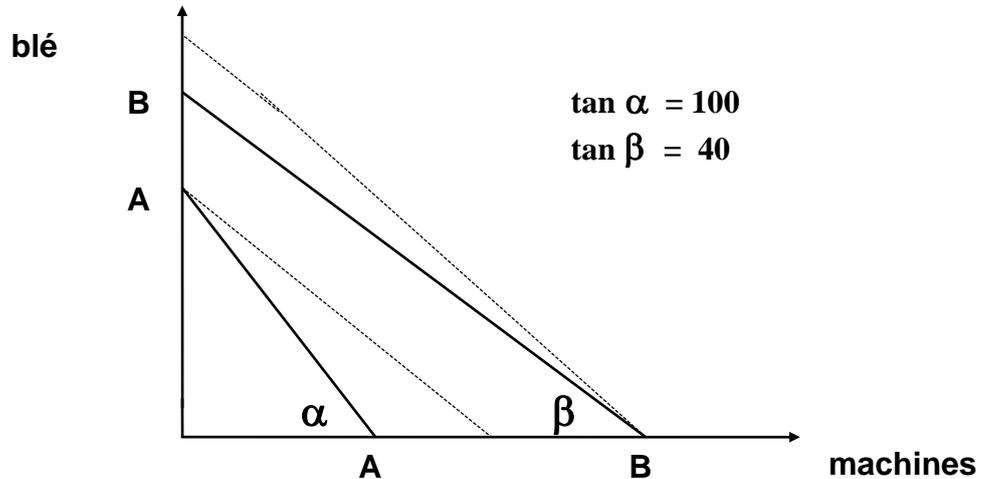
*Les résultats obtenus jusqu'ici ne sont valides que sous les hypothèses suivantes :*

- *Les valeurs d'échange des biens correspondent aux quantités de travail consacrées à leur production ; on applique ainsi la théorie de la valeur travail.*
- *Il y a une concurrence parfaite sur les marchés nationaux.*
- *Il y a un plein-emploi des facteurs.*
- *Les facteurs de production ne sont pas mobiles sur le plan international.*
- *Les deux pays produisent deux biens homogènes.*
- *Les préférences ou la structure de la demande sont invariables.*
- *La production est à rendements d'échelle constants.*
- *Les coûts du transport, les droits de douane (DD) et autres barrières commerciales sont inexistants.*

Graphiquement on obtient, pour notre exemple, une courbe de forme linéaire dont la pente est donnée en valeur absolue par le taux marginal de transformation (TMT). Ce dernier est constant et il est donné par le coût relatif en facteur ( $l_{xA}/l_{yA}$ ) ou ( $l_{xB}/l_{yB}$ ) ou bien par le rapport de productivités du travail ( $a_{yA}/a_{xA}$ ) ou ( $a_{yB}/a_{xB}$ ) ou encore par  $\tan \alpha$  ou  $\tan \beta$ .



Pour notre exemple et pour la même dotation en travail dans A et dans B, les possibilités de production se présentent comme suit:



- B est dans les deux productions cinq à deux fois plus productif que A et a un niveau de vie plus élevé.
- Mais dans A le blé coûte moins en machine que dans B.  
A a donc un avantage comparatif dans la production du blé et B a cet avantage dans la production des machines.

*Il est à noter qu'en cas de rendements à l'échelle décroissants<sup>19</sup>, la courbe des possibilités de production est concave. Elle est par contre convexe pour des rendements à l'échelle croissants.*

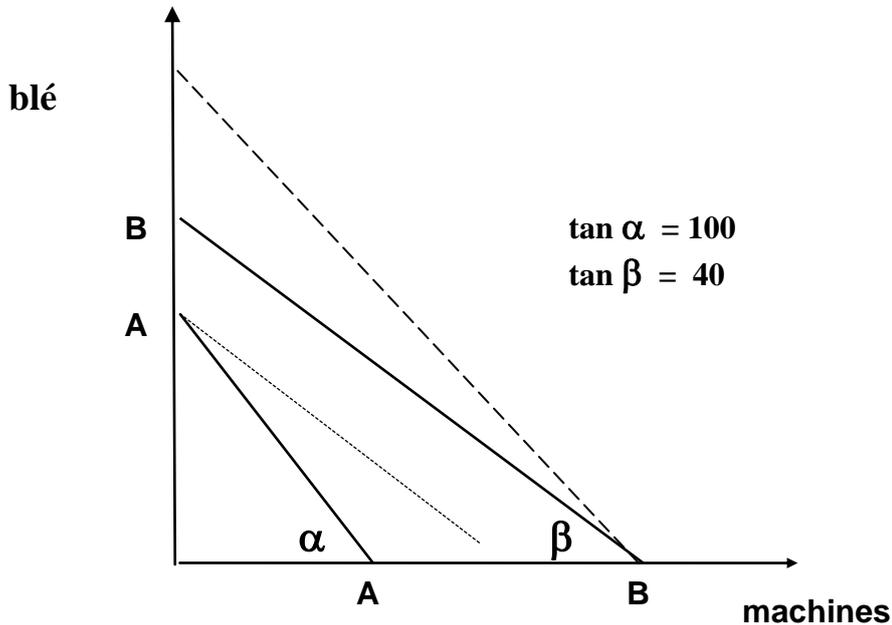
---

<sup>19</sup> Pour ce cas, le coût marginal du bien 2 baisse de façon continue et celui du bien 1 augmente de façon continue :  $-dC(x_{A1}) = dC(x_{A2})$ . Pour le coût marginal de la production on a :

$C_m(x_{A1}) = dC(x_{A1}) / dx_{A1}$  et  $C_m(x_{A2}) = dC(x_{A2}) / dx_{A2}$

$-dx_{A1} / dx_{A2} = C_m(x_{A2}) / C_m(x_{A1}) = q_2 / q_1 = TMS(x_{A2}, x_{A1})$

**E. Avantage de la spécialisation:**



- [1] Pour la condition d'échange (Term of Trade) stipulant moins de 100 unités de blé par machine, il sera rentable pour A d'importer les machines contre du blé et de se spécialiser totalement dans la production du blé .
- [2] Pour B la spécialisation totale dans la production des machines sera rentable, lorsque le prix réalisable dépasse 40 unités de blé, même s'il est aussi plus productif que A dans le blé.
- [3] Pour les deux, la spécialisation offre un espace d'échange plus grand pour l'approvisionnement en ces biens (lignes en pointillés) donc plus de bien-être.
- [4] Il ne faut pas que B soit k-fois plus productif que A dans les deux productions, car sinon les deux courbes de transformation auraient la même pente. Il n'y aurait pas dans ce cas d'avantage comparatif.

*Les termes de l'Echange désignent le rapport d'échange réel entre deux biens qui sont échangés entre deux pays c'est-à-dire la quantité de biens importés que le pays reçoit en contrepartie d'une unité de ses biens exportés. Les termes de l'échange sont représentés par l'expression  $q_M/q_X$  où  $q_M$  et  $q_X$  sont exprimées dans la même monnaie. Cet indicateur donne la quantité de biens étrangers qu'un pays peut recevoir en quantité d'une unité de sa production.*

Ainsi la production totale a augmenté à partir d'un même montant de travail disponible dans les deux pays mais employé de manière plus efficace. La répartition du gain entre les deux pays dépendra du rapport de prix auquel s'effectuera l'échange. Mais, dans l'exemple de Ricardo, le prix relatif de l'échange reste indéterminé et Ricardo ne fait que délimiter un intervalle pour ce prix. De même les quantités qui seront produites et échangées par les deux pays sont indéterminées. Cette limite découle du fait que Ricardo ne tient pas compte des conditions de la demande dans les deux pays, insuffisance qui sera comblée par la loi des valeurs internationales de John Stuart Mill qui stipule que « les produits d'un pays s'échangent contre les produits des autres pays à des valeurs telles que la totalité de ses exportations puissent payer la totalité de ses importations. Cette loi des valeurs internationales n'est qu'une extension de la loi plus générale de la valeur que nous avons appelée l'équation de l'offre et de la demande. Les pays qui bénéficient le plus du commerce extérieur sont ceux dont les produits sont les plus demandés à l'étranger et qui demandent le moins de produits étrangers ».

#### **F. Ecart des productivités et des salaires:**

[1] Dans l'exemple précédent, il s'agissait uniquement des coûts salariaux.

Les coûts salariaux par unité de production du blé dans A sont:

$$l_w = \left( \frac{\text{travail}}{\text{unité}} \right) \cdot (\text{taux de salaire en A})$$

resp. masse salariale/production ou encore :

$$l_w = \frac{(\text{Taux de salaire en A})}{(\text{productivité du travail en A})} = \frac{w}{Y/L} = \frac{wL}{Y}$$

De même pour les coûts salariaux par unité de production des machines dans le pays B.

- [2]** A partir des tableaux des coûts et des productivités du travail, il résulte un salaire supposé de façon implicite:

Salaire en A = € 5 / h.

Salaire en B = \$ 5 / h.

Pour un cours de € 3 / \$ le salaire en B € 15 / h. est donc trois fois le salaire en A.

- [3]** Même si le niveau salarial dans A ne correspond qu'au tiers de celui dans B, un échange réciproque aura lieu.

Le pays B ne sera pas évincé de la production des machines mais il se spécialisera plutôt dans cette production.

Raisons:

- Le pays A a non seulement des salaires plus bas mais aussi une productivité de travail plus faible.

- Le taux de change 3 € / \$ se situe dans le domaine favorisant l'échange c'est-à-dire entre 2 € / \$ et 5 € / \$.

Les salaires en B sont insupportables pour A.

Les recherches empiriques montrent qu'il existe une corrélation positive entre les écarts des salaires et des productivités c'est-à-dire les écarts salariaux sont largement compensés par les écarts de productivité.

Pour déterminer le différentiel international de productivité, on utilise la productivité factorielle moyenne (PFM). Celle-ci désigne le rapport entre la production réalisée et les coûts des facteurs de production ( $f_i$ ) :

$$PFM(f) = \frac{x}{\sum_{i=1}^n p_i \cdot f_i}$$

$p$  est le vecteur des rémunérations ou des prix des facteurs  $f$ .

Les écarts des coûts de travail corrélerent avec les écarts de productivité.

### G.

Si les salaires en A augmenteraient de plus de 50%, alors A ne serait plus compétitif non seulement pour les machines, mais aussi pour le blé.

Seule une dévaluation (un renchérissement de la monnaie étrangère) permettrait de rétablir la compétitivité de ce pays (dévaluation compétitive).

Résultat: Pour un taux de change donné k, les productivités déterminent les limites pour le niveau salarial relatif entre A et B.

$$0,2 \leq \frac{\text{(salaire en A)}}{\text{(salaire en B)}} \cdot k \leq 0,5.$$

(Machines) (blé)

Si le salaire relatif en A baisse au-dessous de 0,2 , A sera moins cher pour les deux biens; Si le salaire relatif en A augmente au-dessus de 0,5 , A sera plus cher pour les deux biens.

Conclusion:

La revendication de freiner l'offre de biens provenant des pays à bas salaires („dumping salarial“) moyennant les taxes à l'importation ou par l'institution des salaires minima dans ces pays, revient à exclure ces pays de la division internationale de travail. En effet, ces pays ne peuvent pas, de part l'écart des productivités, offrir des salaires (y compris les autres charges sociales) plus élevés.

Exemple:**[1] La réunification allemande**

La productivité de l'industrie est-allemande se situait en 1990 entre 30% et 50% de celle de l'industrie ouest-allemande.

Les salaires à l'Est se situaient à 80% de ceux de l'Ouest, donc au-delà des limites déterminées par les productivités.

La conversion du Mark- Ouest en DM pour les transactions courantes était au cours 1 : 1 et a éliminé la possibilité de correction par le taux de change. Le résultat est connu.

**[2] L'emploi de la main-d'oeuvre étrangère:**

L'emploi de la main-d'oeuvre étrangère des pays de l'Union Européenne aux tarifs salariaux allemands revient à exclure du marché les offreurs à productivité plus faible (quasi un droit de douane sur l'importation du travail ).

Ceci contredit la liberté de circulation des services au sein de l'Union Européenne, mais il y a une couverture au niveau des lignes directrices de la CE.

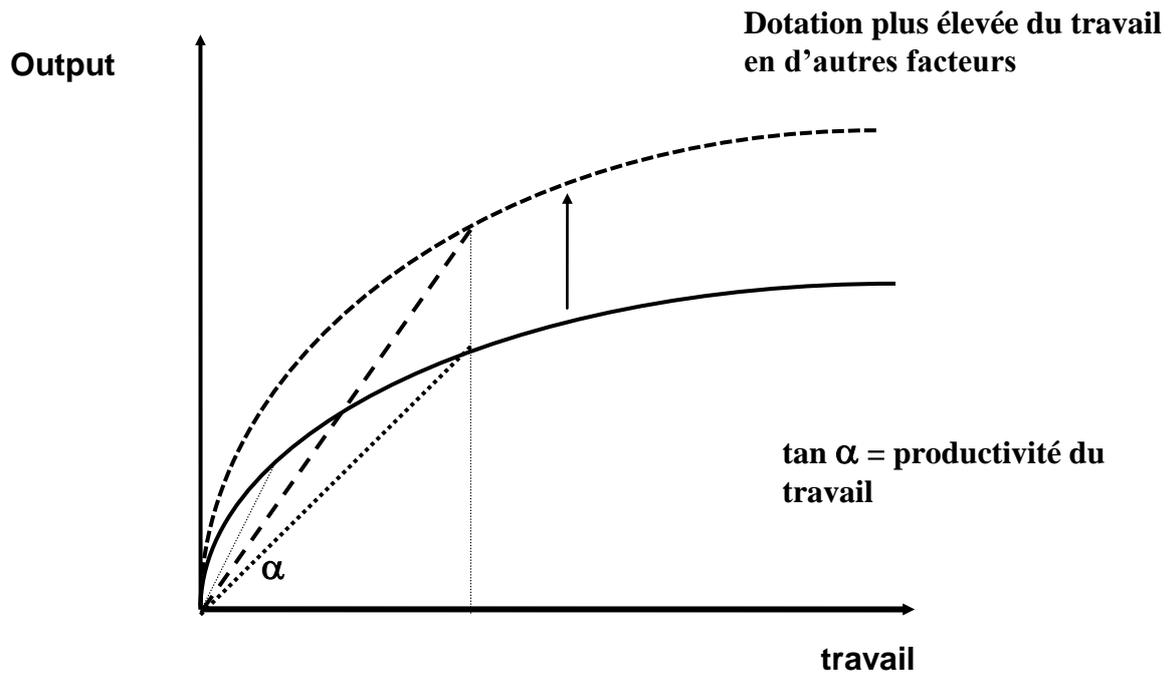
**[3] Union Monétaire Européenne (UME):**

Elle fixe les limites pour la politique salariale dans les pays membres. Le taux de change  $k$  est exclu, à l'instar du cas de la réunification allemande, en tant que correctif pour rétablir la compétitivité.

**H.** Jusqu'ici, on a supposé que la production se fait à l'aide uniquement du facteur travail dont la productivité est constante.

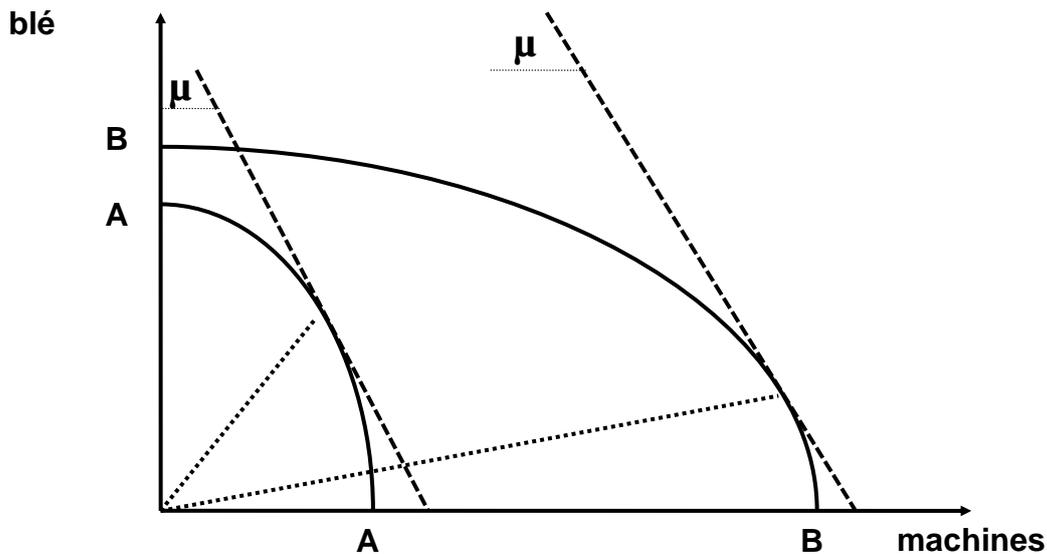
En généralisant il est à considérer qu'à côté du travail, d'autres facteurs de production sont utilisés. La productivité du travail n'est pas constante, mais elle est d'autant plus élevée,

- que les quantités des autres facteurs employés sont grandes (dotation du travail en capital physique, intellectuel, technique et organisationnel),
- que le niveau de travail employé est bas.



Sous ces conditions les courbes de transformation de A et B ne sont plus linéaires mais concaves.

Les coûts d'opportunité d'une unité additionnelle d'un bien, exprimée en unités de l'autre bien, augmentent lorsque la production croît.



Les courbes sont respectivement orientées vers le bien dont la production utilise le facteur disponible relativement abondant (dans l'exemple production des machines en B, production du blé en A) ce qui constitue un élargissement de la théorie de Ricardo. C'est la théorie d'Heckscher-Ohlin, deux auteurs qui ont affirmé, au 20<sup>ème</sup> siècle, que chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production des biens qui utilisent les facteurs qu'il possède en abondance par rapport aux autres pays et, par conséquent, à exporter ces biens et à importer les produits qui utilisent les facteurs qui lui manquent.

La spécialisation sera poussée jusqu'au point de tangence avec le prix relatif ( $\tan \mu$ ) (rapport d'échange sur le marché = chacun en sa propre production).

Le pays A se spécialise dans le blé, le pays B dans la construction des machines. La spécialisation entière dans un produit n'est plus à attendre des deux pays.

La variante Hecksher-Ohlin-Samuelson de la théorie Néoclassique du commerce international : Comment expliquer la différence des prix relatif avant d'entamer le commerce et les attentes de tirer les avantages commerciaux ?

- Différentes technologies (Ricardo 1817)
- Différentes dotations factorielles (Hecksher 1919, Ohlin 1933)
- Différentes préférences des ménages demandeurs (nouvelle théorie du commerce international).

Les propriétés les plus importantes de l'approche H-O :

- I. Dans le cadre du libre échange, les pays exportent plus (produisent plus) les biens dont la production utilise de façon intensive le facteur disponible relativement abondant (conception néoclassique du théorème de l'avantage comparatif).
- II. L'échange libre peut conduire, sous certaines conditions, à l'égalisation des prix de facteurs c'est-à-dire le commerce international tend à se substituer partiellement ou totalement à la mobilité des facteurs.

Condition nécessaire pour l'égalisation des prix de facteurs : pas d'inversion des intensités factorielles relatives exemple :  $(K/L)_A > (K/L)_B$  pour tout  $(w/r)$  dans les deux pays.

Théorème fondamental des avantages comparatifs :

Proposition 1 : Dans un monde 2X2X2, chaque pays exporte le bien dont la production utilise de façon intensive le facteur disponible relativement abondant c'est-à-dire que l'avantage comparatif d'un pays et par là la division internationale du travail sont déterminés par la dotation factorielle relative.

Définition : Le pays 1 est relativement bien doté en capital, lorsqu'on a (pour une concurrence parfaite)

$$\frac{K_1}{L_1} > \frac{K_2}{L_2} \quad \text{ou (pour une économie fermée)} \quad \frac{w_1}{r_1} > \frac{w_2}{r_2}$$

Démonstration du théorème fondamental d'Heckscher-Ohlin de la division internationale du travail :

- *Pour chaque prix relatif donné  $p = p_A/p_B$  , les coûts d'opportunité de la production d'un bien sont d'autant plus faibles que le facteur disponible relativement abondant est utilisé de façon intensive dans la production concernée.*

*Dans le cadre du libre-échange, chaque pays exporte le bien dont la production utilise de façon abondante le facteur disponible relativement abondant. La spécialisation détermine les termes de l'Echange d'équilibre.*

Mais la réalité s'avère plus complexe que le principe. Ainsi, un pays peut avoir intérêt à fournir lui-même des produits agricoles ou manufacturés qu'il pourrait se procurer à meilleur prix ailleurs : la dépendance vis-à-vis de l'étranger, qui peut découler d'une adhésion dogmatique à la théorie, n'est pas dans l'intérêt des pays. On peut citer à ce niveau, la recommandation classique faite aux PVD. Celle-ci est basée sur les arguments suivants :

a. En produisant des biens primaires, les PVD bénéficient d'un certain nombre d'avantages comparatifs<sup>20</sup>. Ils doivent donc, dans le cadre d'une division internationale du travail ayant pour but la maximisation de la production mondiale, produire et exporter les biens précités. Comme tous les pays ne bénéficient pas également de cette production maximale, il est nécessaire que les pays relativement favorisés renoncent à une partie de leurs gains au profit des pays relativement défavorisés ; ceci pourrait se faire à l'aide d'un système de compensation approprié.

b. La production agricole peut s'accroître sans faire appel à d'énormes capitaux et en employant massivement la main-d'œuvre disponible, alors qu'un développement industriel ne peut pas absorber le chômage et nécessite un capital énorme et inaccessible du moins à court terme. Rien qu'en considérant le poids des secteurs agricole et industriel dans la situation initiale, on remarque qu'une croissance agricole relativement modeste est beaucoup plus efficace qu'un développement rapide du secteur industriel.

c. Un développement industriel assez poussé se heurte à des impasses infrastructurelles, insurmontables à court terme, à cause de la rareté des moyens financiers dont disposent les PVD. En revanche, il est possible d'augmenter la production du secteur agricole avec une infrastructure relativement modeste et moins coûteuse.

d. Dans les PVD, les produits alimentaires constituent une part importante de leurs importations. Le problème du manque des moyens de paiement extérieurs peut-être résolu en réalisant une certaine auto-suffisance alimentaire. Il faut signaler, en outre, que les produits alimentaires de base ne se heurtent pas aux mêmes difficultés d'exportation que les produits industriels.

---

<sup>20</sup> Bhagwati J., The proofs of the theorem of comparative advantage, *Economic Journal*, March 1967, p.75-83.

Ces affirmations sont difficiles à prouver: en effet, les procédés de fabrication des produits alimentaires de haute qualité sont en grande partie d'intensité capitaliste, ce qui rend ce type de production inaccessible aux PVD. Cela signifie que, parmi les produits alimentaires, on exclut les produits de haute qualité dont la demande est élastique. Les avantages comparatifs vont dans ce cas aux PI. Même, pour les produits alimentaires de base, les avantages comparatifs sont incertains. Il s'est avéré que les PI peuvent produire, dans des conditions meilleures et à l'aide de techniques capitalistes, des produits alimentaires de base à des prix plus compétitifs que ceux des PVD. Même les perspectives futures ne sont pas bonnes. Ceci s'explique par l'évolution, à long terme, de la demande des produits primaires par rapport à celle des produits manufacturés (application de la loi d'Engel à l'échelle internationale). En effet, l'élasticité-revenu de la demande de produits primaires se situe dans les PVD entre 0,5 et 1 alors qu'elle est dans les PI de l'ordre de 0,16 (USA) et 0,5. Cela signifie que lorsque le revenu moyen mondial augmente, la demande des produits primaires augmente moins que proportionnellement alors que l'élasticité-revenu de la demande de produits manufacturés se situe en moyenne au delà de 1,4 (dans les PVD, elle se situe entre 1,9 et 2,5). Cette évolution explique aussi la détérioration des termes de l'Echange pour les pays exportateurs de produits primaires<sup>21</sup>.

## **2.2 Les déterminants du développement de la DIT et de la structure du commerce international**

### **A. La globalisation est l'expression d'un renforcement de la division internationale de travail**

- [1]** Les secteurs de production (neutres sur le plan commercial) qui, jusque là n'ont pas été impliqués dans le commerce international, font aujourd'hui de plus en plus l'objet de l'échange entre les pays et sont donc intégrés dans le commerce international.

---

<sup>21</sup> Hergli M., Belhareth M., Croissance et Développement, CREA-ENA, Tunis 1997, p.429.

- [2]** Une spécialisation poussée au sens d'une division inter-sectorielle de travail, exemple exportation des produits High-Tech- et importation croissante des autres biens.
- [3]** Division de travail intra-sectorielle croissante exemple, exportation et importation simultanées d'automobiles (commerce intra-branche).
- [4]** Commerce intra-firmes croissant.

Ces quatre développements s'expliquent essentiellement par la baisse des coûts du transport et des transactions (notamment les coûts de communication).

**B.** La division inter-sectorielle de travail s'explique par l'existence d'avantages comparatifs dans la production.

- Les avantages comparatifs sont l'expression des différentes dotations factorielles.

Un pays a des avantages comparatifs lorsqu'il s'oriente vers la production employant les facteurs disponibles relativement abondants: Sol et sous-sol, travail simple et qualifié (capital humain), capital physique, savoir-faire technique organisationnel.

Par ailleurs, les avantages comparatifs dépendent du niveau de la technique de production.

Il en résulte, pour les pays industrialisées, une spécialisation dans les produits intensifs en travail qualifié, en capital et en savoir-faire technique organisationnel (partiellement incorporé dans un capital sophistiqué).

Les dotations factorielles relatives varient dans le temps et impliquent donc un changement du mode de spécialisation des pays concernés.

Les productions industrielles traditionnelles se délocalisent (partie de la „désindustrialisation“) vers les pays en voie de développement où l'on produit de façon intensive en travail et à l'aide d'une dotation simple en capital.

**C.** La division intra-sectorielle de travail résulte de

- la différenciation au niveau des produits finis et des biens de consommation intermédiaires due:
  - au niveau de vie croissant qui conduit à des besoins de consommation différenciés (demande de différence);
  - aux processus de production plus complexes qui nécessitent des produits intermédiaires spéciaux;
- à des économies d'échelle dans la production (coûts unitaires décroissants) entraînant une certaine spécialisation et
- aux avantages de l'innovation et des effets de l'apprentissage.

Le commerce intra-industriel ou intra-branche constitue une part relative croissante dans le commerce international, particulièrement dans le commerce entre les pays développés.

C'est la raison qui explique les tendances à la régionalisation du commerce international.

**D.** Le commerce intra-firmes des multinationales est un cas du commerce intra-industriel.

- Il s'explique ainsi par les mêmes causes.
- Il est un phénomène inhérent aux investissements directs (IDE) et à leurs causes.

## 2.3 Les avantages commerciaux

### A. Distinctions

- Avantages commerciaux statiques: utilisation plus efficiente des ressources disponibles.
- Avantages commerciaux dynamiques: renforcement de la croissance à travers une plus grande accumulation de capital et / ou un plus grand taux de progrès technique.

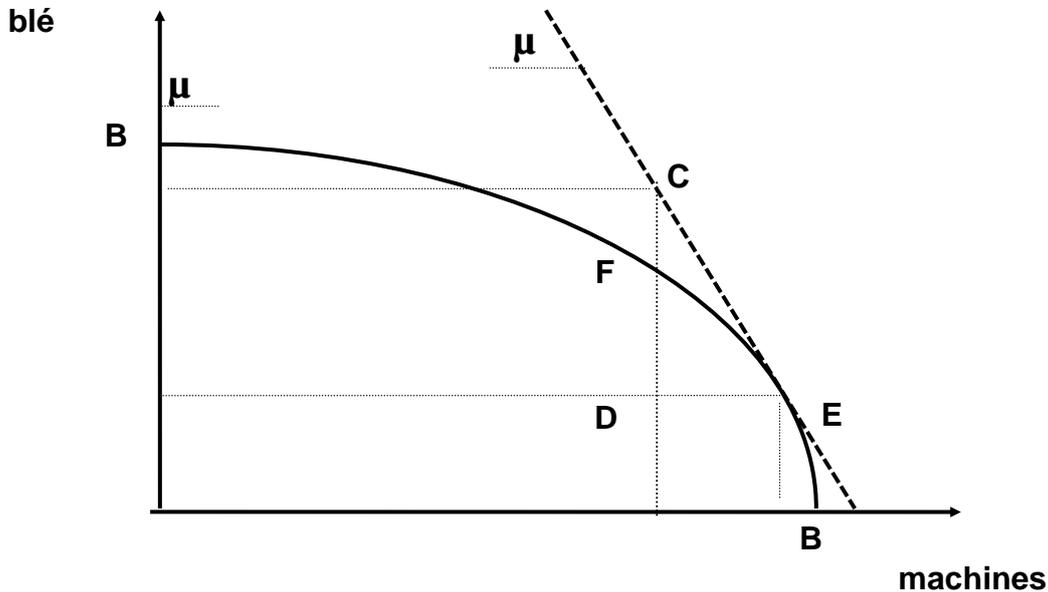
### B. Les avantages commerciaux statiques ont été traités en 2.1.1. à l'aide d'un simple exemple d'une production à un seul facteur ( travail ).

Division de travail et commerce élargissent le champ d'activité pour l'approvisionnement en biens du pays et du Reste du Monde:

Accroissement du bien-être pour une dotation donnée en ressources .

Ceci est valide aussi pour le cas général des courbes de transformation concaves.

- C. Dans le cas général, l'avantage commercial se présente comme suit:



On produit en E (équilibre autarcique). Grâce au commerce on accède à C.

On exporte DE machines produites pour importer DC de blé.

A l'échange tout au long de la droite CE des Terms-of-trade, la valeur de l'exportation DE correspond à celle de l'importation DC convertie en unités de machines (à travers  $\tan \mu$  qui correspond au prix relatif): balance équilibrée.

A l'intérieur du pays, on ne réaliserait, pour une limitation de DE de la production des machines, qu'une production additionnelle de blé de DF: le commerce international accroît les possibilités d'approvisionnement en biens.

Le commerce international permet d'atteindre des points au-dessus des courbes de possibilités de production BB' et d'améliorer le bien-être.

- D. Les avantages commerciaux dynamiques concernent les effets du commerce sur le développement des ressources disponibles et sur le progrès technique.

- Les investissements sous forme de constitution de capital physique, de capital humain ou de R-D accroissent le niveau des ressources futures, y compris le savoir technique et organisationnel. La division de travail ouvre des possibilités d'investissement plus rentables: incitation plus grande à l'investissement.
- Avec le commerce international on arrive à la diffusion du savoir. Dans ce contexte, le commerce international accroît le taux du progrès technique.
- Le commerce international élargit le spectre de biens et ouvre par là l'accès à de meilleures techniques de production. Ceci renforce aussi le progrès technique.
- La concurrence plus intensive accroît l'incitation à l'innovation.

La recherche empirique sur la croissance confirme que :

- les Etats ouverts avec peu de protectionnisme montrent plus de dynamisme économique que ceux qui adoptent des stratégies de cloisonnement.
- La diffusion internationale du savoir est fortement liée à l'échange de biens.

## 2.4 Commerce et répartition

- A. Le commerce international provoque une tendance indirecte d'harmonisation des prix relatifs des facteurs, c'est-à-dire les salaires relativement aux coûts du capital, et ce, même s'il n'y a pas de mouvements internationaux des facteurs.

Lorsqu'un pays, richement doté en travail simple, se spécialise dans les produits intensifs en travail, le travail employé sera relativement rare par rapport au capital et à la main-d'oeuvre qualifiée. Sa rémunération augmente relativement à celle des autres facteurs.

De même pour le cas de la spécialisation des pays, relativement riches en capital physique et en main-d'oeuvre qualifiée (capital humain), dans les produits à forte intensité de ces inputs, la rareté relative de ces facteurs augmente au-dépend du travail simple.

Les pays offreurs de travail simple pourraient être les perdants dans la globalisation<sup>22</sup>.

A ces perdants on peut ajouter généralement ceux qui perdent, à travers l'ouverture, une position monopolistique.

---

<sup>22</sup> Cette conséquence découle entre autre de la division intersectorielle de travail et de la fragmentation internationale verticale des processus de production. L'évidence empirique est incontestable car les effets du commerce et du progrès technique ne sont pas nettement séparables.

- B. L'ouverture des marchés déclenche des effets positifs au sens d'un revenu réel réalisable qui est plus élevé dans son ensemble.

Derrière ce résultat positif global il y a, cependant, en général des gagnants et des perdants, au moins des perdants relatifs.

Les perdants vont essayer de maintenir la position de leurs revenus réels. Les effets de redistribution internes dus à la croissance du commerce libre fournissent une explication du protectionnisme.

Mais ceci rapporte moins aux perdants potentiels que ce qui coûte aux autres: jeu à somme négative.

Une solution au profit du libre échange suppose

- que les perdants d'aujourd'hui seront gagnants dans le temps; ou que
- d'autres formes de compensation soient mises en place, ce qui devrait être possible en principe, car le revenu réel augmente dans son ensemble,
- que les perdants ne disposent pas de suffisamment de pouvoir politique pour résister de façon efficace; dans ce cas le comportement électoral des politiciens, en tant qu'offreurs de protection, est aussi un élément à considérer.

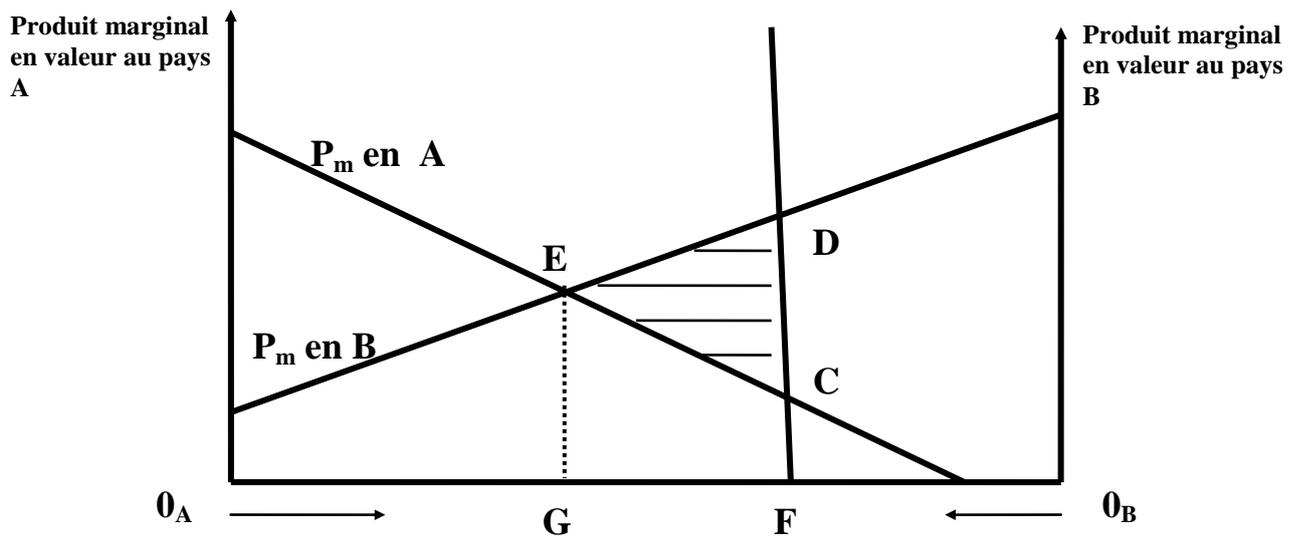
## 2.5. Commerce et mobilité des facteurs: „concurrence par les sites“

- A. La mobilité croissante du capital, du travail et du savoir donne une nouvelle dimension à la division internationale du travail.

Les choix des sites par les entrepreneurs englobent aujourd'hui un espace mondial accru.

Les marchés financiers intégrés orientent les capitaux vers des projets d'investissement attractifs à l'échelle internationale.

Des mobilités factorielles économiquement motivés constituent un potentiel pour une utilisation plus efficace des ressources rares, car la mobilité s'oriente vers les espaces où la rareté et donc aussi le produit marginal en valeur sont relativement élevés.



$O_A O_B$  = Dotation totale en capital. Redistribution de la position de départ  $F$  vers la distribution efficiente  $G$  rapporte un profit d'efficacité  $CDE$  pour l'ensemble des deux pays.

**B.** La dotation en ressources et par là les avantages comparatifs d'un pays deviennent variables:

Par exemple la rareté relative du travail simple par rapport au capital physique et au travail qualifié peut changer sous l'effet de la mobilité factorielle.

L'effet de la mobilité des travailleurs sur la situation des revenus des facteurs de production dans la région d'accueil est complexe:

- Le capital réalise en règle un revenu plus élevé.
- Pour le travail, ceci dépend, si les émigrés sont substitutifs ou complémentaires au stock de travail existant. Dans le premier cas les travailleurs locaux sont perdants, dans le deuxième ils sont gagnants.

L'Europe de l'Est dispose de relativement beaucoup de travail par rapport au capital, pendant que l'Europe de l'Ouest est dans la situation contraire.

Avec l'intégration de l'Europe de l'Est dans le marché mondial il faut s'attendre à une tendance d'harmonisation des raretés relatives.

De même à l'Ouest les salaires vont subir la pression par rapport aux rendements des capitaux<sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> Le problème de répartition lié à ceci, pourrait être déblayé, lorsque les travailleurs seraient des détenteurs de capitaux.

- C. L'émigration des facteurs mobiles notamment du capital, accroît la rareté relative des facteurs immobiles, dans la mesure où il ne s'agit pas de substituts purs.

Immobiles sont, en plus du sol, de grandes parties de la population active.

L'émigration des facteurs mobiles améliore la productivité marginale et la situation des revenus des facteurs immobiles. En cas d'émigration des facteurs mobiles, les facteurs immobiles perdent des possibilités de revenu. C'est pourquoi il est important pour les facteurs immobiles et pour leurs propriétaires, de savoir dans quelle mesure leurs sites internationaux sont attractifs. Les possibilités de revenu en dépendent fortement.

Cette attractivité est politiquement faisable:

Niveau d'éducation, infrastructure matérielle et immatérielle, fiscalité, réglementations etc.. jouent ici un rôle.

Lorsque les gouvernements se font la concurrence pour attirer les facteurs mobiles en essayant de créer des conditions-cadre favorables, ils se livrent entre eux, une „concurrence par les sites“.

**D. Conséquences de la concurrence par les sites**

- [1] Les conditions dans les sites peuvent devenir meilleures dans l'ensemble.
- [2] La mobilité factorielle impose de plus en plus une orientation de l'imposition selon le principe d'équivalence, c'est-à-dire l'espace de jeu pour des redistributions à l'échelle nationale sera plus mince.
- [3] Le risque d'une „concurrence ruineuse“ entre les gouvernements (au sens du dilemme du prisonnier) où certaines fonctions étatiques seraient supprimées par manque de moyens de financement, n'est en principe pas exclu même s'il est empiriquement peu probable.
- [4] La coopération des gouvernements pour l'harmonisation de leurs politiques,
- pourrait permettre d'éviter la „concurrence ruineuse“ au cas où celle-ci devrait sérieusement les menacer ;
  - pourrait constituer sous certaines conditions un cartel politique, qui limiterait l'orientation de la politique selon les différentes préférences nationales.

L'évaluation de la concurrence par les sites dépend donc du degré de réalisme politico-économique du comportement des gouvernements concernés.

### 3. Les formes importantes du protectionnisme

„I don't know much about the tariff. But I know this much“, Abraham Lincoln is supposed to have said: „When we buy manufactured goods abroad, we get the goods and the foreigner gets the money. When we buy the manufactured goods at home, we get both the goods and the money“.

„To economists consternation, political discourse about trade policy has not improved much since Lincoln's time“<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup> Rodrik D., (1998), Symposium on Globalisation in Perspective: An Introduction. JEP, 12 p. 3.

### **3.1 Les droits de douane**

**A.** Les droits de douane (DD) sont des prélèvements obligatoires sur la circulation des biens entre les pays.

- Droit de douane sur l'importation (dominant).
- Droit de douane sur l'exportation,
- Droit de douane sur le transit.

Distinction selon la base de mesure:

- Droits sur les quantités ou ad quantum (DD spécifiques): prélèvement monétaire sur chaque unité du bien.
- Droits en valeur ou ad valorem: prélèvement en pourcentage de la valeur du bien.

**B.** Causes du prélèvement des droits de douane

- Réalisation de recettes financières (DD financiers).
- Protection en faveur de groupes de producteurs locaux.
- Amélioration de la balance des paiements.
- Amélioration de la situation du marché de travail.
- Sanctions envers le Reste du Monde.

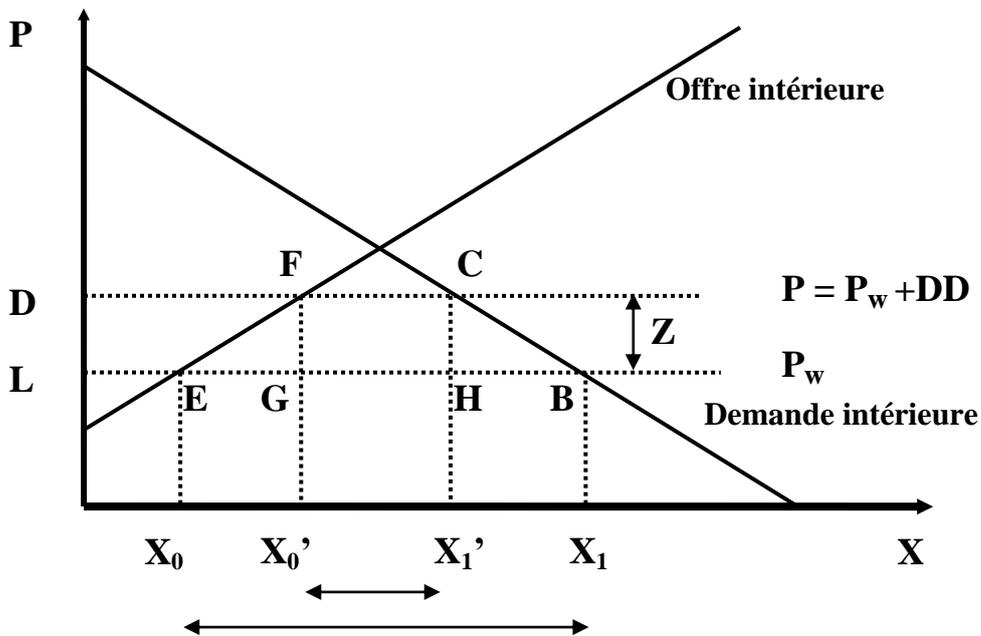
**C. Des droits de douane sur les produits ont des effets typiques.**

Ces derniers peuvent être analysés

- de façon partielle et analytique sur un marché;
- de façon totale et synthétique de l'ensemble de l'économie

Analyse partielle

Un petit pays sans influence sur le prix de marché mondial.

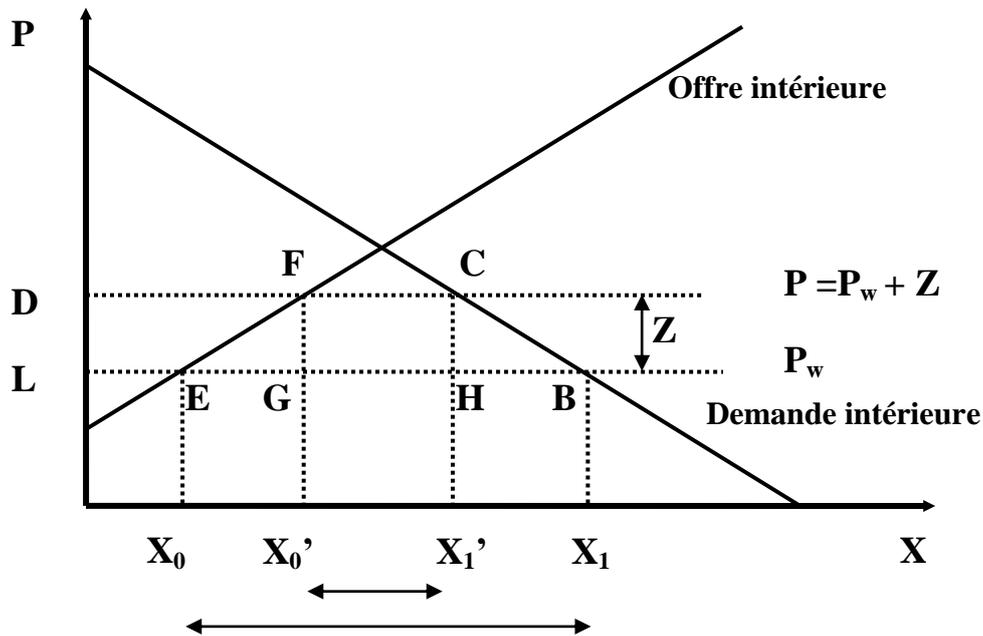


$P_w$  = prix de marché mondial,  $Z = DD$ , en DT /quantité unitaire,  $P$  = prix intérieur.

Importation avant DD =  $X_1 - X_0$   
 Importation avec DD =  $X_1' - X_0'$

Le DD accroît le prix de  $P_w + Z$ .

### Effets des DD

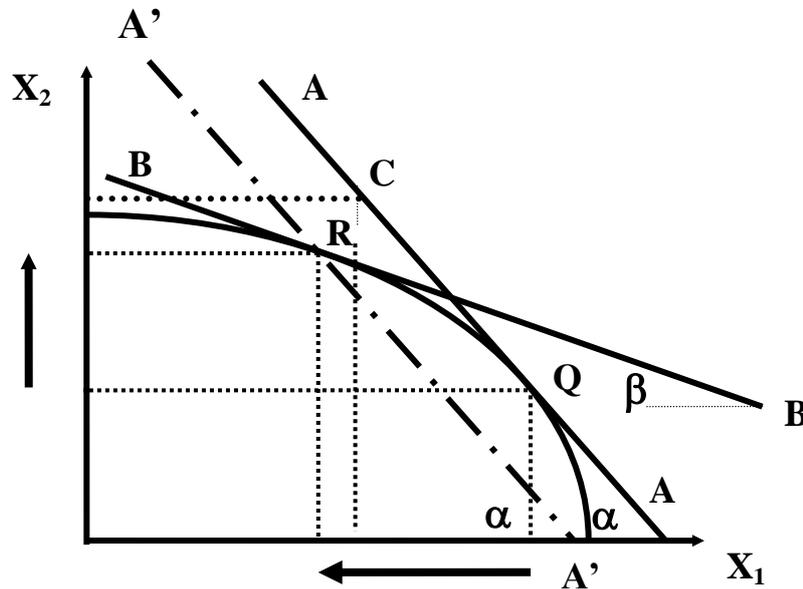


- [1] Accroissement de l'offre intérieure:  $X_0' - X_0$
- [2] Baisse de la demande intérieure:  $X_1 - X_1'$
- [3] Effet commercial: Somme de [1] et [2]:  $(X_0' - X_0) + (X_1 - X_1')$ .
- [4] Effet recettes:  $(X_1' - X_0')$ . Z soit la surface GHCF
- [5] effet de redistribution: la surface LEFD.
- [6] Perte de bien-être: la surface HBC plus EGF.

La perte de bien-être EGF comprend les coûts de production évitables en se référant au prix de marché mondial. HBC en découle car la disponibilité marginale à payer est supérieure au prix de marché mondial (coût marginal): un avantage net en sera perdu car les demandeurs s'orientent selon un faux signal de rareté.

D. L'analyse globale porte sur l'ensemble de l'économie nationale.

Soit un petit pays n'ayant aucune influence sur les prix du marché mondial.

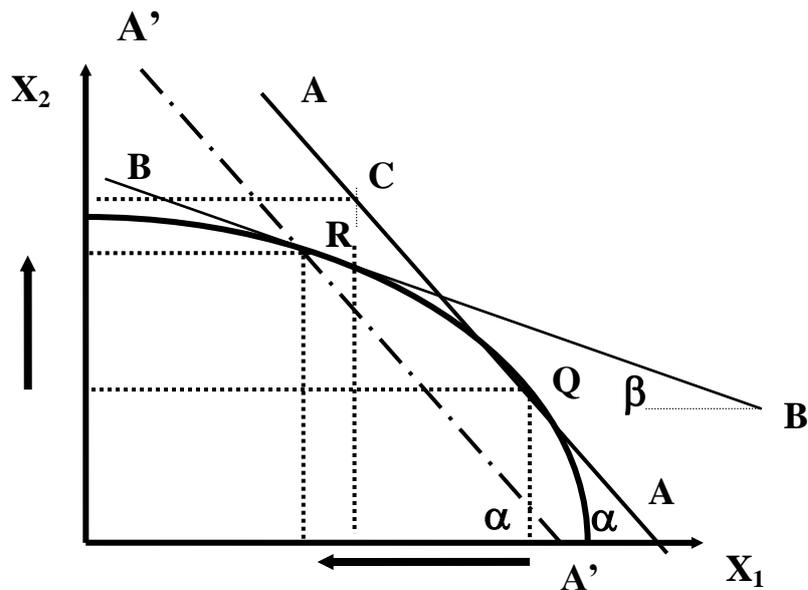


Si l'on prélève un DD sur  $X_2$ , ce bien sera plus cher relativement à  $X_1$  pour les agents privés locaux (  $\tan \beta$ , droite budgétaire  $BB'$  )<sup>25</sup>. Sur le marché mondial, on a toujours l'ancien rapport des prix  $\tan \alpha$  ( $A'A'$ ).

Sous l'effet du DD, le point de production se déplace de Q vers R vers :

- Le secteur 2 aura la possibilité d'attirer plus de ressources.
- Le secteur 1, qui représente le reste de l'économie, sera amputé de ces ressources. Il sera discriminé.

<sup>25</sup> On suppose que les recettes douanières iront aux privés comme montant de transfert fixe. On occulte ainsi les effets de la demande.



Les points de consommation réalisables se trouvent alors sur la droite d'échange  $A'A'$  qui se trouve à gauche de  $AA$  et passe par  $R$ . L'ancien niveau de consommation  $C$  n'est plus réalisable.

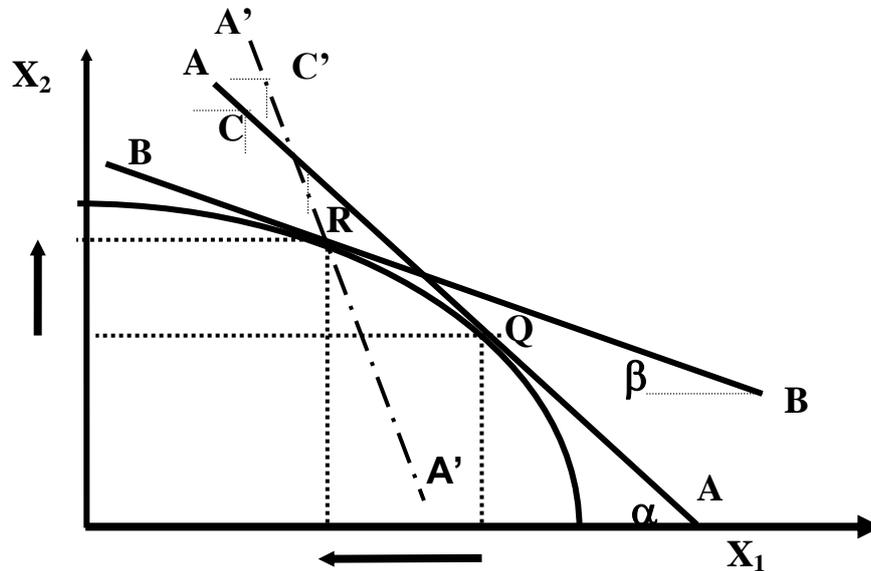
Dans le cas d'un rapport d'échange déterminé par le marché mondial, la protection constitue pour l'économie nationale un jeu à somme négative. Une suppression unilatérale de la protection sera avantageuse.

Ceci n'exclut pas, qu'à travers la protection, la situation s'améliore pour un groupe partiel d'agents locaux.

Le renchérissement relatif du bien  $X_2$  conduit à une raréfaction relative du facteur de production (capital ou travail) utilisé de façon intensive dans le secteur 2 et à la hausse de son prix relatif dans les deux secteurs avec la redistribution correspondante des revenus au profit de ce facteur.

L'effet distributif inverse est obtenu en cas de suppression des  $DD$ .

- E. Un grand pays peut baisser, moyennant un DD, le prix relatif de  $X_2$  sur le marché mondial ( amélioration des Terms of trade), car la baisse d'importation induite par le DD, réduit la rareté relative de  $X_2$ .



L'amélioration des Terms-of-trade fait pivoter la droite d'échange sur le marché mondial de  $AA$  vers  $A'A'$ . Ceci pourrait permettre, sous certaines conditions, la réalisation d'un point de consommation  $C'$  meilleur que  $C$ .

Il s'agit d'une stratégie monopolistique qui induit une redistribution de revenus du Reste du Monde vers l'économie nationale. L'allocation mondiale des ressources est cependant moins bonne que ce qu'elle pourrait l'être (jeu à somme négative)

Le DD qui maximise le revenu national réel, est qualifié maladroitement de „DD optimal“.

**F.** Autres effets protectionnistes des DD <sup>26</sup>:

- [1] Entrée des investissements directs: à la place des biens, on importera les capitaux.
- [2] La réévaluation tendancielle de la monnaie locale réduit l'avantage compétitif induit par la protection. D'ailleurs, cet effet concerne aussi les secteurs non protégés.
- [3] Les DD sur les matières premières et les consommations intermédiaires renchérissement la production locale.

A travers les DD, une branche peut être avantagée du côté de l'output mais désavantagée en même temps du côté de l'input. Une évaluation nette est donc nécessaire: concept de la taxe douanière „effective“ et de la „protection effective“.

Exemple:

Des DD-US sur les composants microélectroniques provenant de l'Asie de l'Est entravent la construction US des machines mais favorisent les producteurs US de Chips. Les fabricants asiatiques de Chips détournent les DD en incorporant les Chips dans les produits finals au lieu de les exporter comme tels. Pour éviter ce détour, ces produits doivent être soumis partiellement à la taxation douanière.

Le protectionnisme a une tendance expansionniste.

- G.** Lorsque le Reste du Monde exerce, à travers sa politique douanière<sup>27</sup>, une influence sensible sur l'échange mondial, on réagit par des mesures appropriées à l'encontre des DD. Dans ce cas, les résultats de la politique commerciale du pays considéré ne peuvent pas être déterminés de façon exacte ni dans l'ensemble, ni pour le secteur protégé.

<sup>26</sup> Effets analogues aussi pour d'autres formes de protection.

<sup>27</sup> De même pour les autres variantes du protectionnisme.

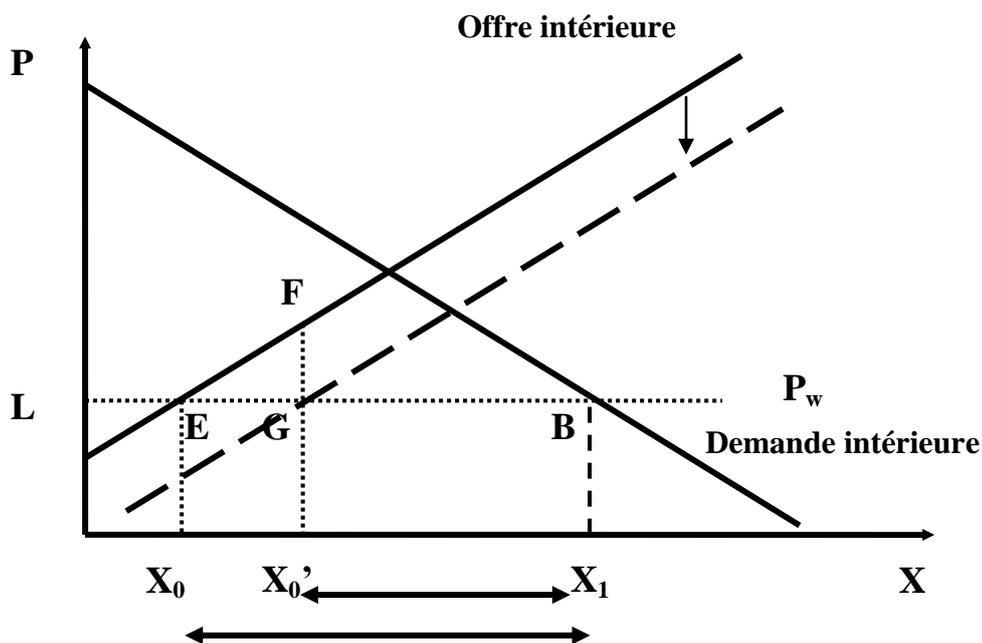
L'interdépendance des politiques commerciales du pays et du Reste du Monde correspond au cas traité en 1.3.5 du dilemme du prisonnier.

### Distinction des cas

Intérêts prioritaires	Le pays	Le Reste du Monde
Uniquement du pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>-arguments standards en faveur des DD</li> <li>-petit pays perdant dans l'ensemble</li> <li>- groupes particuliers gagnants dans l'ensemble</li> <li>- grand pays peut être gagnant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeu à somme négative pour le pays même s'il est grand</li> <li> </li> <li>-Dilemme du prisonnier</li> </ul>
Aussi du Reste du Monde	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeu à somme négative</li> <li>- effet de redistribution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeu à somme négative</li> <li>- Dilemme du prisonnier</li> </ul>

## 3.2. Les subventions

- A. Les subventions (transferts) sont une forme fréquente du protectionnisme. Elles discriminent les offreurs étrangers en subventionnant les concurrents locaux aussi bien sur les marchés intérieurs qu'extérieurs.



Une subvention par unité d'output déplace vers le bas la courbe d'offre intérieure à hauteur de la subvention<sup>28</sup>. Le prix demeure au niveau du marché mondial.

La production intérieure augmente de  $X_0' - X_0$ . L'importation baisse de  $X_1 - X_0$  à  $X_1 - X_0'$ . A la différence du DD, il n'y a pas dans ce cas un effet demande.

La perte de bien-être est EGF, donc inférieure à celle d'un DD comparable.

**B.** Les subventions sont accordées sous toutes les formes possibles.

- des aides directes ;
- des avantages indirects à travers des exonérations fiscales, des prix d'input réduits etc..

En tant que contre-mesures, on prélève occasionnellement des DD pour compenser l'avantage des subventions. Ils conduisent la subvention de facto à la caisse publique du pays importateur.

**C.** Les subventions constituent un exemple important d'obstacles commerciaux non tarifaires.

Les obstacles commerciaux non tarifaires désignent toutes les mesures qui discriminent les offreurs étrangers par rapport aux concurrents locaux sans constituer des DD.

Ils existent dans une multitude de formes forme d'entraves (même administratives) arbitraires à l'importation. En partie il s'agit des conséquences de collusions entre les réglementations juridiques en cas de transactions transfrontalières.

---

<sup>28</sup> On suppose que la subvention est financée par des impôts fixes qui ne déclenchent aucune perte d'efficience. De même, il s'agit d'un petit pays dans ce cas

D'importants exemples sont les quotas d'importation, les limitations volontaires des exportations et les procédés d'anti-dumping.

ad. Thème des obstacles commerciaux non tarifaires.

L'importation des boeufs et des agneaux à partir de l'Afrique du Sud a été facilitée dernièrement par le Ministère de l'Agriculture à Washington qui a déclaré qu'il n'y a plus de peste de bœufs en Afrique du Sud. Le dernier cas de cette peste date de l'année 1903 ..... Les exportateurs sud-africains ont été irrité par le fait que Washíngton a mis 97 ans pour constater la disparition de cette peste<sup>29</sup>.

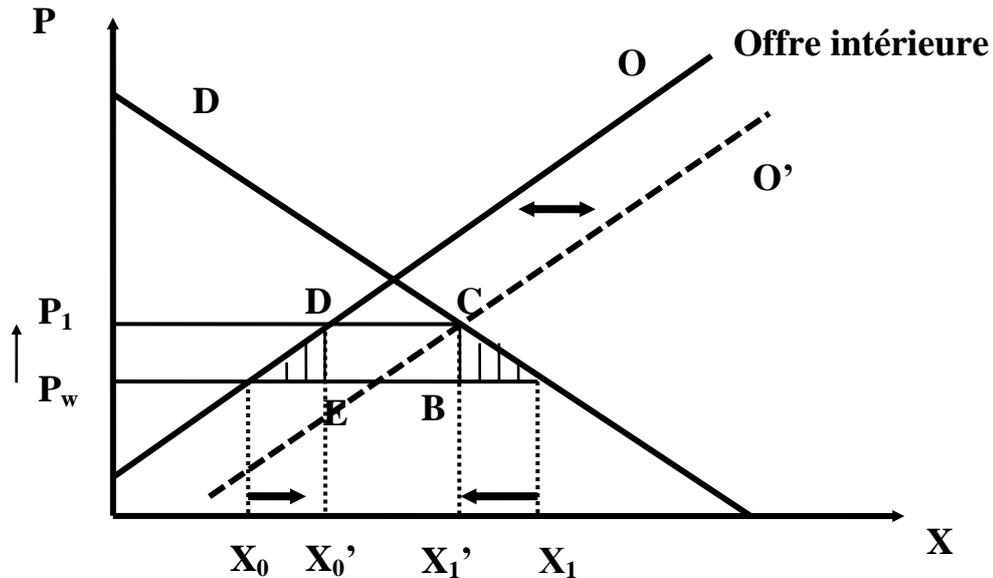
---

<sup>29</sup> Selon la Frankfurter Allgemeine Zeitung, du 8.5.2000, p. 13.

### 3.3 Les quotas d'importation

- A. Les quotas d'importation sont des limitations quantitatives (contingemment) de l'importation.

Le contingent d'importation comprend la quantité DC<sup>30</sup>.



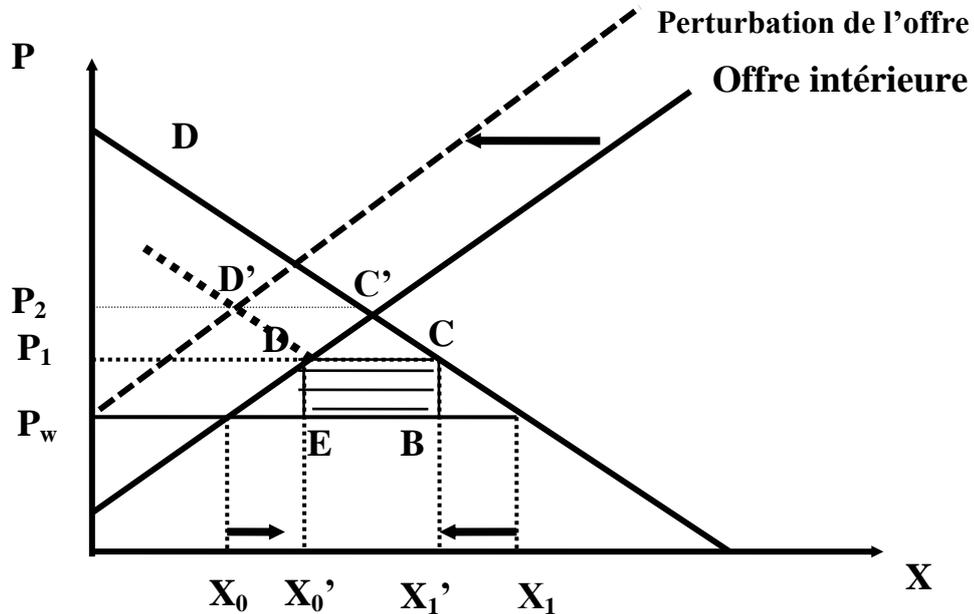
O' est l'offre effective dans le pays en tant que somme de la production intérieure et du contingent DC.

Le quota réduit l'importation et accroît le prix de façon analogue à l'effet d'un DD.

A la différence des DD,  $P_1 - P_w$  ne sera pas provoqué par un prélèvement obligatoire, mais par la raréfaction induite par la limitation de l'importation.

<sup>30</sup> Le contingentement nécessite une procédure d'autorisation d'importation qui accorde à l'importateur, sur sa demande, une licence d'importation. L'ensemble de ces licences correspond au contingent.

- B.** Le système des quotas a un effet plus restrictif et plus discriminatoire que les DD.



- EBCD va comme rente de rareté aux détenteurs des licences d'importation, et non à l'Etat, sauf si les licences sont accordées contre une rétribution par exemple à travers une mise aux enchères.
- Un cloisonnement plus efficace du marché intérieur vis-à-vis du marché mondial est par conséquent plus discriminatoire que les DD. Des changements de prix sur le marché mondial modifient les rentes des détenteurs de licences et non la quantité importée.
- Le rôle du marché mondial est occulté en cas de fluctuations de l'offre et de la demande intérieures (graphe).
- Facilitation de la formation de cartel à l'intérieur, car ces derniers ne peut pas être concurrencé par des offreurs étrangers.

### Murphy 's Law of Protectionism

A. Blinder<sup>31</sup> parle de la Murphy's Law of Protectionism, selon laquelle, la variante la plus défavorable du protectionnisme est choisie en général:

- Si l'on opte pour la limitation des importations, alors pas de DD mais le contingentement;
- Si l'on opte pour le contingentement, alors affectation gratuite au lieu d'une mise aux enchères.

Il s'agit d'un cas spécial de la Murphy's Law of Economic Policy:

Les économistes ont le moins d'influence sur la politique économique là où ils savent le plus et sont en plein accord entre eux; ils ont, par contre, le plus d'influence là où ils savent le moins et sont en plein désaccord.

Corollaire d'O' Conner:

Lorsque des recommandations contradictoires sont proposées, on choisira la moins bonne ".

---

<sup>31</sup> A. Blinder, (1987), *Hard Heads, Soft Hearts* . Reading p. 1, 4.

### 3.4 Limitations volontaires des exportations

A. Les exportateurs réduisent, sur instructions des gouvernements des pays importateurs, la quantité livrée sans qu'il y ait un contingentement formel des importations.

- Des limitations volontaires des exportations (Voluntary export restraints, VER's) sont similaires aux quotas d'importation. Elles portaient sur une grande partie du commerce international<sup>32</sup>.
- Elles étaient appliquées notamment par les pays industrialisés contre l'importation de produits industriels des pays émergents mais aussi contre les livraisons de voitures par le Japon.

VER's sont de facto des cartels d'exportation, qui sont supervisés et organisés par les pays importateurs. Ces derniers prennent en charge les coûts de transaction, stabilisent et légalisent ces cartels.

B. Le cartel dégraisse la rente de contingentement.

Au lieu des recettes de l'Etat provenant des DD ou d'une mise aux enchères des licences d'importation, il y a une redistribution des acheteurs locaux entre les fournisseurs extérieurs.

Vu de l'intérieur du pays, il s'agit de la version la plus coûteuse du protectionnisme.

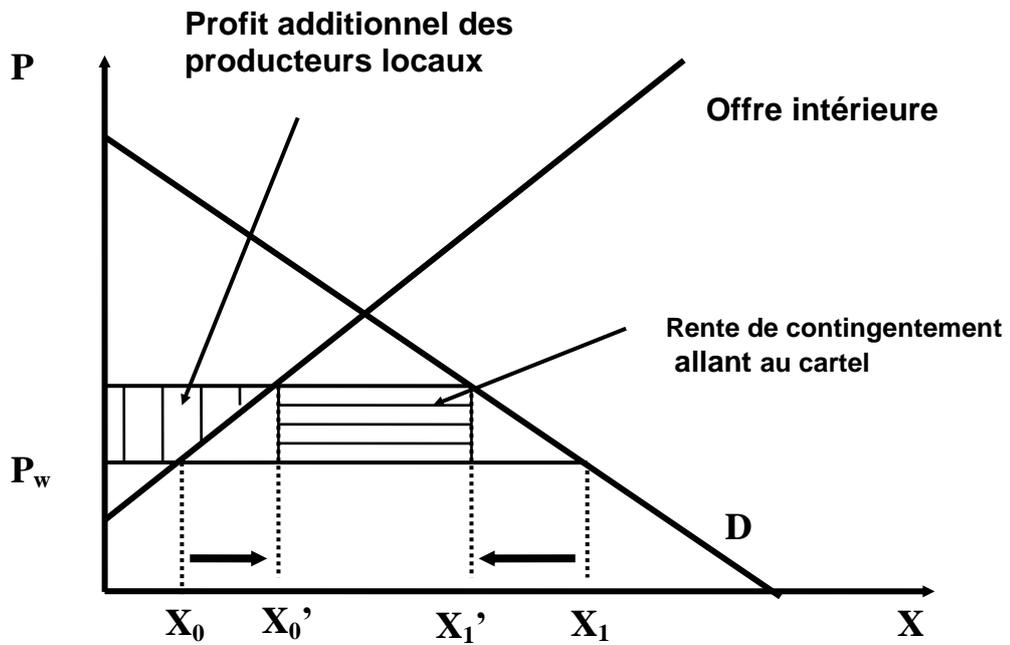
---

<sup>32</sup> Entre-temps les VERs ne sont plus permises dans le cadre de l'OMC et doivent être démantelées.

Exemple

Les VERs de l'industrie automobile japonaise pour des livraisons aux USA ont coûté aux acheteurs US en 1984

	13 Mrd. US \$	
dont	8 Mrd.	aux producteurs US
	5 Mrd.	aux fabricants japonais <sup>33</sup> .



<sup>33</sup> Selon A. Blinder, 1987, p. 117

**C.** Pourquoi les VERs sont-ils si souvent appliquées?

- Elles comportent une façon légale de détourner le GATT et ses réglementations.
- Elles sont utilisables consciemment contre les „perturbateurs“, ce qui accroît l’approbation intérieure et réduit les contre-mesures extérieures.
- Des pays tiers-fournisseurs profitent en augmentant leur champ d’action pendant que les DD et les quotas leur sont plus défavorables.
- Il s’agit de procédures informelles qui échappent, dans le pays importateur, au contrôle politique et juridique interne.
- Les exportateurs se trouvent face à l’alternative d’une limitation formelle ou d’une limitation volontaire des importations. Cette dernière leur permet de réaliser en compensation une rente de rareté.

### 3.5 Les mesures anti-dumping

- A. Elles se dirigent contre les offreurs étrangers auxquels on reproche le dumping comme pratique de concurrence déloyale.

Dumping:

- Offre à un prix inférieur aux coûts de production ou
- offre à un prix inférieur au prix courant dans le pays producteur.

Dans le premier cas on leur reproche une concurrence déloyale visant le délogement des autres offreurs, dans le deuxième cas des subventions transversales.

- B. Les mesures anti-dumping:

- DD compensatoire d'un montant correspondant à la différence par rapport au „prix normal“.
- Augmentation de prix par les fournisseurs sous la menace d'un procès anti-dumping („accords sur les prix“ dans le cadre des mesures anti-dumping de la CEE).

- C. Les DD anti-dumping ne sont permis par le GATT, que si le préjudice aux entreprises concurrentes est prouvé.

On soupçonne à raison que ces mesures, utilisées notamment par la CEE, les USA, le Canada et l'Australie, ne sont en fait que des instruments protectionnistes discriminatoires.

Ces mesures s'adressent surtout à des offreurs au Japon et dans les pays émergents y compris l'Europe de l'Est. Elles concernent en partie les simples produits standards (exemple l'acier), et en partie les produits High-tech (exemple les caméras vidéo). Empiriquement, leur importance est de plus en plus grande.

**D. Arguments contre les mesures anti-dumping:**

- L'objection de la concurrence déloyale (type délogement des autres offreurs) en cas de vente à un prix inférieur aux coûts n'est pas sensée, lorsque la liberté d'entrée au marché est garantie ; car dans ce cas la vente à ce prix ne sera pas réussie.
  
- L'objection de la subvention horizontale, en cas de vente à un prix inférieur à celui demandé par l'offreur sur son marché local, ne tient pas compte du cas habituel de différenciation des prix sans aucune subvention transversale.
  
- L'argumentation se fait dans la perspective du producteur et non de celle des utilisateurs des biens. Les intérêts de ces derniers ne sont pas pris en considération.
  
- L'incertitude et l'arbitraire liés à la mise en œuvre (sur demande des concurrents locaux) de ces mesures, ont des effets protectionnistes car l'incitation à la concurrence par les prix est réduite. Les limitations de la concurrence à l'intérieur seront facilitées lorsqu'on met entre les mains des offreurs des moyens de dissuasion contre les concurrents extérieurs.
  
- La vente sous les coûts et la différenciation des prix représentent en général des problèmes concurrentiels dont la solution ne devrait pas être la discrimination des offreurs étrangers par rapport aux offreurs locaux. La problématique de l'anti-dumping est l'expression d'un ordre concurrentiel mondial dysfonctionne (politique concurrentielle et industrielle au moyen de la politique commerciale).

## 4 Analyse critique de la protection

"...man in his elemental state is a peasant with a possessive love of his own turf; a mercantilist who favours exports over imports; a Populist who distrusts banks, especially foreign banks; a monopolist who abhors competition; a xenophobe who feels threatened by strangers and foreigners"<sup>34</sup>.

---

<sup>34</sup> Ch. P. Kindleberger, (1986), *International Public Goods without international Government*. A.E.R., 76, p.4.

#### 4.1 Arguments traditionnels en faveur de la protection

Dans ce cas, les arguments sont souvent et exclusivement en faveur des intérêts du pays et des offreurs locaux tout en faisant abstraction des réactions possibles du Reste du Monde (contre-mesures).

- [1] Les DD constituent une source de recettes pour l'Etat en remplacement d'autres impôts. Il est contestable qu'ils soient plus efficaces que les impôts.
- [2] Les DD servent à la redistribution des revenus au profit des groupes protégés. Ils sont dans ce cas, généralement, moins efficaces que les transferts financés par l'impôt.
- [3] Les DD servent à la garantie de l'emploi. Pour cela, ils constituent des solutions de deuxième ou de troisième rang.

- Dans la mesure où il y a une défaillance sur le marché du travail (salaires réels rigides, manque de mobilité), cette dernière peut être levée moyennant par exemple les subventions (des salaires).
- Dans la mesure où le chômage est la conséquence d'une déficience générale de la demande, on peut intervenir en recourant à la politique financière et monétaire expansionniste.
- Dans la mesure où la protection renchérit les produits intermédiaires, elle menace les postes de travail dans les branches importatrices.
- Généralement: la protection exporte le chômage, provoque par là des Spill-overs (engrenages) politiques négatifs et ouvre la voie au risque du dilemme du prisonnier.

[4] L'argument d'un DD éducateur (Infant industry argument) suppose une protection temporaire (dans la phase du décollage d'une industrie), jusqu'à ce que l'industrie devienne compétitive à travers les effets d'apprentissage et les économies d'échelle.

L'argument suppose implicitement une défaillance sur le marché des capitaux car le financement actuel des effets d'apprentissage et des économies d'échelle futurs, par le crédit et la participation au capital, n'est possible que partiellement.

Ici, des mesures de correction sont appliquées directement sur le marché des capitaux d'autant plus que la protection douanière profite aussi à ceux qui ne réalisent ni des effets d'apprentissage, ni des économies d'échelle.

L'expérience montre, que

- la protection temporaire perdure et devient un instrument durable ;
- la stratégie d'import-substitution dans la politique de développement, qui s'appuie sur l'argument de l'Infant-industry, a échoué pratiquement partout ;
- l'ouverture du marché contribue à plus de dynamique économique ;

- [5] Les DD sont utilisés occasionnellement comme moyen de légitimation des effets externes positifs en rapport avec la formation du capital humain et les activités de R-D.

Ils sont ici beaucoup moins appropriés que les subventions ou le droit amélioré de la propriété intellectuelle, d'autant plus que la protection assure une légitimation aussi à ceux qui ne contribuent ni à la formation du capital humain, ni à la R-D.

- [6] Des DD sont exigés en tant qu'instrument de politique écologique pour compenser les coûts dus à une politique environnementale laxiste du Reste du Monde (voir la nouvelle discussion à l'O.M.C.).

Il faut distinguer s'il s'agit, dans le pays d'exportation, d'effets environnementaux négatifs internationaux ou nationaux.

- S'il s'agit d'effets purement nationaux, le pays importateur dispose-t-il d'une légitimation pour emmener le pays exportateur à améliorer son environnement selon les normes standard?
- S'il s'agit d'effets internationaux, la coopération internationale devient alors nécessaire. Les DD ne se fixent pas selon les émissions toxiques et polluantes et ne contribuent donc pas à l'internalisation des effets externes.

Les DD constituent dans les deux cas soit un mécanisme de sanction politique pour pousser le pays exportateur à adopter une autre politique, soit un protectionnisme déguisé.

[7] Des DD sont exigés pour faire face au dumping social et salarial.

Au sens strict, le „dumping social“ se rapporte à l'emploi des prisonniers, des femmes ou des enfants à des salaires très bas.

Pour faire face à ceci des normes internationales sur les conditions de travail ont été fixées par exemple dans le statut de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ratifié par les pays concernés. Le contenu de ces règles est incontestable.

Au sens large, l'argument se réfère généralement à la production à des coûts de travail très bas.

Des coûts de travail bas à l'étranger ne constituent pas un cas de dumping, surtout lorsque la main-d'œuvre à bon marché n'est pas employée dans la production des biens d'exportation. Le problème a été traité au début de ce cours en rapport avec l'écart salarial et de productivité international.

Des pays où la productivité est faible, ne peuvent pas accéder à un niveau de vie élevé. Des DD compensateurs et la pression politique pour élever le niveau de vie, mettent en question la division internationale du travail. Il s'agit de facto d'un protectionnisme déguisé (accroissement des coûts pour les concurrents).

## 4.2 Politique commerciale stratégique

A. Au cours des années 80, l'approche traditionnelle des problèmes de la politique commerciale a été mise en question par „l'économie industrielle“.

- Des cas de concurrence imparfaite ont été considérés: rendements à l'échelle croissants, effets d'apprentissage, effets externes de la R-D etc..
- Des oligopoles avec des barrières à l'entrée au marché ont été supposés : théorie des jeux (donc „stratégique“) et analyse partielle.
- Le diagnostic est fait à partir de la situation des intérêts d'un pays, limitée généralement aux intérêts d'un groupe partiel de producteurs.

Dans ce cadre, l'argumentation protectionniste est faite en faveur des soit-disant „industries clés“: Ces mesures représentent la „ politique commerciale stratégique “.

Les industries clés sont caractérisées, de façon abstraite, par des effets externes positifs respectivement par des „Spill-overs“ sur beaucoup d'autres domaines.

B. En évaluant cette conception, on se heurte à des problèmes structurels connus et à des non-sens tels que:

- la redistribution moyennant les DD et autres protectionnismes : la vieille idée du DD optimal ;
- l'argument de l'éducation par les DD (effets d'apprentissage) ;
- Les DD et les subventions pour valider les effets externes positifs des activités de R-D.

C'est ainsi que les contre-arguments présentés sont valides. En outre, il faut considérer que:

- en général, les intérêts des demandeurs et le redéploiement des ressources au-dépens d'autres secteurs internes ne sont pas pris en considération;
- la théorie n'offre pas des résultats solides mais des modèles spécifiques qui ne peuvent pas constituer le fondement pour des actions politiques concrètes ;
- les problèmes des stratégies oligopolistiques au marché ont été convertis en des interdépendances politiques entre les gouvernements locaux et étrangers. Les dilemmes du prisonnier sont à craindre ;
- les „industries clés“ sont, empiriquement, très difficiles à identifier. Des estimations empiriques des gains distributifs potentiels ont donné des résultats modestes.

- C. La discussion sur la politique commerciale stratégique entraînait un retour à la conception du commerce libre.

Le raffinement de la théorie du commerce international a permis, en fait, l'identification d'une série de cas théoriques où le commerce libre conduit au résultat optimal. Les limitations commerciales ne sont, cependant, pas les first-best mais les second best solutions pour les problèmes posés.

La recherche empirique en croissance consolide l'idée de l'effet négatif du protectionnisme sur le bien-être. Les arguments contre le protectionnisme sont un cas d'application des arguments généraux en faveur d'une activité économique organisée selon les principes de l'économie de marché.

Sous l'aspect de politique commerciale, la doctrine du libre-échange fournit des stratégies robustes, consensuelles et vérifiables. En essayant de réaliser des avantages commerciaux moyennant des procédés „sophistiqués“, on risque de tomber dans le dilemme du prisonnier:

„... it is a bad thing to try to be too clever. It follows that an economist who points out the weakness of the traditional argument for free trade may end up reducing everyone's welfare“<sup>35</sup>.

J. M. Keynes: „...it is better to be roughly right than precisely wrong“.

---

<sup>35</sup> Krugman P., (1994), The Narrow and Broad Arguments for Free Trade, AER, 83, p. 365.

### 4.3 Les coûts du protectionnisme

A. Les coûts sociaux du protectionnisme sont élevés.

Ils comportent la perte d'efficience qui n'est pas due aux effets purement distributifs du protectionnisme.

[1] L'inefficience statique (perte des avantages de la division de travail) due:

- à la distorsion des signaux de rareté (prix) ;
- à l'incitation réduite à produire aux moindres coûts ;
- aux coûts administratifs de la protection ;
- aux coûts de la recherche de la rente (Rent seeking) : coûts du lobbyisme (coûts d'organisation des groupes de pression, du conseil, des avocats etc.. )

[2] L'inefficience dynamique (sentier de croissance défavorable):

- faible incitation à l'investissement ;
- faible incitation à l'innovation ;
- diffusion plus faible du savoir ;
- pas d'accès aux biens innovés importés.

B. Les coûts de la protection dépendent des mesures adoptées.

[1] Classement des mesures selon les coûts croissants:

- Subventions.
- Droits de douane.
- Quotas globaux.
- Quotas spécifiques à certains pays.
- Accords de limitation volontaire des exportations (VER's).
- Des accords sectoriels multilatéraux avec limitations volontaires de la part des fournisseurs, exemple le traité sur le textile.

[2] Les coûts augmentent en fonction de la distribution des taux de protection entre les différents biens;

La protection moyenne sera compensée à travers le taux de change.

C. Détermination empirique des coûts:

- [1] Approches analytique partielle: détermination de l'Excess burden (effet d'étranglement de la charge) des DD (et autres mesures équivalentes).
- [2] L'estimation des pertes au niveau du PNB potentiel sur la base de modèles macroéconomiques donne des coûts nettement supérieurs à ceux des approches analytiques partielles.
- [3] Beaucoup d'estimations sur la base d'analyses partielles ou totales s'intéressent aux coûts par poste de travail dans la branche protégée.

Modèle général aux USA<sup>36</sup>: Des montants en dollars à six chiffres par poste de travail et par année qui correspondent au multiple du revenu annuel régulier de l'employé.

---

<sup>36</sup> Dixit A.K., (1996), *The Making of Economic Policy*, Cambridge etc. p.11.

## 5. Economie politique du protectionnisme

### 5.1 Pourquoi le protectionnisme ?

- A. Pourquoi le protectionnisme existe-t-il partout et tend même à s'amplifier en dépit des coûts sociaux élevés?

L'économie politique essaye ici de donner une réponse qui suppose l'existence d'un „marché politique“ de la protection, où les acteurs politiques, en tant qu'offreurs de la protection, se font la concurrence pour obtenir les voix des électeurs respectivement le soutien politique des demandeurs de protection.

Les offreurs considèrent que la protection a des coûts, qui doivent être supportés par les électeurs, ce qui implique potentiellement une perte de voix.

- B. En fait, le changement structurel et la globalisation ont en général un effet positif sur le bien-être, mais il y a toujours des perdants (potentiels), qui sont intéressés au maintien du statut quo.

C'est pourquoi les acteurs politiques concurrents trouvent toujours des groupes de personnes auxquelles ils peuvent offrir la protection.

Si les redistributions et les coûts provoqués par la protection étaient transparents, la protection n'obtiendra pas de majorité car elle représenterait un jeu à somme négative.

C. Une explication de la protection est l'information asymétrique au-dépens de ceux qui supportent les coûts.

L'explication du protectionnisme observé consiste en ce qui suit:

- Pour des cas séparés, les désavantagés supportent des coûts d'information élevés par rapport à leur charge, alors que les avantagés ont des coûts d'information relativement bas par rapport à l'avantage réalisé. C'est pourquoi les premiers sont peu incités, relativement aux seconds, à s'engager politiquement en faveur de la protection.
- Une défense efficace des intérêts en faveur ou contre la protection constitue un bien public, qui donne lieu au problème du ticket gratuit (free riding). Les favorisés peuvent en général s'organiser plus facilement que le grand nombre de ceux qui sont confrontés à une charge faible.
- Il faut mentionner aussi les anticipations politiques relatives aux résultats futurs donc aussi aux coûts à long terme des avantages courants de la protection. Les avantages ont ainsi plus de poids politique que les coûts.
- L'appel au fairness vis-à-vis des „perdants“ favorise l'acceptation politique de la protection, surtout si les concernés sont confrontés à des charges minimales dont la somme cumulée est cependant assez importante.

Ainsi plusieurs groupes relativement petits, bénéficient plus ou moins de la protection dont la charge importante est distribuée largement et est à peine perceptible individuellement.

D. Si l'on suppose, qu'à long terme, la population ne peut pas être manipulée de la même manière, on pourra donc partir de l'idée que le protectionnisme correspond, en tant que système de redistribution, aux préférences des citoyens.

- Ceci pourrait être le cas si les redistributions sont favorablement perçues car on pouvait s'attendre à en bénéficier, en cas de nécessité:

Ce serait une „garantie de la réciprocité“ implicite et collective contre les risques de changement structurel.

Des marchés d'assurance pour de tels risques n'existent qu'à l'état rudimentaire. C'est pourquoi l'Etat joue le rôle d'assureur.

- En outre, les primes de cette assurance seront plus élevées que si elles l'étaient dans un système de transfert financé de façon appropriée par l'impôt et ce à cause des pertes d'efficience.

Pourquoi on n'opte donc pas pour ce système moins cher mais plutôt pour le protectionnisme ?

E. Une nouvelle argumentation s'oriente donc vers l'aspect de la certitude des redistributions<sup>37</sup>.

- Politiciens et électeurs concluent des „contrats“ dans lesquels les voix sont échangées contre un avantage garanti politiquement.  
Consistance temporelle, Crédibilité et coûts de transaction des contrats sont des aspects importants de la „contractualisation“.
- Les paiements en une seule fois d'un montant fixe qui pourraient être avantageux sur le plan de l'efficience, ne garantissent pas la durabilité du comportement favorable de l'électorat par exemple vis-à-vis des politiciens (inconsistance temporelle). Ces derniers vont essayer donc de répartir les avantages choisis sur une période plus longue.
- Les demandeurs de redistributions sont intéressés à obtenir des prestations sûres et de ne pas perdre leur position de négociation.  
La crédibilité est moins consolidée par les avantages déclarés (par exemple la protection) que par les transferts qui peuvent toujours être réduits.

La position de négociation ne peut être garantie que si les avantagés se maintiennent en tant que groupe identifiable donc ils ne quittent pas la branche concernée. Ceci correspond aussi aux intérêts propres des syndicats. La protection tient mieux compte de cet aspect que d'un simple transfert limité dans le temps à des groupes spécifiques.

---

<sup>37</sup> Dixit A.K., (1996), *The Making of Economic Policy*, Cambridge (Mass.)-London.

F. L'explication politique et économique de la protection stipule aussi qu'il est politiquement plus facile et plus attractif, d'introduire la protection que de la supprimer.

- La suppression de la protection (libéralisation commerciale) ne réussit en général que dans les phases d'une expansion économique globalement forte ou dans le cadre d'un paquet de solutions politiques, dans lequel les perdants sont compensés.
- La suppression de la protection est appréciée lorsque les coûts de la protection sont si élevés qu'ils menacent la survie politique d'un gouvernement et mettent en question ses orientations politiques.
- La libéralisation a, comme le protectionnisme, une dimension de politique étrangère.

Une incitation à la libéralisation peut naître par exemple dans le cadre de l'association ou de l'adhésion à l'Union Européenne.

G. Le degré de liberté dont jouissent les mesures protectionnistes est limité institutionnellement:

- Restrictions internes politiques et constitutionnelles.
- Traités internationaux, exemple le GATT ou l'OMC et l'UE.

## 5.2 Quelle structure de protection?

A. L'intérêt à la réalisation de la protection est différencié selon :

- la taille d'un pays respectivement celle du „partenaire“ ;
- la branche économique ;
- le type de mesures protectionnistes.

Pour ces aspects, il y a des études empiriques.

B. Exemples

- Contrairement au cas des petits pays, il vaut mieux éviter les limitations unilatérales des importations vis-à-vis des grands pays.

Plutôt que les grands, les petits pays peuvent procéder de façon unilatérale car leurs mesures n'ont pas de poids significatifs pour leurs partenaires. Cependant les coûts sont élevés pour ces petits pays.

- Les branches d'import-substitution sont protégées plus fortement que celles orientées vers l'exportation. Ces dernières sont confrontées au commerce libre.
- Les branches ayant des demandeurs consommateurs sont plutôt à protéger que celles ayant les entreprises comme demandeurs car, contrairement aux premières, ces dernières peuvent mieux se défendre contre les coûts s'ils sont élevés.
- Les mesures non tarifaires semblent être plus attractives que les DD pour les offreurs et les demandeurs car elles sont difficiles à reconnaître ; elles ont une plus grande durabilité et sont difficiles à détourner moyennant les traités internationaux.

## 6. Les accords commerciaux

"...man in his elemental state is a peasant with a possessive love of his own turf; a mercantilist who favours exports over imports; a Populist who distrusts banks, especially foreign banks; a monopolist who abhors competition; a xenophobe who feels threatened by strangers and foreigners"<sup>38</sup>.

---

<sup>38</sup> Ch. P. Kindleberger, (1986), *International Public Goods without international Government*. A.E.R., 76, p.4.

**6.1 La coopération internationale dans les domaines de l'échange des biens et services et de la mobilité des facteurs**

**A. Problématique et historique**

**B. La charte de la Havane et le GATT**

**C. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)**

## A. Problématique et historique

A.1. Il y a des problèmes politiques inter-reliés, qui sont inhérents à la globalisation et à la division internationale du travail :

- La circulation libre des biens et services et la mobilité internationale des facteurs de production capital, travail et savoir sont à l'origine d'un potentiel considérable et de grandes possibilités pour accroître le bien-être économique et social. Cela se vérifie sur les deux plans théorique et empirique.

L'exploitation de ce potentiel n'est cependant pas sans problèmes car, moyennant des mesures discriminatoires dans l'échange et dans la mobilité des facteurs, certains groupes d'intérêt locaux seront plus favorisés que d'autres. Certains responsables politiques croient même pouvoir résoudre les problèmes internes du chômage en libérant ce potentiel.

Les interventions dans la circulation des biens et services et dans la mobilité des facteurs ont des effets spillovers (engrenages) politiques considérables sur d'autres Etats et ceci peut conduire facilement au dilemme du prisonnier.

Ceci a été illustré par l'escalade générale du protectionnisme lors de la crise économique mondiale des années 30.

Le commerce international s'est alors réduit au tiers entre janvier 1929 et mars 1933<sup>39</sup>.

---

<sup>39</sup> Kindleberger Ch.P., op. cit. (1973), p.180.

Finalement, la dépression économique s'est renforcée. Les mesures protectionnistes ne se compensaient pas seulement entre elles dans leurs effets sur l'emploi mais elles aggravaient la situation pour tous les Etats (dilemme du prisonnier).

- La mobilité des travailleurs dépend aussi bien de la circulation transfrontalière des services que des questions complexes et fortement controversées de la politique d'émigration. Cette dernière est généralement restrictive.

- Les mouvements des capitaux réagissent de façon sensible à la conjoncture politique et subissent les effets de ces restrictions. Ils sont en partie complémentaires à l'activité d'exportation (constitution d'organisations commerciales). Ils se substituent, en partie, à l'exportation (production dans le pays de destination), exemple lorsqu'ils sont entravés par des limitations de l'importation.

D'une part, il existe, en cas d'une politique interventionniste et de redistribution, une incitation à réglementer les mouvements de capitaux et à discriminer les investisseurs étrangers par rapport aux nationaux.

D'autre part les gouvernements, ayant une position politique libérale, tentent d'attirer les investissements étrangers vers leurs pays afin d'améliorer les possibilités de croissance et d'emploi et par là le développement des revenus réels des nationaux (concurrence par les sites), ce qui suppose une certaine renonciation à la politique de redistribution.

- La globalisation signifie une diffusion rapide du savoir qui se fait actuellement à travers l'échange de biens et services. Dans la mesure où les pays traditionnellement industriels se spécialisent dans les biens relativement intensifs en capital humain et en R-D, ils transfèrent de facto le savoir à travers le commerce.

La garantie internationale de droits exclusifs d'utilisation du savoir est une condition nécessaire pour le fonctionnement du système d'incitation à la production privée du savoir (brevets, protection contre l'imitation). Elle acquiert une importance croissante. D'autre part, les pays déficitaires en savoir seront tentés de jouer aux voyageurs clandestins et de s'opposer à la protection contre l'imitation.

- La globalisation renforce l'effet des collusions et des déficiences réglementaires dans le domaine de la politique concurrentielle.

- \* Le droit de concurrence national peut être détourné par les offreurs étrangers et nationaux à travers leurs activités à l'extérieur, notamment lorsqu'il y a, à l'étranger, peu de normes précises.

- \* Le démantèlement des barrières administratives au commerce renforce la tentation des entreprises à le compenser par d'autres pratiques limitatives de la concurrence allant jusqu'à la constitution de cartels internationaux.

A.2. Avec la tertiarisation l'importance du commerce international des services s'accroît.

- Les services sont de plus en plus demandés et offerts et sont en partie complémentaires au commerce des biens notamment des biens intensifs en savoir.

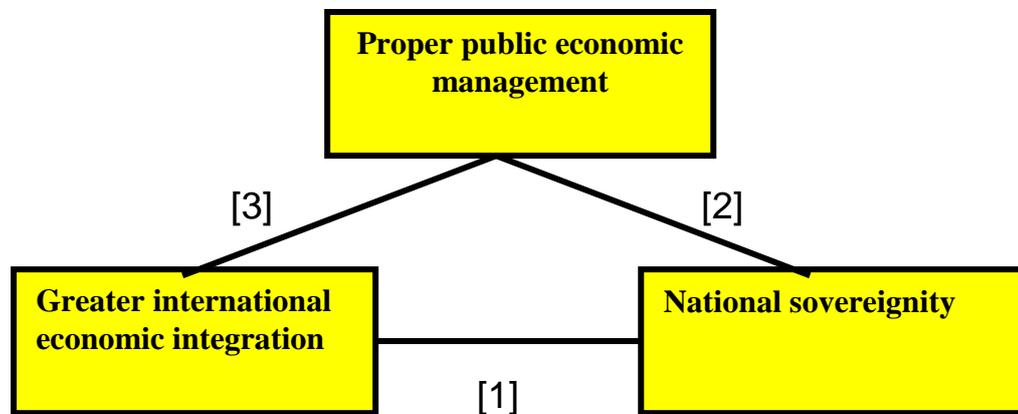
- Le commerce international de devises est soumis à de nombreux protectionnismes qui résultent des réglementations antérieures des marchés y compris les monopoles publics (barrières à l'entrée au marché, cumul des réglementations nationales et internationales etc..). Il s'agit de limitations non tarifaires du commerce. Les DD ne jouent dans ce cas aucun rôle. Ces protectionnismes entravent, en cas de complémentarité des biens et services, aussi le commerce des biens.

L'élimination des protectionnismes constitue le thème de la dérégulation qui est incorporé de plus en plus dans les interdépendances internationales et qui est à la base des conflits potentiels correspondants.

- La désindustrialisation comme corollaire de la tertiarisation profite des mesures protectionnistes accordées jusque là en faveur des branches traditionnelles de l'industrie notamment celles qui emploient la main-d'œuvre non qualifiée.

### Trilemme de l'intégration économique<sup>40</sup> internationale

Seulement deux des trois positions peuvent être réalisées de façon simultanée.



[1] = Les conservateurs traditionnels

[2] = Les protectionnistes modernes

[3] = Les utopistes internationalistes

<sup>40</sup> Source: Summers L., Distinguished Lecture on Economics in Government: Reflections on Managing Global Integration. JEP, 13,p. 9-12.

- A.3. La coopération entre les Etats en matière de suppression réciproque des barrières discriminatoires dans le commerce et dans la mobilité des facteurs (libéralisation / intégration), s'est avérée très utile sur les plans politique et économique.

Les effets spill-overs très forts et la prise de conscience des enjeux et des mesures nécessaires à prendre dans ces domaines, ont donné à la coopération une nouvelle dimension stratégique.

Ceci est notamment valide pour les coopérations qui doivent dépasser le cadre régional (blocs régionaux) marqué par les pratiques discriminatoires envers les Etats tiers (régionalisme).

Il se pose alors la question de savoir si les réglementations doivent être communes ou régionalisées.

La consolidation de la coopération est un bien public international, dont l'utilité est d'autant plus grande qu'il y a de pays qui coopèrent de façon efficace. Cependant, l'incitation au Free ride (passager clandestin) protectionniste est un fait marquant.

Pour faire face à cette tentation, il faut prévoir des sanctions contre ceux qui ne respectent pas les règles. Le plus simple est de conclure des accords de réciprocité (non discrimination seulement vis-à-vis de ceux qui respectent les règles), même si leur incidence incitative est faible. C'est pourquoi d'autres mesures sont nécessaires en cas d'ambiguïté.

Dans ce contexte, il faut se mettre d'accord, dans les coopérations multilatérales sur la partie neutre appelée à définir le respect ou la violation de la règle, à décider et à exécuter les sanctions à l'encontre des contractants défaillants.

La libéralisation est une solution réglementaire au problème de la renonciation à la discrimination, dont le respect est relativement facile à vérifier, en cas de démantèlement douanier, et par contre très difficile à vérifier en cas de restrictions non tarifaires. Les problèmes de vérification résultent généralement du recours abusif aux clauses d'urgence ou d'exception qui font partie de l'accord (engagements conditionnés) et des sanctions à prendre. Il s'agit ici de savoir si la déviance s'explique vraiment par un cas d'exception. On pense ici à la possibilité de contrôle par une instance neutre.

A. 4. L'application du principe de la réciprocité à la coopération était à l'origine de la création de clubs de libéralisation dont le cycle de vie remonte à la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

[1] La politique de libéralisation est observable depuis la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, avec un rôle prédominant du Royaume Uni sur la base des réductions unilatérales sinon bilatérales des droits de douane avec des garanties réciproques et non discriminatoires vis-à-vis des Etats Tiers (clause de la nation la plus favorisée, Most Favoured Nation Clause, MFN).

Un système de traités bilatéraux de droit public constituait jusqu'en 1914 un ordre relativement libéral entre les pays les plus importants: libre-échange étendu, mobilité des facteurs (première phase de la globalisation), en général des taux de change flexibles et ce pour 40 ans dans le cadre d'une monnaie-or.

[2] A partir des années 1880, certains Etats s'orientent de plus en plus vers le protectionnisme. Les raisons résidaient, entre autres, dans la concurrence des produits agricoles importés des USA et de la Russie (baisse des coûts de transport à travers la modernisation des moyens de transport). Auparavant il y avait un développement économique favorable notamment dans le secteur agricole.

[3] Du début de la première jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, le commerce a été fréquemment limité pour des raisons politiques.

- Des mesures de blocus et autres restrictions ont été conduites dans et après la première guerre mondiale.
- Une baisse des prix sur les marchés mondiaux agricoles conduisait à des mesures protectionnistes et à la conclusion de traités internationaux pour la stabilisation des prix des matières premières (ACP<sup>41</sup> : Stabex, Minex).
- La crise économique mondiale à partir de 1929 a déclenché une réaction en chaîne de protectionnismes pour assurer l'emploi notamment à travers l'initiative Smoot-Hawley aux USA. Ceci a accentué la crise dans son ensemble.  
Les importations ont été limitées à travers les DD., les contingentements, des accords commerciaux bilatéraux (bilatéralisme), la dévaluation et le contrôle des paiements extérieurs (contrôle du change).
  - Ainsi l'ordre économique mondial libéral s'est effondré notamment suite à la deuxième guerre mondiale. Il manquait un „management des crises“ pour éviter ces spillovers réciproques et négatifs. Les USA étaient, de par leur poids économique imposant, en mesure de jouer le rôle du leader et de l'initiateur. Mais ils ont adopté après la première guerre mondiale une politique extérieure isolationniste.
  - A la fin de la deuxième guerre mondiale, les initiatives politiques venaient des alliés, pour établir et stabiliser un ordre économique mondial fonctionnel.

---

<sup>41</sup> Pays d'Asie, Caraïbe et Pacifique.



## **B. La charte de la Havane et le GATT**

B.1. Après la deuxième guerre mondiale, de nouvelles règles économiques internationales ont été discutées et instaurées partiellement dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies (ONU):

- World Trade Organization (WTO) ou l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).
  
- L'accord de Bretton Wood de 1944 créant le Fonds Monétaire International (FMI) pour l'Ordre Monétaire International ainsi que la Banque Mondiale (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, BIRD).

B.2. Les règles de l'OMC faisaient l'objet de la Charte de la Havane (1948).

Comme il était évident que le Congrès Américain ne ratifierait pas cette charte, un « accord provisoire » a été conclu en 1947 pour réaliser une partie non controversée de la Charte de la Havane à savoir le : General Agreement on Tariffs and Trade (GATT).

B.3. Le GATT est un traité multilatéral ayant pour objectif la libéralisation du commerce.

Il est entré en vigueur en 1948 et a été complété en 1966 par le chapitre IV sur le commerce et le développement et des dispositions particulières pour les PVD.

B.4. Le GATT lui-même n'était pas une organisation internationale. Il ne disposait jusqu'en 1994 que d'un secrétariat à Genève.

- Le contrôle, l'interprétation du traité et la résolution des cas de litige relèvent de la responsabilité collective des parties contractantes.
  
- La résolution des conflits prévoit que la partie ayant subi un préjudice, suite au non respect du traité par une autre partie, peut être autorisée à recourir à des sanctions commerciales à l'encontre de la partie responsable du tort. Une telle action ne peut pas être entreprise sans autorisation du GATT.

L'efficacité des traités internationaux est tributaire du Self enforcement à travers le degré de compatibilité des incitations. Ce qui était évident aussi pour le GATT.

B.5. Au cours du cycle des négociations multilatérales commerciales dans les Uruguay-rounds (1986-94), le GATT a été partiellement réformé à travers des réglementations complémentaires:

- „GATT 1994“ (accord révisé)
  
- Accord sur le commerce international des services (GATS).
  
- Accord sur la garantie de la propriété intellectuelle (TRIPs) et sur la non discrimination des investissements directs (TRIMs).

- Création le 1 janvier 1995 de l'OMC (World Trade Organisation : WTO) en tant que successeur du GATT (secrétariat) pour l'administration, le contrôle et le traitement des litiges pour le compte des GATT, GATS, TRIPs et TRIMs. En 2004, l'OMC avait 148 membres qui représentent 90% de l'ensemble du commerce international. Il faut ajouter à ceux-ci 24 candidatures d'adhésion et des pays avec statut d'observateurs (entre autres la Russie). Alors que les règles du GATT se concentraient surtout sur le commerce des biens, les traités de l'OMC englobent aussi des règles pour le commerce des services et la protection de la propriété intellectuelle (conclues dans le dernier round du cycle des négociations multilatérales commerciales du GATT en 1986-1994). L'organe suprême de l'OMC est la Conférence des Ministres de l'économie et du commerce qui se réunit au moins chaque deux années. Chaque membre dispose d'une voix. Même si une majorité simple est suffisante, l'on décide par principe selon un consensus. Les 25 Etats membres de l'UE sont représentés par la Commission Européenne dans l'OMC. Cela signifie qu'après un vote interne, la Commission Européenne parle au nom de toute la Communauté. Le Directeur Général de l'OMC était le thaïlandais Dr. Supachai Panitchpakdi pour la période du mandat 2002-2005 (août). Depuis, c'est le français Pascal Lamy qui occupe ce poste.
  
- L'OMC supervise les différents traités et les règles de base des relations commerciales. Les membres de l'OMC se sont unis sur les principes fondamentaux suivants :
  - Le principe de la nation la plus favorisée : les membres de l'OMC se sont engagés à généraliser, dans le cadre du traitement égalitaire, les avantages accordés normalement à un partenaire à tous les autres partenaires commerciaux ;
  - Le principe du traitement national : les membres de l'OMC se sont engagés à traiter les biens et les offreurs étrangers au même titre que les nationaux ; pour les services, ceci n'est valide que si les Etats ont procédé à l'ouverture du marché pour un secteur de services.
  - Le principe de la transparence : les membres de l'OMC se sont engagés à publier toutes les règles et les limitations éventuelles du commerce international.

B.6. Autres institutions internationales de coopération pour la libéralisation du commerce international et la résolution des conflits:

- Conférence des Nations Unies pour le Développement et le Commerce (CNUCED).
  - Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE).
  - Communauté Européenne (CE, avant CEE).
  - Association Européenne du Libre Echange (AELE).
  - Espace Economique Européen (EEE).
  - Accord de Libre Echange Nord-américain (ALENA).
  - Marché Commun du Sud (MERCOSUR).
  - Association of South East Asian Nations (ASEAN).
- etc..

## C. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

C.1. L'OMC est une organisation particulière des Nations Unies ayant son siège à Genève.

C'est une organisation internationale ayant ses propres organes.

OMC		
GATT 1994 Commerce des biens	GATS Commerce des services	TRIPS, TRIMS Protection de la propriété intellectuelle et des investissements directs
Procédures de contrôle et de résolution des différends		

C.2. La structure organisationnelle de l'OMC comporte:

- Le GATT avec les règles modifiées de 1994 et les 12 accords auxiliaires.
- Le General Agreement on Trade in Services (GATS).
- L'accord sur les Trade Related Intellectual Property Rights (TRIPS).
- L'accord sur les Trade Related Investment Measures (TRIMs).
- Le Mécanisme de vérification de la politique commerciale (TPRM).
- Quatre accords multilatéraux entre autre pour le ravitaillement public.
- Une procédure de résolution des conflits.

## **6.2. Principes, clauses importantes et résultats du GATT**

**A. Principes**

**B. Clauses importantes**

**C. Résultats: réussites et problèmes**

## **6.2. Principes, clauses importantes et résultats du GATT**

### **A. Principes du GATT**

#### A.1. La libéralisation

Aucune partie ne doit introduire de nouveaux DD ou des contingentements quantitatifs (mesures tarifaires ou non tarifaires) vis-à-vis des autres parties contractantes. Les barrières existantes sont à démanteler entre les parties concernées. La libéralisation est fondée sur la doctrine de l'avantage comparatif.

#### A.2. La non discrimination

- Application de la clause de la nation la plus favorisée (Most favoured nation clause) pour ce qui est du traitement des biens étrangers à la frontière. Les concessions commerciales accordées par un pays A à un pays B, doivent être automatiquement généralisées et accordées aux autres membres C, D etc.. du club.
- Egalité de traitement des biens importés au même titre que les biens nationaux (National treatment ).

La non discrimination élimine les entraves et favorise l'exploitation des avantages de l'échange et de la division du travail.

#### A.3. La réciprocité:

- Les engagements à libéraliser ne sont valides que pour les pays signataires de l'accord.
- Les Etats qui bénéficient dans ce cadre d'avantages commerciaux, doivent s'engager à offrir des prestations équivalentes en contrepartie.

La réciprocité introduit les éléments du principe d'exclusion dans la production du bien public „ordre commercial libéral“. Elle constitue une base pour des sanctions potentielles.

Elle constitue aussi un levier politico-économique pour dépasser les résistances de certains groupes internes à la libéralisation.

A.4. Sur le plan factuel, on applique le principe du consensus.

Grâce à ce principe on évite que des Etats importants se retirent s'ils se trouvent dans une position minoritaire.

## B. Clauses importantes

B.1. En principe, les DD sont permis selon le GATT.

Ils doivent être transparents, liés et établis sur une base réciproque.

Les limitations quantitatives et d'autres mesures protectionnistes non tarifaires sont interdites.

B.2. Le GATT essaye d'éliminer les pratiques commerciales déloyales en autorisant des sanctions contre le dumping et les subventions aux exportations.

- *Les DD anti-dumping sont en principe autorisés, dans la mesure où un préjudice important est porté à un secteur économique à travers le dumping. Le dumping lui-même n'est pas l'objet du GATT, car il n'est pas une mesure étatique.*
  
- *Pour ce qui est des subventions aux exportations, l'interdiction se maintient avec des exceptions. En prouvant le préjudice subi, il est possible de faire recours aux DD compensateurs.*

### B.3. Le GATT contient des exceptions à ces trois principes:

- pour l'agriculture.
- en cas de problèmes de paiements extérieurs (balance des paiements),
- pour les branches en crise,
- pour le maintien de la sécurité publique et la protection de la santé des hommes, des animaux et des plantes.

L'application de la clause de l'état d'exception permet le recours unilatéral à des mesures commerciales non tarifaires. Ces dernières doivent être les moins discriminantes possibles et liées à des compensations (autres concessions).

Selon l'article XXIV, sont exceptés de la clause de la nation la plus favorisée (Most favoured nation clause) les unions douanières, les zones de libre-échange et quelques systèmes préférentiels. La compatibilité avec les principes du GATT est cependant liée à des conditions.

Des exceptions sont accordées depuis 1966, selon la partie IV du GATT, pour les PVD.

### B.4. Les exceptions selon l'article XXIV concernent:

- Des systèmes préférentiels:  
Des pays A, B etc.. réduisent entre eux les DD, sans faire participer des pays tiers à cette baisse. Il n'y a pas de DD extérieur commun de A, B etc..

Au temps du GATT, il s'agissait surtout de maintenir les préférences du Commonwealth qui étaient conclues au début des années 30 à Ottawa (pays du Commonwealth britannique).

Exemples: Préférences de l'UE accordées aux pays ACP<sup>42</sup> etc..

- Zones de libre échange:

A, B etc.. suppriment entre eux et non vis-à-vis des tiers les DD sans pour autant harmoniser leurs DD vis-à-vis de l'extérieur.

Exemples: Association Européenne du Libre Echange (AELE), North-American Free Trade Agreement (NAFTA) ou Accord de Libre Echange Nord-américain (ALENA). .

- Unions douanières:

A, B, etc.. suppriment les DD entre eux et appliquent des DD extérieurs communs vis-à-vis de pays tiers.

Exemples: Communauté Européenne CE, MERCOSUR (au moins sur le papier)<sup>43</sup> .

---

<sup>42</sup> Pays de la zone Asie, Caraïbe et Pacifique

<sup>43</sup> L'Argentine a suspendu, au début de 2001, le DD commun (apparemment à titre provisoire).

B.5. Le GATT comporte une procédure multilatérale de règlement des différends qui n'est fonctionnelle que sous certaines conditions:

- consultations entre les partis en conflit ;
  - charger une commission d'examen et le cas échéant donner des recommandations aux pays en violation des règles ;
  - l'engagement éventuel du pays en violation de fournir une compensation ;
  - l'autorisation de la partie ayant subi le préjudice à revenir unilatéralement sur les concessions accordées dans le cadre du GATT : dans ce cas, la partie à plaindre peut résilier sa qualité de membre dans 60 jours ;
- Mais le principe du consensus empêchait, de facto, que certaines sanctions soient appliquées.

B.6. A l'occasion des négociations commerciales de Tokyo (1973 - 1979) une série d'accords particuliers (codes) a été conclue entre des groupes partiels des membres du GATT sur la base de la réciprocité („sous-clubs“).

Ils portaient sur la limitation des barrières commerciales non tarifaires (subventions, application discriminatoire des DD compensateurs et les mesures anti-dumping, normes techniques, licences d'importation etc.. ).

En 1994, ces codes ont été intégrés en grande partie dans l'OMC et sont devenus valides pour tous les pays membre de l'OMC.

B.7. La qualité de membre au GATT et à l'OMC est réglementée comme suit:

L'accord du GATT de 1947 prévoit:

„Article XXXIII

A government not party of this Agreement, or a government acting on behalf of a separate customs territory possessing full autonomy in the conduct of its external commercial relations and of the other matters provided for in this Agreement, may accede to this Agreement, on its own behalf or on behalf of that territory, on terms to be agreed between such government and the CONTRACTING PARTIES. Decisions of the CONTRACTING PARTIES under this paragraph shall be taken by a two-thirds majority. “

Le retrait est possible à chaque moment mais avec un délai de 60 jours.

Selon l'accord de l'OMC de 1994, les membres du GATT, qui acceptaient toutes les clauses de 1994, devenaient membres fondateurs de l'OMC. Pour les Etats entrant plus tard à l'OMC<sup>44</sup> :

## „Article XII

### Accession

1. Any State or separate customs territory possessing full autonomy in the conduct of its external commercial relations and of the other matters provided for in this Agreement and the Multilateral Trade Agreements may accede to this Agreement, on terms to be agreed between it and the WTO. Such accession shall apply to this Agreement and the Multilateral Trade Agreements annexed thereto.
  2. Decisions on accession shall be taken by the Ministerial Conference. The Ministerial Conference shall approve the agreement on the terms of accession by a two-thirds majority of the Members of the WTO.
2. Accession to a multilateral Trade Agreement shall be governed by the provisions of that Agreement“.

---

<sup>44</sup> Les Etats admissibles selon l'article XII de l'accord de l'OMC, qui n'étaient pas encore membres du GATT, devaient, avant d'accepter les clauses de l'accord de l'OMC, négocier leur adhésion et devenir membres au GATT ( chiffre 5. de l'acte final de l'Uruguay- Round).

## C. Résultats: réussite et problèmes

C.1. Les effets du GATT reposent largement sur le Self-enforcement d'un accord multilatéral international.

Pour cela deux aspects sont importants:

- des négociations multilatérales versus bilatérales entre les membres

Une séquence de négociations bilatérales entre Etats peut conduire à des résultats inefficients, qui peuvent être évités dans une procédure multilatérale.

- Contrôle multilatéral des accords et mécanisme de sanctions en cas de violation des règles.

Des conflits bilatéraux sur l'existence de violations effectives des règles peuvent être évités facilement en attirant l'attention des Etats membres sur la perte de leur bonne réputation à travers le mécanisme de sanctions.

Il s'avère qu'il n'y a pas d'harmonie entre les conditions assurant la réussite des négociations et celles qui avantagent les mécanismes de sanctions multilatéraux. On ne peut donc pas réaliser simultanément l'efficacité des résultats et une application rigoureuse des règles.

C.2. Jusqu'ici, les huit rounds de négociations multilatérales au GATT ont conduit à des résultats remarquables en matière de démantèlement des barrières commerciales.

- D'abord le démantèlement des tarifs douaniers (notamment depuis la Tokyo-Round, 1973 - 1979) et des obstacles commerciaux non tarifaires.

Le tarif douanier entre les pays industrialisés est passé de 40% en 1947 à 4,6% de la valeur d'importation en 1994. Lors de l'Uruguay-Round, une autre réduction de 40% a été conclue, de sorte que le tarif douanier moyen a baissé à environ 3 %.

Les DD sur les produits industriels ne constituent plus un thème important pour les pays industrialisés (PI).

- La procédure multilatérale s'est avérée avantageuse:
  - \* Plus de liberté que dans le cas de négociations bilatérales, pour des accords avantageux (possibilités du „commerce indirect“).
  - \* La non discrimination et la protection des petits pays semblent être mieux garanties que dans le cas de la procédure bilatérale.
    - La procédure multilatérale réduit les possibilités d'influence des groupes d'intérêt à l'intérieur des pays.

C.3. Le démantèlement douanier a été dépassé à partir des années 60 par le „nouveau protectionnisme“ sous forme d'utilisation abusives des exceptions du GATT et des barrières commerciales non tarifaires.

- Recours aux clauses de l'état d'exception, forte croissance des accords préférentiels (nouveau régionalisme).
- A partir de 1961, sortie du textile et de la confection du GATT (accord mondial sur le textile, un système bilatéral de quotas).
- Subventions, normes techniques, ravitaillement public discriminatoire etc..
- Usage discriminatoire des mesures anti-dumping et anti-subvention.

- Des mesures volontaires d'auto-limitations.

Les raisons économiques:

- Importations croissantes provenant des pays émergents, industrialisation des PVD (Désindustrialisation des PI ).
- Des problèmes de balance des paiements dans les régimes de change fixes de Bretton Woods, distorsions à la concurrence à travers des dé- ou surévaluations réelles des monnaies flottantes (dans le premier cas c'est la protection externe, dans le deuxième c'est la protection interne).
- les chutes conjoncturelles, notamment suite aux chocs et contre-chocs pétroliers.

C.4. Changement des conceptions de la politique commerciale: „unfair trade“ en tant que justification des interventions protectionnistes.

- Le principe de la réciprocité se référait aux règles (conditions) d'origine du commerce international.

Progressivement à la place des règles „fairs“ de la concurrence, on revendique de plus en plus des parts de marché (résultats de la concurrence) „fairs“ (notamment par les USA et l'UE) et tout nouveau partage des marchés moyennant des salaires plus bas, un manque de protection de l'environnement, une protection du marché à travers les barrières culturelles (dumpings salarial, écologique, culturel etc..) est considéré comme une procédure non „fair“ (notamment pour le Japon et les pays émergents).

- La conséquence en était le *Managed trade*, notamment sous la forme d'accords d'auto-limitation (VERs) pour les exportations et par les engagements d'importation volontaires (Voluntary Import Enhancements, VIEs), qui correspondent à des accords quantitatifs bilatéraux.

*Ce détournement du système de commerce multilatéral signifie une perte en terme de bien-être potentiel.*

Des mesures de sanction unilatérales et des accords bilatéraux du côté des USA et de l'UE échappent au système de règles multilatéral et au règlement des différends du GATT respectivement de l'OMC et ce au dépens des petits pays.

C.5. Le „nouveau régionalisme“ menace le système du commerce multilatéral:

- Les accords préférentiels régionaux se sont multipliés fortement depuis les années 70 notamment en Amérique Centrale et Latine, en Afrique, en Asie et dans les ex-pays de l'Est: „nouveau régionalisme“<sup>45</sup>.
- De tels accords violent la clause de la nation la plus favorisée (Most favoured nation clause) en se référant aux exceptions de l'article XXIV du GATT (unions douanières, zones de libre Echange, zones préférentielles).
- Le nouveau régionalisme est jugé de façon ambivalente:
  - \* Le recours abusif à l'article XXIV du GATT avec le danger de détournement du système de négociation multilatéral du GATT respectivement de l'OMC ainsi que l'affaiblissement ou l'empêchement de l'instauration d'un ordre commercial mondial qui se veut efficient et non discriminatoire.

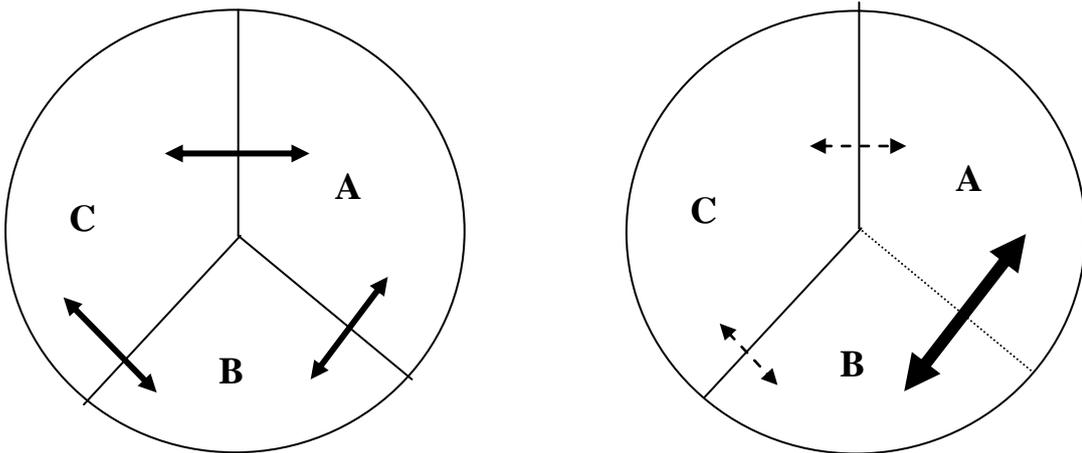
---

<sup>45</sup> „L'ancien régionalisme“ se réfère au développement des années 50 notamment celui de l'intégration européenne.

- \* Formation de domaines préférentiels régionaux en tant qu'étape intermédiaire pour un ordre commercial mondial efficient qui ne serait pas réalisable aussi rapidement dans le cadre des négociations multilatérales.

Les sceptiques ont ainsi les meilleurs arguments.

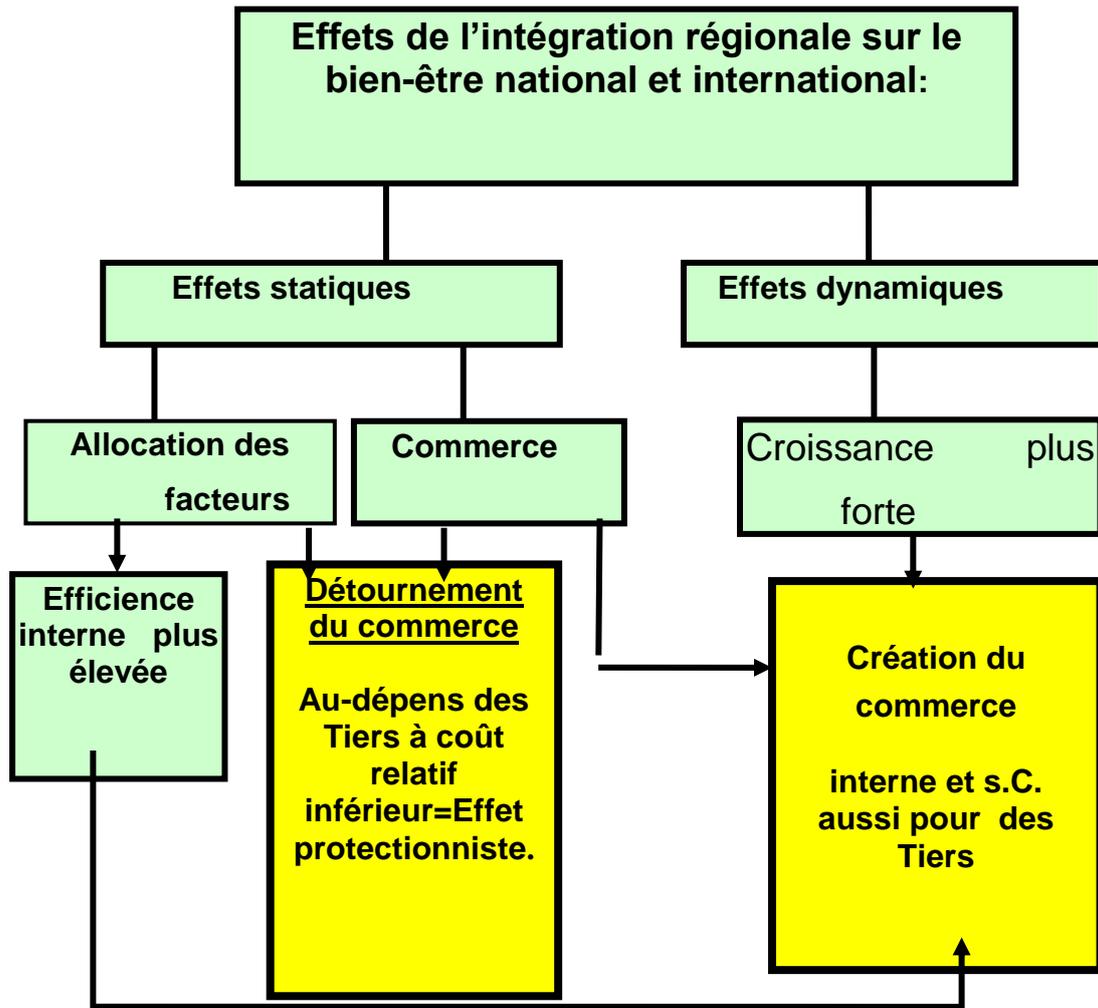
### Création du commerce et son détournement en cas d'intégration régionale



Parmi les pays A, B et C, les pays A et B constituent une zone préférentielle, une zone de libre Échange ou une union douanière et discriminent par là les importations provenant de C, qui sont produites dans ce pays sous certaines conditions de façon plus efficiente qu'en A ou B: perte de bien-être.

Commerce et division de travail entre A et B seront accrus: gain de bien-être

En analysant le *régionalisme*, certains aspects jouent un rôle:



- Les effets sur les Tiers et sur le bien-être mondial ne sont pas évidents: plus il y a de commerce et plus l'effet est positif.

- Les accords préférentiels provoquent des effets d'incitation politico-économiques ambivalents quant à la création et à la garantie d'un ordre commercial international non discriminatoire ainsi qu'aux réformes politiques et économiques nationales (exemple de l'élargissement de l'UE).

C.6. La globalisation et la tertiarisation ont mis en évidence des lacunes réglementaires.

Les règles du GATT ne concernent que le commerce des biens. Des lacunes sont à constater au niveau de :

- la libéralisation du commerce international des services;
- la libéralisation des mouvements internationaux des facteurs ;
- la garantie de la propriété intellectuelle et des règles pour le commerce du savoir.

Il existe pour le moment des complémentarités entre ces défaillances et le commerce des biens. C'est pourquoi les entraves et les lacunes réglementaires relatives à ces domaines portent de plus en plus de préjudices au commerce des biens.

Les services de pointe et les biens sont intensifs en savoir. C'est pourquoi la protection internationale de la propriété intellectuelle gagne en importance (violation respectivement non reconnaissance du droit de patente et des brevets, piratage des marques etc..).

C.7. Le mécanisme de règlement des différends et le système de sanctions du GATT ne fonctionnaient pas bien.

- Les parties contractantes interprètent et veillent elles-mêmes au respect de l'accord.
- Le principe du consensus permet le blocage du processus d'identification des violations aux règles et l'application des sanctions.
- De grands membres (nominativement les USA) peuvent menacer de se retirer de l'accord et peuvent mettre en question le GATT lui-même.
- Les USA et l'UE penchent plutôt vers la procédure bilatérale respectivement unilatérale entre eux aux dépens des Tiers tout en évitant le règlement des litiges dans le cadre du GATT.

C.8. Les négociations du GATT et le règlement des litiges ont été entravées par les problèmes de décision et de conversion pratique au sein des USA et de l'UE (décentralisation politique).

- Aux USA, la compétence en matière de politique commerciale est fortement dispersée :
  - \* le meneur des négociations est l'US-Trade Representative (USTR) qui fait partie de l'Executive Office du Président ;
  - \* la dispersion de compétence dans l'autre administration ;
  - \* les compétences réparties au sein du congrès : ce dernier peut accepter, refuser ou apporter des amendements de façon sélective aux accords du GATT et de l'OMC ;
  - \* l'International Trade Commission (ITC) est une autorité particulière compétente pour les sanctions (exemple : anti-dumping) contre les pratiques jugées *non fair* des offreurs étrangers ;
  - \* les tribunaux US tendent à accorder la priorité au droit national par rapport aux jugements prononcés par le GATT ou l'OMC.

C'est pourquoi les USA sont considérés comme un partenaire commercial non crédible, sauf si le Président dispose d'un mandat du congrès (généralement provisoire et conditionné) pour négocier d'un paquet que ce dernier accepte ou rejette en bloc (Fast track procedure ). Depuis 1994 le Président ne dispose plus d'un tel mandat.

- Au sein de la CE il y a des conflits d'intérêt entre les Etats membres, entre les conseils des ministres (compétents) ainsi qu'entre ces derniers et la Commission de l'UE. Ce qui rend difficile une position européenne commune et crédible sur le plan commercial envers l'extérieur.

C.9. Avec les accords de l'Uruguay-round (1994), on a essayé d'atténuer et de résoudre les problèmes précités :

- des règles précisant les exceptions de l'article XXIV (accord préférentiel), le recours à la clause des états d'exception, les subventions et les mesures anti-dumping et anti-subsidiation.
- Interdiction des nouveaux accords et démantèlement des accords existants sur les limitations volontaires des exportations.
- Réintégration du textile et de la confection dans la „tarification“ du GATT des limitations d'importation et leur démantèlement progressif.
- Inclusion de l'agriculture dans le processus de libéralisation: „tarification“ des limitations d'importation, réduction des subventions aux exportations et ouverture progressive des marchés.
- Des réglementations pour la libéralisation du commerce des services (GATS), pour la protection de la propriété intellectuelle (TRIPS) et pour le démantèlement de la discrimination au niveau des investissements étrangers (TRIMs).
- Renforcement des réglementations pour permettre à l'OMC d'administrer et de contrôler les accords y compris une instance juridique pour le règlement des différends.

La mise en application de ces accords est en cours

### **6.3. General Agreement on Trade in Services (GATS)**

**A. Problématique**

**B. Réglementations**

**C. Difficultés**

## A. Problématique

A.1. L'importance des services est de plus en plus grande dans la production globale.

- Produits finals pour les ménages.
- Services liés comme produits intermédiaires pour les firmes.

A.2. Les services ont un poids accru (environ une part relative de 20 à 30%) dans le commerce international.

- *Services liés au commerce*: transport, service Marketing, assurance, financement, planification et réalisation de projets etc..
- *Autres services*: tourisme, services financiers, télécommunications, services audiovisuels, prestations des professions libérales etc..

Le commerce international de ces services nécessite l'existence de filiales (investissements directs) ou la mobilité du facteur travail: les réglementations relatives aux investissements directs et à la mobilité du travail seront alors concernées.

A.3. Le commerce des services est entravé par des réglementations locales (domestic measures): des obstacles non tarifaires.

Il s'agit d'un „national treatment“ des prestations, des personnes et des entreprises dans la mesure où l'on introduit les principes du GATT.

## B. Réglementations

### B.1. Cadre général:

- Tous les services commercialisables sont en principe concernés.
- Libéralisation et clause de la nation la plus favorisée (Most favoured nation clause) en tant que principe.
- Chaque forme de production doit être traitée de la même façon: qu'elle soit réalisée dans le pays et exportée ou dans une filiale à l'étranger.
- Pas d'entraves à la filiale notamment à travers des normes sur la forme juridique ou sur la participation au capital etc.. .
- Reconnaissance volontaire des standards et des qualifications (certification).

### B.2. Liste des engagements de libéralisation selon les pays:

- Traitement national de .....
- Transparence des conditions.
- Délais accordés aux exceptions.

Les pays ne s'engagent que dans le cadre des services figurant sur les listes précitées.

### B.3. Liste des exceptions générales

- Transport aérien et maritime.
- Télécommunication, services financiers.

### B.4. Ce qui compte c'est d'abord et surtout un accord sur la procédure future à suivre.

En 1999, une grande liste de mesures de libéralisation pour les services financiers (part de marché 95%) est entrée en vigueur entre les 70 pays les plus importants.

## C. Difficultés

### C.1. Des réserves du côté

- des PVD quant à l'ouverture de leurs marchés de services ;
- des USA quant à la libéralisation du transport maritime et des services financiers, et ce contre les annonces initiales ;
- de la France quant à la libéralisation des services audiovisuels.

### C.2. La séparation entre le commerce de biens et celui de services est en partie difficile:

- Dans des cas concrets, les règles du GATT ou du GATS sont elles valides? ; Exemple: Computersoftware.
- Qui est compétent sur le plan institutionnel et d'expertise pour mener les négociations? Est-ce par exemple la Commission Européenne et si oui quel commissaire ?

### C.3. Autres parties concernées par les problèmes:

- L'émigration internationale.
- Traitement non discriminatoire des investissements directs.
- Garantie des Intellectual property rights.

## **6.4 Trade Related Intellectual Property Rights (TRIPS)**

**A. Problématique**

**B. Réglementations**

## 6.4 Trade Related Intellectual Property Rights (TRIPS)

### A. Problématique

A.1. Il s'agit d'assurer l'utilisation exclusive du savoir et de garantir par là le système d'incitations économiques à la production et au transfert du savoir.

Le savoir en tant que bien public pose des problèmes de validation (légitimation) économique des ressources affectées à la production scientifique.

Les solutions dominantes jusqu'ici dans les droits de propriété intellectuelle (Intellectual property rights) sont: le droit de patente et des brevets, le droit d'auteur, la protection des marques, les normes et pratiques de garantie du secret etc..

A.2. La protection des Intellectual property rights à l'échelle internationale est imparfaite:

- Différentes interprétations internationales du droit et de son application.
- Diffusion du savoir en concomitance avec les mouvements des biens et services ainsi que des flux d'information.

Imitations, falsifications, piratage etc.. représentent des entraves à l'innovation et bloquent le transfert régulier du savoir.

Des conventions internationales sur la protection de la propriété intellectuelle ne sont efficaces que sous certaines conditions.

- Des intérêts différents entre les PI et les PVD.
- Absence de mécanismes de sanctions pour veiller au respect des conventions.

## **B. Réglementation dans le cadre du TRIPS (Trade Related Intellectual Property Rights)**

### B.1. Principes

- Traitement national.
- clause de la nation la plus favorisée (Most favoured nation clause).
- Maintien des conventions de protection existantes.

### B.2. Domaines d'application

- Patentes, Brevets,
- Logiciels.
- Protection des prestations artistiques pour les artistes etc..
- Marques commerciales.
- Données sur l'origine géographique.
- Echantillon et modèle.
- Topographie des semi-conducteurs.
- Secrets commerciaux et d'entreprise.

### B.3. Obtention et application des droits de protection:

- Compétence nationale.
- Procédure juridique nationale: droit civil, administratif et pénal.
- Garantie du droit de protection en vigueur.

### B.4. Renforcement du mécanisme des sanctions.

Des sanctions contre les violations des TRIPs sont donc possibles dans le domaine commercial (Cross retaliation). C'est pourquoi les PI ont introduit la protection de la propriété intellectuelle dans les négociations de l'OMC et du GATT.

## **6.5      Contrôle et règlement des différends**

- A.    structure organisationnelle de l'OMC**
  
- B.    Trade Policy Review Mechanism (TPRM)**
  
- C.    Dispute Settlement Body (DSB)**

## 6.5 Contrôle et règlement des litiges

L'OMC assume la fonction d'arbitrage et de règlements des litiges en cas de conflits entre les partenaires commerciaux. L'OMC recourt dans ce cas à une procédure de règlement qui consiste à constituer un tribunal d'arbitrage (panel). Contrairement au système du GATT, la partie perdante ne peut plus utiliser le veto contre les décisions du panel. Ces dernières sont donc des engagements internationaux et ne peuvent être rejetées qu'à travers un consensus. Si la partie perdante n'applique pas les recommandations du panel, la partie gagnante peut être autorisée par les commissions de règlement des litiges à recourir aux sanctions commerciales.

### A. Structure organisationnelle de l'OMC

#### A.1. Conférence des Ministres:

- Tous les Etats membres sont représentés dans les commissions de décisions. La Conférence des Ministres se réunit chaque deux ans, exemple en novembre 2001 à Doha / Qatar.
- En principe le vote est à l'unanimité, mais la majorité simple est acceptée aussi.

#### Domaines de compétence de l'OMC

- GATT,
- GATS,
- TRIPS et
- Trade Policy Review Body (TPRB)
- Dispute Settlement Body (DSB)

A.2. Conseil Général:

Il représente la Conférence des Ministres dans la période intermédiaire.

A.3. Secrétariat de l'OMC avec un Directeur Général:

Il est responsable de l'Administration.

## **B. Trade Policy Review Mechanism (TPRM)**

B.1. Supervise les politiques commerciales des Etats membres:

- veille à la transparence et à une meilleure compréhension des politiques commerciales des partenaires commerciaux ;
- vérifie le respect des engagements et contribue à un meilleur suivi de ces derniers.

La fréquence des supervisions dépend de la part relative de chaque membre dans le commerce international. Ainsi les USA, l'UE, le Japon et le Canada sont contrôlés tous les deux ans ; les 16 autres membres suivants tous les 4 ans et le reste des membres tous les 6 ans.

B.2. La fréquence du contrôle est fonction du poids politique et commercial des membres:

- USA, UE, Japon, Canada: tous les deux ans.
- Groupe moyen: tous les quatre ans.
- Reste: tous les six ans.

- B.3. Les membres présentent un rapport au TPRB. En outre, le secrétariat de l'OMC établit son propre rapport.

Ces rapports seront discutés, commentés et publiés par les membres de l'OMC.

La procédure de vérification doit conduire à l'instauration d'un système d'incitation pour les pays respectueux des engagements: valoriser ou dévaloriser la réputation en faisant appel à l'expertise d'une partie neutre.

## C. Dispute Settlement Body (DSB)

C.1. Le DSB est l'élément important dans la procédure de règlement des différends.

Il englobe le GATT, GATS, TRIPS et les accords multilatéraux. Il complète les procédures contenues dans les textes des accords.

C.2. Procédures en cas de différend:

- [1] Consultation entre les parties en litige.
- [2] En cas de désaccord persistant, une demande peut être présentée au DSB. Le DSB ne peut rejeter cette demande qu'à l'unanimité.
- [3] Panel: trois jusqu'à cinq experts d'Etats Tiers choisis par le secrétariat de l'OMC établissent un rapport sur proposition de ce dernier.  
Le rapport est accepté, si le DSB ne le rejette pas à l'unanimité et si aucune partie en litige ne dépose un appel auprès du *Standing Appellate Body*. Ce dernier n'examine cependant que les questions juridiques.
- [5] Si le DSB ne rejette pas à l'unanimité le jugement de l'*Appellate Body*, ce dernier sera accepté.
- [6] Si le pays accusé n'applique pas le jugement, la sanction devient possible (proposition de concessions au GATT), sauf si cette disposition est rejetée à l'unanimité par le DSB.

Le DSB contrôle la procédure et sa mise en oeuvre. Des délais sont fixés. Les possibilités habituelles de faire traîner et de bloquer ne sont plus possibles.

## **6.6. Problèmes en suspens**

- A. Mise en application des résultats de l'Uruguay round**
- B. Normes écologiques et sociales**
- C. Concurrence et OMC**
- D. Investissements directs et OMC**
- E. Echec de la Millenium-Round**

## 6.6. Problèmes en suspens

### A. Mise en application des résultats du cycle des Uruguay-rounds

#### A.1. La grande partie des résultats du cycle des Uruguay-rounds n'a pas été mise en application:

- La tarification de la protection agricole a conduit à des DD élevés. La tactique de retardement pratiquée par l'UE dans le démantèlement de la protection y compris les subventions a entravé aussi l'application des résultats précités.

Des mésententes au sein de l'UE sur les grandes lignes de la politique agricole, notamment en rapport avec l'élargissement de l'UE aux pays de l'Est et le financement de cette UE : une baisse des prix agricoles de l'UE au niveau du marché mondial accroît les charges fiscales pour le budget de l'UE.

Contrairement aux accords du GATT, les subventions des produits agricoles ont de nouveau augmenté.

- Dans le domaine de l'Industrie il y a encore, dans quelques PD, des DD élevés exemple dans le textile, l'habillement, le cuir et la chimie.  
Le démantèlement douanier est en collusion avec certaines stratégies de développement.
- Les procédés d'antidumping se propagent entre-temps aussi dans les PVD. Ils semblent devenir l'instrument dominant non seulement dans l'UE et aux USA mais aussi dans d'autres pays.
- L'interdiction des subventions aux exportations a mené à un transfert de ces dernières vers des subventions autorisées en amont.

- A.2. Jusqu'ici il est incertain que la procédure de règlement des litiges et la renonciation aux mesures commerciales unilatérales et bilatérales soient acceptées par l'UE et les USA.

La procédure de règlement des litiges risque d'être torpillée par les controverses sur l'interprétation des (nouvelles) règles.

Le risque de différends commerciaux entre les USA et l'UE est toujours omniprésent (marché des bananes, „viande à hormone“, produits alimentaires manipulés par les gènes, subventions aux exportations ).

- A.3. Certains problèmes dans les secteurs agricoles et des services ont été reportés explicitement à des négociations ultérieures.

Ces négociations ont commencé en 2000, et n'ont abouti jusqu'à aujourd'hui qu'à peu de choses sur le plan contenu; elles se sont limitées à des considérations procédurales.

- A.4. Le souhait de limiter le régionalisme (formation de blocs régionaux) est une question ouverte.

## **B. Normes écologiques et sociales**

B.1. A la fin du cycle des Uruguay-rounds, surtout les USA et la France ont revendiqué l'introduction des normes écologiques et sociales dans l'accord du GATT.

Ce thème a été reporté dans le temps.

- Il concerne la question de la régulation compatible entre des réglementations qui s'influencent mutuellement.  
On rappelle ici les réserves générales contre le cumul de fonctions dans les différentes réglementations.
- On a vu précédemment que les instruments de la politique commerciale ne sont pas appropriés pour traiter les problèmes de répartition et les problèmes écologiques et servent plutôt comme artifice de déguisement du protectionnisme.

B.2. Le thème est resté cependant à l'ordre du jour du GATT.

- Les USA, l'UE et d'autres PI veulent l'introduire dans le GATT.
- Les PVD le rejettent en tant qu'une forme de protectionnisme déguisé à leur encontre.

## C. Concurrence et OMC

### C.1. Il manque un ordre concurrentiel international cohérent.

- Le maintien et la consolidation de la concurrence, comme élément constitutif de l'économie de marché, contre les pratiques de distorsions provenant des entreprises ou des Etats, constituent un bien public.
- Les ordres concurrentiels nationaux, fondés sur des conceptions libérales différentes, ne peuvent pas assurer l'ordre concurrentiel mondial.
- Une conséquence de cette lacune réglementaire est l'emploi des procédés anti-dumping et anti-subsidiation, procédés qui sont supposés servir à des fins protectionnistes.

### C.2. On discute aussi dans le cadre de l'OMC, comment pourrait être établi un ordre concurrentiel efficient :

- des autorités internationales particulières qui contrôlent la concurrence?
- des règles concurrentielles dans le cadre de la structure de l'OMC ?
- des solutions coopératives entre les grands Etats sur la base de principes compatibles avec les ordres nationaux?

En introduisant ces éléments dans la structure de l'OMC, on risque de noyer ou de diluer les règles concurrentielles relativement strictes des USA et de l'UE. L'OMC serait dans un tel cas confrontée à des conflits qui entraveraient l'exercice de sa fonction.

## D. Investissements directs et OMC

D.1. Le lien entre le commerce des biens et services et les investissements directs n'est pas suffisamment pris en considération dans le cadre du GATT et du GATS.

- Le GATT et le GATS ne se réfèrent pas directement aux mouvements des facteurs. Il n'est donc pas nécessaire que ces mouvements soient réglementés dans ce cadre. L'on discute cependant de l'introduction des investissements directs dans l'OMC. Les TRIMs y sont déjà intégrés.
- Dans le cadre de l'OCDE, les efforts entrepris en 1998 en faveur d'un traitement non discriminatoire des investissements directs n'ont pas abouti (Multilateral Agreement on Investment, MAI).

Les points litigieux sont: les sanctions extra-territoriales des USA contre les entreprises étrangères opérant dans des pays comme Cuba, l'Iran, l'Irak etc.. ; la protection de „l'industrie culturelle“ nationale contre la concurrence US; les normes écologiques et sociales; la préférence communautaire de la CE (préférence stricte pour les investisseurs de l'UE).

Il n'est pas sur que la solution des problèmes précités serait trouvée dans le cadre de l'OMC.

D.2. Quels sont les problèmes à régler ?

- Garantie légale et non discriminatoire en tant que facteur important pour les investissements directs.

- Des impôts sur les investissements directs peuvent provoquer une limitation des importations (Trade Related Investment Measures, TRIMs), le non respect du principe de national treatment et la désorientation des flux de capitaux, exemple la réglementation du local content quant à l'emploi de prestations intermédiaires.  
En 1994 les premières règles contre les TRIMs ont été conclues dans le cadre de l'OMC.
- Au cours des années 90, l'attitude vis-à-vis des investissements directs a radicalement changé, surtout dans les PVD. La position défensive habituelle a cédé la place à un comportement concurrentiel pour attirer les investisseurs. Celui-ci risque de se traduire en une compétition en matière d'offres de subventions et d'avantages spécifiques.

En 1998, il y avait 145 amendements des règles dans 60 pays au profit des investissements directs dont 136 favorisant les investisseurs directs par rapport aux investisseurs locaux.

En 1990 il y avait 400 accords d'investissements bilatéraux; en 1998 ils étaient 1720, sans compter les libéralisations des investissements dans le cadre des blocs régionaux par exemple l'ALENA (NAFTA) et la CE.

## **E. Echec du cycle millénaire „Millenium-round“**

E.1. Relativement peu de temps après le cycle des Uruguay-rounds les USA et l'UE ont proposé l'organisation d'un nouveau cycle global sur la libéralisation: „Millenium-round“ au début de l'année 2000.

- Il y avait déjà l'engagement suite à l'Uruguay-round en 2000 de continuer à négocier certains thèmes relatifs aux marchés agricoles et des services.

- L'ordre du jour et les questions à négocier devraient être fixés lors de la Conférence des Ministres de l'OMC en décembre 1999 à Seattle.

La tentative échouait pour différentes raisons. Un nouveau round à Doha / Qatar en novembre 2001 a discuté aussi de ces points.

E.2. Plusieurs thèmes ont été discutés, notamment:

- L'agriculture: démantèlement douanier, application des résultats des Uruguay-rounds.
- Démantèlement douanier dans les autres secteurs.
- Ordre concurrentiel.
- secteur textile.
- Politique antidumping.
- Pêche (Over fishing).
- Environnement et protection du consommateur.
- droit de travail, dumping salarial.
- Investissement direct.
- Accès aux marchés pour les PVD.
- services.

E.3. Les questions de procédure sont controversées: agenda limitée ou élargie?

- „Agenda“: contenant uniquement ce qui était définitivement conclu.
- Agenda limitée: uniquement l'agriculture et les services.
- Agenda élargie.

Les USA plaidaient pour une approche relativement limitée (quelques points). L'UE plaidait par contre pour une approche élargie: le concept de paquet selon lequel les accords ne deviennent valides que lorsqu'on a obtenu une solution à tous les questions négociées.

E. 4. La libéralisation des marchés agricoles était la question la plus controversée:

- Il s'agissait et il s'agit toujours des questions suivantes:

- \* le rythme du démantèlement des subventions à l'exportation et des subventions internes.
  - \* les biens agricoles devraient-ils être traités comme les biens normaux?
  - \* les fonctions multiples de l'agriculture devraient-elles être prises en considération dans la politique de subventions?
- Les PVD sont intéressés au démantèlement des subventions à l'exportation ainsi qu'à l'ouverture des marchés à leurs produits agricoles.
  - Le groupe Cairns (Canada, Australie, Brésil, Argentine, Thaïlande, Malaisie etc..) exige la suppression totale des subventions à l'exportation et la fixation de délais pour un traitement uniforme des produits agricoles et industriels.
  - L'UE, le Japon, la Suisse et la Corée exigent la prise en considération du rôle multidimensionnel de l'agriculture. L'UE refuse la suppression totale des subventions.

La position de l'UE est marquée par les problèmes de financement internes et par les coûts de l'élargissement de l'Union à l'Europe de l'Est. La stratégie UE va nettement dans le sens d'un retardement de la mise en oeuvre des résultats des Uruguay-rounds.

- Les USA accordent aussi de hautes subventions ; ils se sont alliés largement à la position du groupe Cairns.

#### E.5. La Conférence des Ministres n'arrivait à aucun résultat.

- Le gouvernement US n'avait pas de mandat sous forme d'un *Fast track*. Son comportement était nettement marqué par la campagne électorale présidentielle.

- Les manifestations des ONG contre la globalisation ont créé une atmosphère pleine de désarroi et d'émotions. Les syndicats US ont appelé à des protestations contre d'autres ouvertures des marchés.
- L'application des normes écologiques et sociales a été revendiquée par les PI, les ONG et les syndicats mais rejetée par les PVD qui les considèrent comme des prétextes pour leur barrer l'entrée aux marchés.
- Dans l'ensemble on constate qu'après le cycle des Uruguay-rounds et après les négociations de l'ALENA (NAFTA), l'OMC est encore mal préparée pour faire face aux problèmes du commerce international.